TAINBRIDANCE

Beigique : un numero 20 centimes.

Bruxelles, 12 fr. par trimestre, 40 par année Province, 13 fr. 44 payable La France, 21 fr. Allemagne, 18 fr. D'ABONNEMENT. Angleterre, 17 sh. d'avance Autres pays, 12 fr. par trim., port en sus.

Aux demandes d'abonnement doit être joint un mandat de poste ou autre Tout changement d'adresse doit être accompagné de la dernière bande.

BELGE.

INSERTIONS ANNONCES ordinaires, 30 cent. la petite ligne. payable réclames (avant les annonces), 1 fr. 50 la ligne d'avance fairs divers corps du journal). 3 fr. la ligne. Pour les annonces de France, s'adresser exclusivement à Paris, à M. Havas, rue J.-J. Rousseau. 51. ou à MM. LAFFITTE, BULLIER et Ce, 8,

Pour l'Allemagne, l'Autriche et la Suisse, à MM. Haasenstein et Vogler à Francfort s/M., Hambourg, Cologne, Berlin, Leipzig, Dresde, Vienne, Breslau, Stuttgart, Nuremberg, Prague, Munich, Bâle, St-Gall. Zurich, Genève et Lauzanne; prl'Angleterre, à-Londres, à M. A. Maurice, 43, Tavistock-Row, M. G. Street, 20, Cornhill, E. C., M. Fr. Algar, Clements Lane, 8, Lombard st.

Observatoire Royal.

18 DÉCEMBRE 1872.

17 décembre, à midi. 17º jour de la lune.

EARONÈTRE OBSERVÉ. WHERMOMÈTRE centig. du baromêt . 700 WEMPERATURE centigrade de l'air. . Id. maximum depuis hier midia Id. minimum depuis hier midia EAU tombée. VENT. Id. coucher. LUNE, lever. soir. 6 h. 01 m. Id. coucher. matin. 10 h. 34 m.

Edition du matin L'Indépendance belge commencera | de la république au regrettable discours du la papauté et ses intercessions intempestives en la garde des sceaux dans la séance de nuit de sa-

dans les premiers jours de janvier prochain la publication de

LE SACRIFICE D'AURELIE

par LOUIS ULBACH.

Ce nouveau roman de l'auteur de M. et Mme FERNEL, spécialement écrit pour l'Indépendance belge, est destiné à égaler, même à dépasser, le succès de cette œuvre restée célèbre.

Une observation exacte, des tableaux d'intérieur charmants alternant avec des péripéties terribles, des émotions douces ou violentes, mais toujours saines, qui agitent le cœur sans le troubler, un style irréprochable, de l'esprit en abondance; tels sont les mérites de ce livre que les honnêtes femmes pourront lire et que la critique classera, à coup sûr, parmi les témoignages les plus sérieux d'une renaissance littéraire en France.

AVIS.

Nous prions TRÈS-INSTAMMENT CEUX de les abonnés dont l'abonnement expire le 31 de ce mois de vouloir bien le renouveler AUSSITÔT QUE POSSIBLE.

Mos lecteurs des provinces savent qu'ils doivent, pour tout abonnement nouveau, s'adresser au bureau de poste le plus voisin de leur localité. Les facteurs se char-

gent ensuite de tous les renouvellements. Nos abonnés de l'étranger doivent s'adresser, suivant les pays, au bureau de poste ou à nos correspondants, ou bien nous envoyer directement leur demande accompagnée d'un mandat à vue, mandat de poste, de barque ou de commerce, sur Bruxelles ou Paris.

Au nombre des indications inscrites en permanence dans l'entête de l'Indépendance, se trouve celle-ci:

« Tout changement d'adresse doit être » accompagné de la DERNIÈRE BANDE. » Nous ne saurions trop prier nos abon-

nés, - toujours en vue d'éviter, à nous des complications, à eux-mêmes des retards ou des erreurs, - de se conformer à cette dernière recommandation.

BRUXELLES, 17 décembre.

REVUE POLITIQUE.

La séance d'hier de la commission des Trente, à Versailles, a un très-grand intérêt. Le discours de M. Thiers, qu'on lira plus loin, est un des plus nets, des plus fermes et des plus heureux qu'il ait prononcés. Dans un ton de causerie familière qui lui a permis de donner à sa pensée toute sa portée pratique, il a affirmé de nouveau la nécessité d'organiser et de consolider le gouvernement républicain, et il n'a pas caché à la commission que s'il ne parvenait pas à s'entendre avec elle, il en appellerait à l'Assemblée. Preuve bien évidente qu'il ne considère pas la majorité derencontre de samedi comme une vraie majo-

M. Dufaure était présent. Il n'a pas pris la paqu'il accepte le correctif apporté par le président l nal de l'Italie, mais ses condescendances envers l sans débats.

medi. Les 196 ont obtenu leur revanche, et une revanche éclatante.

Nous n'avons pas besoin de dire que le langage de M. Thiers a causé une vive satisfaction à gauche et un désappointement non moins vif à droite.

Le prince de Bismarck est revenu samedi avec sa famille de Varzin à Berlin. Il a été reçu dimanche par l'Empereur, avec lequel il a eu une longue conférence. Il est permis d'en conclure que le chancelier reprendra la haute direction des affaires, qui n'ont jamais eu plus besoin d'être conduites par une main sûre et puissante. que profondément modifié.

Notre correspondant de Berlin, dont nos lec-teurs ont pu, depuis si longtemps, apprécier les bonnes informations et la scrupuleuse circonaux détails, aux noms propres et à l'issue probable, nous jugeons comme lui qu'il est prudent de n'accepter les prévisions et les combi-

Il en est de même du bruit qui attribue au orince de Bismarck l'intention de se dégager enièrement des affaires exclusivement prussiennes pour concentrer tous ses efforts sur la politique illemande. Ce bruit a jeté l'alarme dans le camp libéral-national, et la Gazette nationale nous rale venait d'être mise sérieusement sur le tapis. explique les motifs de ces appréhensions. « Le chancelier, dit cette feuille, a formé le nouvel empire à son image; et sa création porte l'empreinte de son individualité.

tiques? Il ne lui est pas permis d'abandonner | fait, a fourni au ministère sa majorité. son œuvre avant de l'avoir achevée. »

mais il ne cessera point de faire partie du conseil, car il conservera le portefeuille des affaires étrangères, de sorte que les rapports intimes entre les fonctions de ministre prussien et de ministre d'Allemagne seront invariablement maintenues.

Ce qui est certain, c'est qu'il faut une nouvelle et vigoureuse impulsion pour ramener la confiance dans les esprits libéraux et porter la

l'examen des questions se rattachant à l'organi-sation judiciaire de l'Allemagne s'est réunie à sation judiciaire de l'Allemagne s'est réunie à li n'y a pas à trop regretter qu'il se soit vu cou-Berlin; Jes ministres des quatre grands Etats du per son discours par celui de M. Dufaure. Midi en font partie. Dès à présent, il se manifeste dans cette partie de l'Allemagne, et particulièrement en Bavière, une grande répugnance à suivre la chancellerie impériale dans grande à suivre la chancellerie impériale dans président de ce groupe parlementaire. Il est douteux que cela rende la vie à cette réunign politique dont le sort fatal est d'aspirer sa voie d'unification. On sait que le nouveau code pénal allemand, rendu exécutoire dans tous | toujours à jouer un rôle et de n'y arriver jamais. les Etats de l'empire, soulève de vives critiques, malgré son esprit libéral et humain. Les résistances seront plus fortes encore, quand il s'agira de changer l'organisation et la compétence des

On parle de la création d'une cour régulatrice unique, soit à Berlin, soit à Leipzig, comme conséquence logique d'une législation unique; mais aucun des trois royaumes du Midi ne semble disposé à consentir à la suppression de sa cour de cassation particulière. Il y a là ample matière à conflits, dont s'emparera naturellement le particularisme. Il est peut-être plus facile d'avoir raison des hobereaux et des jésuites que de certaines habitudes locales dont la destruction ne manquera pas de faire dire que les Etats où on les veut abolir sont sacrifiés à la grandeur de

On n'est guère satisfait en Autriche-Hongrie de l'attitude prise par le comte Andrassy dans l'affaire des couvents de Rome. Le Pesti Napto, organe du ministère hongrois, a essayé de défendre la politique du chancelier; il assure que le gouvernement est resté et restera compléte-ment étranger aux démèlés du Saint-Siége avec l'Italie et qu'il n'a pas songé un instant à protester contre la suppression des ordres religieux à Rome. Cependant la feuille ministérielle avoue que c'est grâce aux représentations du cabinet de Vienne que les généralats et les maisons- de rapports sur un certain nombre de mères des ordres ont été exceptées de la proscription générale.

Le parti libéral trouve cette conduite dangereuse et illogique; non-seulement l'Autriche n'aura à attendre que de l'ingratitude de la part | celui qui approuve le remboursement du role et son silence indique bien clairement aussi | du Saint-Siége et s'aliénera le sentiment natio-

ment l'opinion publique en Autriche, en donnant en quelque sorte une nouvelle consécration officielle aux déplorables traditions ultramontaines, dont l'abandon est aujourd'hui la première condition de progrès et de paix pour l'em-

pire des Habsbourg. Un télégramme de Vienne nous apporte l'analyse de la loi sur la réforme électorale dont le prince d'Auersperg a donné connaissance dans une conférence des principales notabilités poli-tiques du Reichsrath. D'après ce projet les députés de cette assemblée, au lieu d'être nommés Il faut bien le dire, le gouvernement prussien par les Diètes provinciales, seront dorénavant se trouve dans un état de crise, d'où il ne sortira élus directement par le corps électoral. Le système des élections par groupes est maintenu ; le nombre des députés est augmenté de 120 membres, mais cette augmentation profitera surtout au groupe des grands propriétaires et à celui spection, constate l'existence de cette crise. Quant | des communes rurales. L'élection aura lieu au scrutin secret. Les circonscriptions électorales seront réparties de manière à ce que chaque circonscription n'ait à nommer qu'un seul député. naisons dont s'occupe la presse que sous toutes | Pour le groupe des communes rurales l'élection aura lieu à deux degrés. Tout citoyen éligible peut être élu indistinctement dans tous les pays représentés au Reichsrath. Le mandat de député aura une durée de six ans. Ce projet s'écarte peu de celui dont nous avons parfé, il y a plusieurs mois, lorsque la question de la réforme électo-

La seconde Chambre des Etats-Généraux des Pays-Bas a voté sans amendement, par 46 voix contre 32, le budget de la guerre. Le président du conseil avait posé la question de cabinet, « Le jeu régulier des institutions de l'empire | comptant; par là s'assurer des voix des libéraux. n'est pas encore bien assuré. Qu'adviendrait-il Mais les libéraux n'ont point commis l'inconsés'il se produisait un antagonisme entre la Prusse | quence de renier les opinions qu'ils défendent et l'empire dont il veut rendre les intérêts iden- depuis tant d'années. C'est l'opposition qui, en

Le parti libéral, en revanche, s'est affirmé sur La Gazette de Spener, qui reçoit des confi- une autre question d'une importance au moins dences d'un département ministériel, s'attache à | égale. La section centrale chargée d'examiner le calmer ces inquiétudes. Le prince, dit cette projet de loi relatif à la réforme électorale feuille, a effectivement manifesté l'intention de avait résolu de ne point s'occuper de ce l'examen du projet aurait lieu immédiatement. leurs lignes.

Post-scriptum.

L'Assemblée de Versailles a terminé aujourd'hui, sans aucun incident, la discussion du

budget des finances. Il y a eu, dans la matinée, une réunion du lumière sur la situation. Nous n'attendrons pas centre gauche, où M. Ricard a expliqué qu'il longtemps sans doute pour être éclairés sous ce avait eu le désir de dire à la tribune que ses apport, car le chancelier n'est pas homme à amis et lui ne pactisaient point avec la gauche radicale. On le savait de reste, et si c'est pour La commission du Conseil fédéral, chargée de | cela seulement que M. Ricard a eu la velléité de prendre part à la grande discussion de samedi,

Après cette explication, le centre gauche a nion politique dont le sort fatal est d'aspirer

Une autre démission plus sérieuse, — celle de M. de Bismarck, en qualité de président du con-seil des ministres de Prusse, est un fait accompli, s'il faut en croire un journal bien renseigné d'habitude, la Gazette de Spener. L'intérim serait confié au ministre de la guerre, à titre de membre le plus ancien du conseil.

Il y a là une singularité qu'on ne manquera pas de relever; - c'est que le ministre de la guerre, M. le général de Roon, vient d'obtenir précisément un congé sinon illimité, du moins de longue durée. (Voir au Bulletin Télégra-

M. le ministre des finances a présenté aujourd'hui à la Chambre des Représen-

supplémentaires. Puis l'assemblée s'est constituée en comité secret pour la discussion de son budget. Après le comité secret, le budget des do-

bre, a été voté par 70 voix contre 3. Le Sénat a donné la parole aujourd'hui

tations, comprenant le budget de la Cham-

projets de loi. A'la demande de M. Fortamps, il a abordé d'urgence l'examen d'un de ces projets,

ministre des travaux publics a soulevé la question du tracé du chemin de fer projeté d'Athus à Charleroi. L'honorable sénateur des arrondissements de Virton et de Neufchâteau a invité le gouvernement à se préoccuper plutôt des intérêts en cause que du

soin d'abréger la route. Dans sa réponse, M. Moncheur a déclaré que les instructions données aux fonc tionnaires chargés d'étudier le tracé te-naient compte des intérêts défendus par M. Bergh. Cette déclaration a clos l'inci-

Le Roi, la garde civique et la Constitution, tel est e titre d'une réponse à un « COLONEL DE L'ARMÉE » oppose aux attaques qui ont été dirigées contre la plus brillants auspices. garde civique les paroles prononcées par le Roi à la réception du jour de l'an au palais, et au banquet des tireurs étrangers à Gand au mois de septembre, paroles assez flatteuses assurément pour consoler la garde des attaques dont il s'agit.

Le colonel de l'armée ayant affirmé qu'au mois de novembre 1871 « des compagnies de la garde civique de Bruxelles ont mis la crosse en l'air » la garde civique demande des preuves au lieu de cette simple affirmation et dit : « Si vous ne les fournissez pas, ce | dont je vous défie, il ne reste qu'à vous opposer le plus énergique, le plus catégorique démenti. »

C'est une grande exagération, en effet, de dire que des compagnies entières ont mis la crosse en l'air. I n'y a eu, en réalité, que quelques cas très-isolés de gardes hors des rangs.

L'Echo du Luxembourg se dit autorisé, par des renseignements pris à très-bonne source, à déclarer qu'il n'y a rien de vrai dans ce qu'on a affirmé au renoncer à la présidence du ministère prussien, projet cette année. A la suite d'une motion de sujet d'une entente entre la Compagnie du Luxem-M. Heemskerk, la majorité libérale a décidé que bourg et le Grand-Central pour l'exploitation de

Chasse.

est prolongée dans la province d'Anvers jusqu'au 31 mars prochain.

Actes officiels. (Extrait du Moniteur.)

corps diplomatique. - Par arrêté royal du 25 novembre, M. Emue Mulle de Terschueren, conseiller de légation, est nommé ministre résident. Il est mis, sur sa demande, en disponibilité.

- Par arrêté royal du 28 novembre, M. Joseph Jooris, conseiller de légation, est appelé à rempli ine mission à Bucharest, comme agent et consul énéral, en conservant son titre et son rang diplo-

- Par arrêtés royaux des 20 et 25 novembre, M. l comte Gontran de Lichtervelde et M. le comte Camill le Renesse sont nommés attachés de légation. - sociétés anonymes. - Un arrêté royal du

courant autorise l'établissement de la Société anonyme des charbonnages, hauts-fourneaux et usines de Strépy-Bracquegnies, et approuve les sta-tuts, tels qu'ils sont consignés dans un acte passé, le 21 octobre dernier, devant Mc Ribaucourt, notaire à - ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS DIREC-

TES, DOUANES ET ACCISES — Par arrêtés royaux du 2 décembre, le sieur Pavoux (N.), inspecteur spécial du cadastre à Anvers et le sieur Dewandre (F.), Paris. receveur des contributions directes, douanes et accises à Watervliet (Flandre orientale), sont admis à faire valoir leurs droits à la retraite. - DÉLIBÉRATIONS DE CONSEILS COMMUNAUX. -Un arrêté royal du 16 décembre annule les délibéra-

tants quelques projets de lois de crédits tions du conseil communal de Menin des 3 août, 7 et supplémentaires. l'exécution et le paiement de travaux qui n'étaient pas autorisés par l'autorité compétente, et par empiétement sur les fonctions du collége échevinal, en ont confié la direction à une commission spéciale - JUSTICE DE PAIX. - Par arrêté royal du 15 dé-

pléant au tribunal de première instance séant à Ter monde, est nommé juge de paix du canton de Hamme, en remplacement du sieur Schouppe, démissionnaire. - commissariats de police. - Par arrêté royal du 16 décembre, le sieur Vermeulen (J), est commé commissaire de police de la commune de Tilleur (Liége), en remplacement du sieur Warlo-

mont (L.), nommé en la même qualité à Montiguy-

- Il y a aujourd'hui sept ans que le roi des Léopold Ier, fondateur de la dynastie, prêtait le naturelles après le rapide mouvement de hausse qu Rien encore ne paraît positivement décidé à ce sujet;

sur-Sambre.

Une interpellation de M. Bergh à M. le serment constitutionnel, devant les Chambres | a mené l'emprunt français de 85-50 à 87-30, et les réunies au Palais de la Nation (17 décembre 1865.) — M. le bourgmestre a reçu pour les pauvres

de Bruxelles : de la Banque nationale la somme de 2,000 fr., et du Cercle symphonique et dramatique fr. 100-55, produit d'une collecte faite à a représentation du 13 décembre. + Le vingtième tirage au sort des obligations

de l'emprunt de 1853 de la ville de Bruxelles aura lieu le mardi, 31 décembre courant, à dix heures du matin, dans la salle des sections, à l'hôtel de ville. - Nous apprenons que le conseil d'adminis-

tration de la Banque nationale vient de transmettre au conseil général des hospices de Bruxelles une somme de quinze cents francs, pour être distribuée aux indigents par l'intermédiaire des comités de charité. - Le bal qui sera donné samedi prochain, 21

de ce mois, dans les salons de la Société royale par un garde civique, laquelle a paru dimanche à de la Grande-Harmonie, au profit de la crèche Bruxelles. Cette brochure, écrite avec modération, de Saint-Josse-ten-Noode, s'annonce sous les La plupart des notabilités de la capitale ont

envoyé leur adhésion au comité organisateur de a fête, qui délivrera des cartes pour ce bal au siège de l'établissement, rue de l'Abondance nº 7, jusqu'au vendredi soir.

-- Il n'est peut-être pas de ville tant soit peu mportante qui ait une entrée de cimetière aussi grossièrement empierrée, - nous n'osons pas dire pavée, - aussi étroitement bordée de trous à fumier et à immondices de toute espèce, aussi malpropre enfin en hiver et aussi rocailleuse en toute saison, que l'est la ruelle resserrée et tournante qui conduit de la chaussée de Louvain à la porte principale du cimetière communal de Bruxelles (Quartier-Léopold). C'est comme cela de temps immémorial, et, tandis que partout on améliore et on embellit les voies de communication, on laisse dans un état de délabrement et de laideur repoussants ces cent derniers rètres environ de route funéraire que les cor billards sont forcés de franchir, mais à l'entrée desquels s'arrêtent et stationnent les équipages | rer comme mauvaises dans leur résultat pour les de quelque distinction, n'osant exposer les pieds | destinées de la république, la journée et la nuit de leurs chevaux et le vernis de leurs roues au d'avant-hier, si douloureux qu'aient pu être certains contact de la boue et des immondices qui, - épisodes de ces deux séances. Aujourd'hui cette

cet endroit une sorte de cloaque. Au nom du respect dû aux morts et des égards dus aux vivants, que l'on se hâte donc de mettre fin à ce déplorable état de choses qui, chaque | dont il s'agit : 1º la république déclarée par M. d'Au-Par arrêté ministériel du 12 courant, la chasse aux jour, fait éclater de nouvelles plaintes et qu'on diffret-Pasquier comme le seul terrain possible pour chiens courants sans armes à feu (chasse à courre) ne prétendra pas, espérons-le, parce qu'il date établir un gouvernement; 2º la légalité indiscutable de nous ne savons combien d'années, couvrir de | et invariable du pétitionnement. l'immunité de la prescription.

- Les leçons de mécanique, données par M. l'ingénieur Witmeur à l'école industrielle de Bruxelles, commenceront le vendredi 20 décembre, à huit heures du soir,

- Le prix du pain à la Boulangerie économide ménage,

Nécrologie.

La victime d'une erreur judiciaire qui eut un Faubourg-du-Temple, à l'âge de 74 ans.

orcés à perpétuité, pour assassinat sur la personne de sa belle-mère, fut relaxé en 1847 à la suite d'un aveu fait in extremis par le véritable coupable, Jo-L'Etat lui ayant accordé, à titre de dédommage-nent, la modique somme de 4,500 fr., Borel installa

un petit commerce de mercerie, dont il vécut depuis cette époque. N'ayant ni parents, ni amis, il lègue se - La Hollande vient de perdre un citoyen éminen dans la personne du baron Schimmelpenninck van

der Oye, qui fut successivement ministre de l'intérieur et gouverneur de la province de Gueldre. Cet homme d'Etat joignait à de grands talents administratifs, une profonde érudition et les meilleures

raeli, est morte vendredi à Hughenden, près de Londres, à l'âge de 83 ans. Elle était fille de sir John Viney Evans et l'héritière unique de son oncle le général Viney, à qui elle embre, le sieur Beeckman (E.), avocat, juge sup- devait son immense fortune. Veuve en premières noces de sir Wyndham Lewis, membre du Parlement, elle épousa, en 1839, M. Disraeli qui, en 1868,

étant premier ministre, lui fit décerner le titre de

Bulletin de la bourse de Bruxelles.

17 décembre. - La bourse débute en baisse assez sensible sur la clôture d'hier : l'emprunt à 86-90 et les Métalliques à 61 1/16. Il n'y a pas d'autre cause à solde de la dette à 3 p. c., et l'a adopté Belges Léopold II, succédant à son auguste père assigner à cette réaction que les réalisations bien

Métalliques de 60 5/8 à 61 3/8.

Les cours des diverses valeurs de la cote se sont notablement améliorés. Les Banque nationale anciennes sont demandées à

3,850; les estampillées sont fermes à 2,275; les Banque de l'Union sont un peu mieux tenues à 280. La Rente belge 4 1/2 fait 102-62.5; les actions et obligations de chemins de fer sont sans variation: l en est de même des changes.

Fin de bourse faible : emprunt, 86-75; Métalli-

Communications et avis divers.

La messagerie express, rue des Eperonniers, 9 à Bruxelles, - 14, rue Mazagran, à Paris, -se charge du transport des échantillons, notes, valeurs, espèces, papiers d'affaires et colis de toute nature en grande et petite vitesse. - Dégagements du montde-piété. — Commission. — Agence en douane.

- Estomac, nerfs, foie, poitrine, guéris sans médecine par la douce Revalenta Du Barry, 12, rue de l'Empereur, Bruxelles. Fr. 2-25, 4, 7. - Fabque de Caoutchoue, 7 et 8, pl. Ste-Gudule. -Soie noire inusable à fr. 3-50, Marché-au-Bois, 8.

NOUVELLES DE FRANCE.

(Correspond. particulière de L'INDÉPENDANCE. Paris, 46 décembre.

Je croyais être à peu près seul, d'après les impressions que j'avais pu recueillir, à ne pas considépar le temps actuel plus que jamais, — font de manière de voir n'est plus aussi isolée. Il est impossible, dans tous les cas, de contester qu'il n'y ait deux points acquis après la journée parlementaire

Cela n'empêche pas à coup sûr qu'il ne soit désastreux au plus haut degré de voir aussi le langage si rassurant et si national du Message démenti, sinon dans son principe, puisque la réaction la plus violente elle-même ne voit rien de possible en dehors de la que bruxelloise, rue des Tanneurs, 54, est cette | république, mais tout au moins dans les bienfaits semaine de 47 c. le kil. la première qualité, qu'on pouvait s'en promettre pour la consolidation 44 c. le kil. le demi-blanc, 41 c. le kil. le pain d'une politique nettement profitable à l'avenir du

Le rôle joué dans cette circonstance par M. Dufaure est d'autant plus sévèrement jugé, qu'on commence à croire que le garde des sceaux a voulu pogrand retentissement vient de mourir à Paris, rue du ser sa candidature pour la présidence de la république devenant gouvernement de combat. Malgré toutes Jacques Borel, condamné, en 1843, aux travaux les apparences qui accusent M. Dufaure, il est difficile de le suspecter sérieusement de l'insanité de telles espérances. M. Dufaure est un orateur habile sans doute, mais il ne faut pas qu'il s'imagine qu'il existe autrement que comme ministre de M. Thiers.

Il y a controverse assez vive sur le degré auquel M. Dufaure aurait été autorisé par le chef de l'Etat à économies (6,000 fr. environ) aux enfants pauvres de | faire un discours dirigé non contre les ennemis reconnus, mais contre les alliés fidèles du président de la république.

On affirme d'une part que le garde des sceaux n'a pas vu M. Thiers dans l'intervalle des deux séances, et par conséquent n'a suivi que son inspiration personnelle. Le contraire, dit-on, est soutenu par M. Du-- La vicomtesse de Beaconsfield, femme de M. Dis- faure lui-même. Le témoignage décisif dans cette eirconstance serait celui de M. Thiers; mais il est d'autant plus difficile de savoir jusqu'à quel degré le président de la république a autorisé le langage de M. Dufaure que les versions sont divergentes, et même contradictoires sur l'impression laissée à M. Thiers par ce même discours. Tandis que des journaux de la droite, tels que le Français, déclarent que M. Thiers est absolument satisfait du discours de M. Dufaure, d'autres versions, que je crois trèssérieuses, s'accordent pour faire croire que plus que jamais le président de la république demeure sur le terrain de son Message et ne suit nullement M. Dufaure passant dans le camp ennemi.

On parlait aujourd'hui de M. Durangel comme sous-secrétaire d'Etat au ministère de l'intérieur.

REULLETON DE L'INDÉPENDANCE BELGE

Du mercredi 18 décembre.

CHRONIQUE DRAMATIQUE.

TÉRAIRE. - M. Regnier.

œuvre sameuse, un artiste plein de vigueur, de | ces intrigues pour les bien connaître. souplesse et de verve, est de celles qui comman-

approbation et de sa curiosité. reut disputer encore autour de cette comédie. signal décisif de la fin d'un monde. On a beau répéter que telle partie a vieilli, que tels sarcasmes ont de la manière et de la rhétorique usée,

à cent lieues du grand cœur révolutionnaire. Ce n'est point du tout là l'homme du peuple. C'est n'est point du tout là l'homme du peuple. C'est nous constators que le théa-tre de la Cour-tre de la Cour

grand seigneur (et point du tout de Bartholo). La | traque pièce manque son but. Que le grand seigneur La leçon n'eût pas été aussi profonde si elle vation et de l'expérience. soit un sot, d'accord. Mais qui voudrait que le nous avait été donnée, dans le Mariage de Figaro, Nous nous bornons à

cien régime, et les vertus, la justice, les doc- vu, dont le rire a tout pénétré. Le théâtre du Parc a des ambitions qui se trines du régime nouveau? Voulait-on mettre le figaro n'annonce pas la révolution et ne la premier éveil de l'amour et cette ardente ingésoutiennent. Il a joué Ruy Blas avec M. Lafon- en présence le courtisan corrompu et le plébéien demande pas. Il n'y a rien dans ses sarcasmes nuité des sens, tout cela a gardé sa fraîcheur et pour nous donner un Mariage de Figaro accep- propos de Cendrillon, de Peau d'âne, de la taine. Et l'on sait que le chef-d'œuvre de Victor honnête? Nullement. Aucune trace de ce dessein qui rappelle la fièvre d'égalité qui tourmente sa verve. Figaro a bien de l'esprit, mais il s'en table. Ruy-Blas n'avait pas mal réussi, et nous | Chatte blanche, ou du Pied de mouton, ce serait Hugo, que ce drame d'émotion puissante et d'é- dans la pièce. L'auteur n'a eu qu'un but, faire Rousseau, le besoin de tolérance que proclame pique et il s'y plaît. Il appuie sur ses railleries, avait procuré d'heureuses surprises. La pièce une conscience bien singulière. Toutes ces clatante poésie, nous a été livré avec une intelli- dénoncer les bassesses, les sottises, les violences. Voltaire. C'est une œuvre de destruction, rien de et il se mire dans ses sarcasmes. C'est une œuvre de destruction, rien de et il se mire dans ses sarcasmes. C'est une œuvre de destruction, rien de et il se mire dans ses sarcasmes. gence et une conscience très-louables. Il joue qui regnent, par quelque témoin spirituel, assez plus, et grande œuvre à ce titre. N'exigez pas nique excellent et un professeur d'ironie. Mais bons détails que nous avons signales. Le Ma- et par les spectacles qu'on y entasse. le Mariage de Figaro avec M. Coquelin. Et cette mince pour en souffrir, assez léger pour s'en qu'elle ait « l'esprit de la révolution, » les grands peut-être l'éclatante fortune de tous ces mots poinseconde tentative qui nous donne dans une amuser, ayant assez trempé lui-même dans toutes mouvements du cœur et de la conscience. Elle tus et tranchants nuit-elle maintenant au naturel vie n'y est pas, ni la gaieté. C'est un Mariage de tre du Cirque, et les spectacles sont changeants.

que le théâtre du Parc a raison de s'essayer à des pièces dont la renommée est universelle, qui sont une date dans l'histoire de leur temps. On ne recommence pas de pareilles expeditions, on la retrouve on ne recommence pas de pareilles expeditions, on la retrouve of the date dans l'histoire de leur temps. On ne recommence pas de pareilles expeditions, on la retrouve of the date of the d quand le public ne les encourage pas de son mots sarcastiques ou indignés qui lui échappent dans les mémoires du marquis de Mirabeau, la gloire persistante n'est pas surfaite, et elle frappant.

chaque fois que la pièce reparaît, elle semble lait montrer ce que recouvraient les galons, les tème (d'assembler les notables), qu'il saisit avec la et nos malices, sont bien malaisés à représenhardie encore. Que l'apreté de Figaro soit vou- broderies, les cordons bleus et les habits dorés, sagesse que Nature a placée dans son occiput. Le ter. On s'attend toujours, à chaque parole de usent en tout abandon de leur succès du Tour lue, que son amertume soit laborieuse, il n'im- Personne n'était plus propre à déshabiller cette tout n'est pas d'imprimer, enregistrer, il faut faire Figaro, à des feux d'artifice aveuglants et à des du Cadran, et que les Fantaisies-Parisiennes vons rien perdu des paroles de l'artiste, nous porte. On est atteint par ces mots aigus qui fai- valetaille enrubannée et enducaillée, que le va- danser ces assemblées. » Le marquis de Mira- traits meurtriers. Il nous semble que l'attente du poursuivent la carrière fructueuse de la Fille de avons retrouvé et salué tous ses mérites de dicsaient leur trouée dans les puissances et les let Figaro, melé à toutes les vilences qu'il raille. beau écrit dans son château du Midi, « oiseau public a été pleinement satisfaite, et que M. Co- Mine Angot, le théatre du Cirque vient de nous tion parfaite, de nuances fines, et de spirituelle Un libre et pur esprit, égaré dans cette comé- hagard entre quatre tourelles, » selon son ex- quelin a lancé avec une verve enflammée et une donner les magnificences de Cendrillon. Ceux gaieté. La variété des accents n'a pas été moins préjugés d'autrefois.

M. Michelet a eu, dans son Louis XVI, quel
M. Michelet a eu, dans son Louis XVI, quel
M. Michelet a eu, dans son Louis XVI, quel
M. Michelet a eu, dans son Louis XVI, quel
M. Michelet a eu, dans son Louis XVI, quel
M. Michelet a eu, dans son Louis XVI, quel
M. Michelet a eu, dans son Louis XVI, quel
M. Michelet a eu, dans son Louis XVI, quel
M. Michelet a eu, dans son Louis XVI, quel
M. Michelet a eu, dans son Louis XVI, quel
M. Michelet a eu, dans son Louis XVI, quel
M. Michelet a eu, dans son Louis XVI, quel
M. Michelet a eu, dans son Louis XVI, quel
M. Michelet a eu, dans son Louis XVI, quel
M. Michelet a eu, dans son Louis XVI, quel
M. Michelet a eu, dans son Louis XVI, quel
M. Michelet a eu, dans son Louis XVI, quel
M. Michelet a eu, dans son Louis XVI, quel
M. Michelet a eu, dans son Louis XVI, quel
M. Michelet a eu, dans son Louis XVI, quel
M. Michelet a eu, dans son Louis XVI, quel
M. Michelet a eu, dans son Louis XVI, quel
M. Michelet a eu, dans son Louis XVI, quel
M. Michelet a eu, dans son Louis XVI, quel
M. Michelet a eu, dans son Louis XVI, quel
M. Michelet a eu, dans son Louis XVI, quel
M. Michelet a eu, dans son Louis XVI, quel
M. Michelet a eu, dans son Louis XVI, quel
M. Michelet a eu, dans son Louis XVI, quel
M. Michelet a eu, dans son Louis XVI, quel
M. Michelet a eu, dans son Louis XVI, quel
M. Michelet a eu, dans son Louis XVI, quel
M. Michelet a eu, dans son Louis XVI, quel
M. Michelet a eu, dans son Louis XVI, quel
M. Michelet a eu, dans son Louis XVI, quel
M. Michelet a eu, dans son Louis XVI, quel
M. Michelet a eu, dans son Louis XVI, quel
M. Michelet a eu, dans son Louis XVI, quel
M. Michelet a eu, dans son Louis XVI, quel
M. Michelet a eu, dans son Louis XVI, quel
M. Michelet a eu, dans son Louis XVI, quel
M. Michelet a eu, dans son Louis XVI, quel
M. Michelet a eu, dans son Louis XVI, quel
M. Michelet a eu, dans son Louis XVI, quel
M. Michelet a eu, dans son Louis XVI, quelques lignes severes sur Figaro. « J'aime peu de beaux emportements. Mais ce rôle-là, il vaut ral Calonne, le calculateur en chet, de ce mot de Figaro. C'est un comédien qui a des dons pré-Figaro. Je n'y sens nullement l'esprit de la révo-lution. Stérile, tout à fait négative, la pièce est lution. Stérile, tout à fait négative, la pièce est lution prement qu'a servi Figaro, à appeler de leur une nature saisissante. Ajoutez-y un art très-Nous apprécions, comme il convient, ce specta-

nettes et les jugements impitoyables de l'obser-

puissant fût Figaro? Il est pire que ceux qu'il par un philosophe tout d'une venue, à l'âme in- avons dit déjà sur la comédie de Beaumarchais, attaque. On lui sent tous les vices des grands et | génue, au caractère altier, ayant toutes les no- | mais il y a bien des points de vue pour une œudes petits. Si ce drôle arrivait, que serait-ce du | blesses que nous exigeons de ceux qui défendent | vre si touffue, et d'aspects si variés. Le temps a | et Figaro les vices, les abus, les idées de l'an- cheur. On croit à ce valet cynique, qui a tout tesse, Suzanne, ce délicieux Chérubin, qui a mé- juste et la vibration sympathique. C'est un succès confondons aisément toutes ces féeries, dont rité de fixer pour jamais et de nommer ce éclatant, et d'un intérêt soutenu. a l'esprit qui fera sentir la nécessité de la révo- et à la simplicité de tant de réparties fameuses. Figaro bien empêché et bien triste. M. Bondois II y a trois ballets et quatre apothéoses. Si cela Faites de Figaro un novateur convaincu, un lution. Et cela suffit pour qu'elle soit une date on n'accepte pas que ces répliques si connues, que ne dit pas mal le rôle d'Almaviva. Mais il n'a ni ne suffit pas à trois mois de représentations, ces coups de cloche qui annonçaient la fin d'une l'élégance, ni la hauteur, ni les séductions du li faut avouer que le goût public est bien diffiferont l'effet d'un sermon. On le louera de sa pa- appliquée au chef des finances Calonne. Le reste attachée à Beaumarchais et à son œuvre. des mœurs des laquais titrés de la cour. Il fal- bout d'haleine, quelqu'un lui suggéra le bon sys- où nous mettons nous-mêmes nos obestvations | quable nature de comédien.

le laquais hardi, le bâtard insolent de quelque | à sa place, ce monde qu'il bafoue et qu'il dé- l revendications de la conscience ; il a les paroles | ches. M. Coquelin a beaucoup de science et | avecautant de prodigalité, que nous n'avions pas beaucoup de facilité. L'artiste, très-curieux, très- | encore vu une telle accumulation d'étoffes voyan-Nous nous bornons à redire ce que nous de pouvoir disposer de ressources vives, abon- figurantes, de maillots roses, de jupes diamandantes, variées et originales. Ses mérites, soi- tées et d'épaules découvertes. C'est un fouiltis gneusement fouillés et mis en œuvre, se dou- très-brillant, et qui forme pour le regard une blent de qualités tranches et de richesses natu- récréation prolongée et variée. nonde. »

Nous ayons répondu déjà à ce jugement exact,

le droit et la vérité. Figaro n'est pas ce défenlaissé sa marque sur plus d'un morcean. Et relles, — sans lesquelles toute la science du seur des principes nouveaux. Il est le témoin le rôle de Figaro principalement a ses parties monde n'obtient que d'honorables résultats. Ce mine inépuisable, d'où l'on extrait la plupart THÉATRE ROYAL DU PARC. - Le Mariage de en remarquant qu'il n'enlève rien à la haute va- clairvoyant, le complice parfois, le révélateur de formule, d'apprêt et de phraséologie labo- comédien-là a bien des cordes à son arc, la des féeries contemporaines. Ce sont des légendes Figaro. - M. Coquelin. - THÉATRE DU CIRQUE. | leur, à l'originalité forte de l'œuvre de Beaumar- toujours, des monstruosités et des ridicules du rieuse. Ce sont les côtés de charme, de vivacité, la raillerie, la force et l'émo- naïves qui prêtent aux enchantements et aux - Cendrillon. - CERCLE ARTISTIQUE ET LIT- | chais. S'agissait-il donc d'opposer dans Almaviva | passé. On n'aurait pas cru à un philosophe prè- | d'entraînement qui n'ont rien perdu. La com- | tion. Toutes ces notes diverses ont la sonorité | splendeurs de la mise en scène actuelle. Nous

On annonce l'Aventurière, le Mari à la cam- était le grand artiste et l'excellent professeur On a tout dit sur le Mariage de Figaro, et l'on role austère sans en être touché profondément. marquis de Mirabeau, l'ami des hommes, et l'en- les temps de louer en toute franchise le ta- pagne, Cabrielle, pour les représentations de Regnier. Il nous a lu des fragments de Molière, Mais l'important alors n'était pas d'avoir ce nemi de son sils, écrivait dans ses mémoires : lent de M. Coquelin, Ce sont des représentations qui de Don Juan, d'Amphytrion, des Fourberies de que M. Michelet appelle le grand cœur révolu- « Calonne fut un danseur qu'on chargea pour un Figaro. Ces personnages, qui ont résumé toutes s'adressent à tous ceux qui ont quelque souci Scapin, comme sait lire, ou plutôt comme sait tionnaire. L'important, c'était de nous éloigner temps du rôle de roi de théatre; quand il fut à les hardiesses et toutes les satires d'une remar- jouer un maître si savant et si sur. On a dit

- Pendant que les Galeries Saint-Hubert voix, et que la lecture de M. Regnier n'arrivait

souple, très-nerveux, a cette fortune considérable, tes, de décorations, de changements à vue, de

Il paraît que les contes de Perrault sont la les surprises et le comique ne varient guère.

Le cadre de Cendrillon est très-riche au théà-

offerte. Ce n'était qu'une lecture; mais le lecteur que la salle du Cercle est mauvaise pour la pas jusqu'aux derniers assistants. Nous, qui n'a-

seulement le fait, s'il se réalisait, serait une concesraftrait que M. Durangel demeure son candidat.

création de deux sous-secrétaireries d'Etat au minis- | contente de douze. nistère de la guerre et à celui des finances.

ment anéanti; les uns sont aliés à droite, d'autres à ou cinq mains se lèvent à la contre-épreuve; encore gauche, et on sait que M. Ricard, qui voulait parler au est-ce au banc de la commission du budget. nom de cette réunion et que l'arrivée à la tribune de M. Dufaure en a empêché, a donné sa démission de président. La réunion de la gauche républicaine a voté des remerciments, et c'était justice, à M. Le Royer, qui a parlé en son nom, et dont le langage a par la force du raisonnement que par la modération de la forme.

sent dans tous les départements contre la publicanicipaux, même hors session. Le Progrès du Midi à Avignon est saisi pour ces reproductions, et une de pareils documents n'ayant rien d'illégal.

scala sancta mène à l'autel; les pèlerins doivent opérer l'ascension de cet escalier en se traînant sur les genoux. Jugez de l'agrément, quand il fait le rhumatismes.

question d'un rapt odieux commis par le bey de Ramadan, et qui n'aurait été rendu à sa famille séance pour en juger plus sûrement. que sur l'intervention du consul général français.

invités, et le choix a été fait indistinctement parmi ceux qui ont voté pour ou contre la dissolution. Toute démission de ministre est démentie.

Correspond, particulière de L'PEINDENBANCE.)

Versailles, 16 décembre. Comme après toutes les grandes batailles parlementaires, la séance s'ouvre par un défilé de récla-

mations sur le scrutin et le procès-verbal. C'est d'abord M. Michal-Ladichère et après lui M. Claude, de la Meurthe, qui déclarent avoir voté contre l'ordre du jour.

Puis, M. le général Mazure vient à la tribune déclarer qu'il n'a aucune relation de famille avec M. Mazure, signataire d'une dépêche de Tours, dont lecture a été donnée hier dans le discours de M. d'Audiffret-Pasquier.

Voici maintenant M. Naquet à la tribune. Ah! ah! crie-t-on à droite, et M. Naquet de se croiser les bras et d'attendre le silence. « Avant-hier, dit-il, il a sens divers, je veux et je dois vous dire nettement été fait plusieurs citations d'un livre que j'ai publié quelle a été la pensée du Message. en 1868 et à l'occasion duquel j'ai subi une condam-

le parii auquel j'appartiens la responsabilité d'un écrit ganes vitaux; les élections partielles inquiétaient cerdont je suis seul l'auteur. Au surplus, on ne saurait apprécier mon livre par des citations tronquées dont dans toutes les bouches ces mots : « que faire ? » le sens est altéré si on les isole du tout dont elles et moi, j'étais assailli véritablement par ces motsfont partie. »

M. Naquet rappelle que ces doctrines, qui pavelles et ont été professées par des conservateurs. Il cite l'opinion de M. de Girardin, conforme à la sienne sur l'incertitude de la paternité et la conclusion qu'il en tire d'attribuer à la mère seule les droits sur l'enfant, et cette phrase d'Henri Taine ; « Le vice et la vertu sont des produits comme le » vitriol et le sucre. »

M. Naquet termine, en disant qu'il considère comme l'avenir éternel, mais à l'avenir de quelques années déloyale l'attaque dont il a été l'objet.

M. Baragnon bondit à la tribune. Il n'admet pas le reproche de déloyauté, adressé à un collègue absent. a M. Naquet, dit-il, a fait la seule réponse qu'il pût faire : il s'est jeté à l'eau! Mais, durable dans un sens pratique, Il y aurait de la part poursuit M. Baragnon, que faut-il penser d'un parti qui nomme des hommes comme M. Naquet? »

la droite. Le voici à la tribune : « Vous savez aussi rée la plus longue possible. Pour moi, je croyais, j bien que nous, dit-il en s'adressant à la droite, que celles du parti radical. Vous ne pouvez pas ignorer que les lois les plus protectrices de la famille et de la propriété datent des grandes assemblées de la ser deux Chambres. Une seule Chambre ne peut don-ner à un gouvernement une vie paisible. Le salut de revolution française! »

L'incident est clos. la discussion sur le budget re-

prend M. de Labouillerie fait un long discours, mais il parle si bas, si bas, qu'il est impossible de saisir un

mot. permet de comprendre que l'orateur précédent critiquait le budget. Il le critiquait assez vivement, pa- de l'Assemblée; je pourrais l'invoquer, ce droit-là raît-il, car après M. Gouin, le ministre des finances, mais ma dignité ne me permet pas de le faire. Je ne M. Léon Say, réplique à son tour. Le ministre se dé- suis qu'un premier ministre, et mes collègues pensent fend contre l'accusation d'une certaine irrégularité dans l'écriture d'une somme importante. La comptabilité a été arrêtée d'accord avec la commission du l

hudget. M. Hervé de Saisy développe un amendement sur les percepteurs et receveurs généraux. Il propose une réduction de 25 p. c. sur les remises.

M. Gouin combat l'amendement. M. Rives rappelle qu'il a fait une proposition plus étendue sur la réorganisation du service des trésoriers généraux. Il fait observer que la question est trop importante pour être tranchée par un débat

L'amendement de M. de Saisy est rejeté. On adopte ensuite un amendement de M. de la Monueraye. Il est adopté par l'appoint de l'extrême | cela me suffit. quelques membres de la droite ayant voté pour l'amen-

gauche qui se lève tout entière, ce que voyant, les dement réclament : « On n'a pas compris! Il y a er- lité ministérielle. » reur! » crie-t-on; mais M. Grévy fait justement observer que le vote est acquis. Eh! eh! M. Dufaure, le succès de l'amendement

pourrait bien être une première réponse de la et président sont responsables, et nul d'entre eux ne réservez-la donc pour la fin de votre œuvre, je le gauche à votre discours de samedi, Voici le texte de l'amendement adopté

« A partir de 1873 les fonctions des percepteurs des villes, chefs-lieux d'arrondissement, seront réunies à celles des receveurs, particuliers et celles des percepteurs de villes, chefs-lieux de département à mesure des vacances.

« Il ne pourra être fait d'exceptions que pour les villes d'une population supérieure à 100,000 âmes. » M. de Courcelles a un amendement sur le chapitre 51 «Remises aux percepteurs.» Il déclare que son in'est pas sérieux; — non, ce n'est pas sérieux. amendement n'a d'autre but que d'appeler l'attention de l'Assemblée sur certaines nominations de percepteurs faites à Paris et qui ne seraient dues qu'à la

faveur. M. de Goulard répond que la nomination des receveurs-percepteurs n'est soumise à aucune règle particulière. Le gouvernement s'est simplement conformé aux précédents. On ne conteste ni la moralité, ni la capacité des percepteurs récemment nommés. Dès lors l'observation de M. de Courcelles est sans

jours au nom de la commission de révision des ser- crises : vous les rendez inévitables. vices administratifs. Cette fois il s'agit de réduire de 42 à 20 le nombre des receveurs-percepteurs de

Il se plaint de voir nattre de telles questions à pronos de la discussion du budget. Il ne pense pas que la commission des services administratifs ait qualité pour présenter des amendements au budget. Elle devrait formuler en projets de loi les réformes

M. de la Monneraye et après lui M. Corne soutiennent l'amendement.

sion faite au centre droit; et dans tous les cas, il pa- du budget est au fond d'accord avec celle des ser-, rigé contre moi seulement. vices administratifs; seulement, où cette dernière

Le centre gauche est considéré comme virtuelle- adopté à la presque unanimité. C'est à peine si quatre

La séance est levée. P. S. Paris sept heures. - M. Thiers s'est rendu aujourd'hui devant la commission des Trente. Dans le discours qu'il y a prononcé, le président | faure ; je veux vous le relire ;

de la république s'est constamment tenu sur le contrasté avec celui des membres de la droite autant | terrain du Message. Il a de nouveau insisté sur l'utilité de l'institution d'une seconde Chambre. x Si la commission, a-t-il dit, consent à examiner | la responsabilité ministérielle. » Les autorités administratives et le parquet sévis- un ensemble de réformes, le gouvernement fera connaître ses vues sur chaque point, mais je ne puis tion des Adresses dissolutionnistes des conseils mu- pas admettre qu'on sépare de cet ensemble ce qui a des pouvoirs publics actuellement existants, mais trait à mes rapports avec l'Assemblée et à la respon- aussi des pouvoirs publics qu'on peut prévoir et sabilité ministérielle pour en faire l'objet d'un exa- constituer. circulaire de police enjoint à tous les journaux de men particulier avant toute autre question. « Est-il Toulouse de s'abstenir d'insertions pareilles. La jamais venu à l'idée de personne, - aurait dit M. Réforme déclare qu'elle persistera à les enregistrer | Thiers, - d'extraire d'une montre une roue ou un ressort pour en faire l'objet d'une étude? Non ; on ne Voici un détail assez pittoresque du pèlérinage de | peut juger la valeur d'une partie quelconque du mé-Notre-Dame d'Auray, et qu'on a, bien à tort, passé canisme qu'à la condition d'en considérer l'utilité et sous silence. En grand escalier de pierre nommé la la fonction dans le tout dont il fait partie. Ainsi du impose le devoir de nous borner à certains articles mécanisme gouvernemental.»

Vous pouvez par là juger que la question n'a pas fait un grand pas. Cependant, s'il faut s'en rapporter que cet exercice procure de nombreuses indulgences | rité de la commission serait sinon ébranlée, au moins toutes plénières, sans compter les courbatures et les un peu plus hésitante que ces jours derniers. Notez que je vous rappelle là une simple impression, ne re-D'après les journaux d'Algérie, il serait beaucoup posant encore sur aucun fait précis, la commission n'ayant pas pris de nouvelle décision après le dis-Tunis sur un jeune israélite pendant la période du Cours de M. Thiers. Il faut attendre la prochaine

L'extrême gauche a tenu sa séance ordinaire à Ver-Il y a ce soir dîner chez M. Thiers. Un certain sailles à une heure. Je n'ai rien à vous en dire, aucune nombre de membres de l'ex-centre gauche y sont décision importante n'ayant été prise. On s'est borné à prendre des dispositions pour la réception et le dépôt des pétitions lesquelles arrivent toujours en de gouvernement, qui vous plaît ou vous déplaît, ce grande quantité.

> Le centre gauche est en pleine dislocation; une partie de ses membres a voté samedi avec la droite, une partie avec la gauche.

M. Ricard a donné sa démission de président de cette réunion.

COMMISSION DES TRENTE

M. le président de la république et M. Dufaure se ont rendus à une heure et demie au sein de la com-

Voici le discours de M. Thiers : M. THIERS. Si vous voulez nous écouter avec une pleine liberté d'esprit, nous vous parlerons, nous, vec une entière sincérité et le désir de nous enten-

dre avec la commission. Le point de départ, c'est le Message ; et, bien que sa pensée ait été expliquée plus d'une fois dans des l'On dira de l'une : celle-ci est la Char

Il y avait, vers les temps derniers, un véritable apaisement. Vers la fin de la session, des incidents renus de toutes parts ont posé la question de la » Il est au moins étrange qu'on veuille imputer à tout | nécessité de donner au gouvernement actuel ses ortains esprits; ils se disaient que ferait-on si ces élections devaient segénéraliser. Il y avait naturellement là; je répondais : « Nous, nous n'avons rien à proposer; mais nous sommes le gouvernement, nous sommes bien aussi députés; nous ne devons pas raissent exagérées sous sa plume, ne sont pas nou- nous taire, mais nous devons attendre que l'Assemdée, véritablement souveraine, prenne la première a parole. On a vu paraître alors des propositions diverses; c'est dans ce moment que le gouverne ment a dit sa pensée dans le Message. Nous savion pien, nous, ce que nous voulions; mais nous n'avons voulu dire que quelques mots sur ces précautions d avenir qu'il fallait prendre : nous n'avons pas voul ndiquer la solution. Nous avons demandé à l'Assem lée si elle ne voulait pas songer à l'avenir, non ?

Nous n'avons pas voulu trancher la question de la république ou de la monarchie pour toujours ; j'a cru qu'il fallait dire uniquement : « Ne perdons pas de temps à proclamer la république, employons-nous seulement à la rendre viable, solide, durable; mais de la génération présente une véritable imperti nence à décréter qu'elle fonde pour un avenir éter el, - non. Elle doit seulement s'occuper de con-M. Rouvier parle de sa place. A la tribane! lui crie solider ce qui est et de lui assurer la solidité et la du crois à la nécessité de fonder pour l'avenir; ne croyais pas, je ne crois pas à un avenir auss les doctrines que vous nous imputez ne sont pas sombre qu'on le dit; je crois qu'il serait rassurant si l'on savait se borner à faire ce qui est nécessaire. Ainsi, je crois qu'il faut songer à organi-'avenir, c'est d'abord la création de deux Chambres et, plus on redoute l'avenir, plus on doit songer à organiser un gouvernement fait en prévision même

je le demande à tout homme sensé : qu'on soit pour la république ou la monarchie, peut-on laisser placé en face d'une Chambre unique un pouvoir exé-M. Gouin lui répond. On l'entend mieux; ce qui me | cutif issu de cette Assemblée, et pouvant disparaître au premier souffle? Sans doute, la Constitution Rivet m'a donné un pouvoir aussi long que celui comme moi que, si le désacord naît entre nous, nous devons nous retirer; mais on ne peut laisser se prolonger une telle situation extraordinaire; mais nous sommes en fait dans l'extraordinaire!

Y a-t-il quelqu'un qui, devant cette situation, dise Nous ne voulons rien faire - nous voulons laisser le pays dans cette situation : — une Chambre unique en face d'un pouvoir exécutif issu d'elle, et qu'elle peut briser à toute heure » Non, il est impossible de ne rien faire, surtout quand on appréhende beaucoup de l'Assemblée future; le désir de faire quelque chose doit répondre surtout aux craintes qu'on a de l'a-

Je l'affirme donc :

Le Message a répondu aux nécessités de la situation, aux désirs de l'opinion; je ne cherche pas à me justifier, j'agis avec bonne foi. Je n'ai pas à justifier mes intentions; je suis en paix avec ma conscience; j'ai la conviction d'avoir rempli un grand devoir Eh bien, quand je demandais : « Y a-t-il quelque

chose à faire? » on m'a répondu : — « Oui, il faut organiser la grande chose qu'on nomme la responsabi-Je me permets de le dire : cela n'était pas sérieux:

le garde des sceaux l'a dit avec cette netteté de parole qu'il a seul : - la responsabilité ministérielle. elle est dans la loi, elle est dans les faits. Ministres indre vouloir de l'Assemblé chacun d'eux est prêt à partir au moindre signe de Donc, en face de ces pronostics d'avenir que je signalais plus haut, je le demande, est ce leur donner

une réponse satisfaisante que de leur opposer l'organisation de la responsabilité ministérielle? Non. non, rien quant à cela ne peut inquiéter les esprits celles des trésoriers-payeurs généraux au fur et à sérieux, et, dans l'avenir, ce n'est pas cela qui suite une solution. Nous examinerons cela. Il y pourra jamais inquiéter les bons citoyens. Aussi, je l'avoue, nous avons été étonnés quand

on est venu nous dire que le besoin le plus pressant! du pays était d'organiser la responsabilité ministé rielle; je n'ai pas été blessé, mais j'ai dit alors : ce Mais on m'a dit ; « En venant à l'Assemblée, vous

yous exposez à entendre des choses désagréables. » Je suis reconnaissant de cette bonne intention, mais il y a quarante ans que mes oreilles sont habituées à des choses désagréables, et cela ne fait rien; puis mon absence absolue des débats parlementaires. loin d'empêcher les crises, doit les provoquer; si lorsque vous discutiez la loi sur l'armée, vous m'aviez condamné à ne pas prendre part à ces débats, vous auriez fait votre loi, mais une heure après j'aurais donné ma démission.

Je suis venu ici, j'ai lutté parmi vous ; j'ai réussi à vous convainere, et la crise a été évitée. Il en a été ainsi pour la question de l'impôt sur le revenu. Donc Nouvel amendement de M. de la Monneraye, tou- en m'empêchant de venir, vous n'empêchez pas les

Je viens ici, malgré des répugnances motivées, soutenir des convictions profondes sur des vérités nécessaires; je suis votre premier ministre, je dois gouverner avec vous; vous ne pouvez donc Le ministre des sinances n'admet pas la réduction. | me dire: « allez vous-en, taisez-vous, » ou bien même: « vous viendrez quelquefois. » Non, je ne comprends

Cependant j'ai un tel désir de l'accord, que je suis prêt à tout examiner avec vous; je sens le danger immense d'une commotion, et si l'on trouve un moyen de satisfaire ce besoin de certains esprits, si on trouve un modus vivendi (on le trouvera peutêtre à Versailles, bien qu'on ne l'ait pas encore trouvé à Rome), je suis prêt à l'examiner.

Mais enfin, je le répète, ne voulant pas vous bles-

M. Chesnelong explique comment la commission ser, en vérité, - cela n'est pas sérieux, cela est di-

M'accorder un veto qui me permettrait de lutter Il est question vaguement encore, il est vrai, de la veut vingt-deux suppressions, celle du budget se si vous voulez nous écouter ici sans discuter avec deux ou trois mois contre vous, ce n'est pas suffisant; nous, ce serait un interrogatoire, ce ne serait pas rai- siné à Ferrières, il n'y a pas encore un mois, est On vote. L'amendement de M. de la Monneraye est sonnable; il faut pouvoir discuter ici entre nous et enfin entre les mains de la justice. C'est un que vous ne vous en teniez pas à une décision que vous nommé Moreau, ex-franc-tireur, demeurant rue avez prise dans ce sens et que vous ne me réduisiez : de Lagny, à Vincennes, et braconnier de profespas à subir un simple interrogatoire. les intentions de la majorité.

M. THIERS. Oh! je le sais, vous êtes bien trop polis pour exprimer ainsi les choses; mais, au fond, c'est cela. Vous connaissiez l'amendement de M. Du- Lagny, entre deux gendarmes, afin de le con-« Une commission de trente membres sera nommée dans les bureaux, à l'effet de présenter à l'Assemblée nationale un projet de loi pour régler les

attributions des pouvoirs publics et les conditions de Ce n'est donc pas seulement la responsabilité ministérielle que vous avez à examiner, mais aussi les attributions des pouvoirs publics et surtout, non pas

On nous avait offert un amendement réduisant les ésormes aux pouvoirs publics actuellement existants; nous l'avons refusé

Notre devoir c'est, non de proclamer, mais d'organiser la république conservatrice; cet adjectif est nécessaire; je ne prétends pas qu'il faille faire une conitution en 200 articles; — non, cette diversité, cette fécondité des faiseurs de projets de Constitution nous sur lesquels nous, nous devons être parfaitemen d'accord : donc il n'y a pas à s'occuper de la forme, l n'y a personne qui veuille mettre la monarchie à la place de la république; on ne peut pas faire autre où il en faisait usage pour le menacer. « Après temps pluvieux de dimanche dernier. Mais il paraît à l'impression des membres de la minorité, la majo- chose — il faut reconnaître la nécessité de faire la tout, dit-il, je vais avoir quelque temps à passer

» Ceci posé — est-il possible de n'établir qu'une seule assemblée en face d'un pouvoir exécutif? Non

— Il faut donc deux Assemblée Je ne crois pas non plus qu'on puisse contester cela; le grand péché du Message, c'est d'avoir de veloppé ces pensées. Je sais bien que cela déplat on ne voudrait presque pas donner la vie à cette forme de gouvernement. — Eh bien! je n'admets pas ce système; il faut en prendre son parti — il faut lu donner le nécessaire ; il faut prendre résolûment sa décision. Je suis un monarchiste qui a pris réso-Ament son parti; il faut rendre la république viable, praticable, utile; il faut donc donner à cette forme qui lui est nécessaire pour vivre et bien vivre. Faire ce que j'appelle les choses nécessaires, in

dispensables, est-ce faire son testament? Non, l'Assemblée peut faire ces lois fondamentales sans penser à se retirer, sans qu'il y ait pour elle nécessite de se dissoudre. Mais je reviens au fait. Il ne faut pas qui suivit ces dames et, leur parlant à l'oreille le nier : à quelques rares exceptions près, dans l'Assemblée, on sait qu'il faut deux Chambres, - on le sait, on le pense, on n'y résiste que par le déplaisir de fortifier cette forme de gouvernement.

Mais on me dit : « Comment constituer ces deux Chambres? » Oh! si le principe est admis, sur la manière de faire sortir ces deux Chambres du pays l serait aisé de se mettre d'accord. Mais, avant, l faut s'entendre sur le fond. Après l'origine, y a autre chose, non pas de plus important, — tout est nécessaire dans le mécanisme gouvernemental : il en est de lui comme d'une machine; tous les rouages sont nécessaires. Mais il y a à régler les attributions, qui sont chose importante. Il faut préciser les attributions de chacune de ces Chambres. trice, qui résistera; celle-ci c'est la Chambre démocratique, qui représentera le progrès légal. L'une résistera, l'autre poussera en avant; c'est une loi de entre leurs jambes. Elles ont, à force d'exercice,

On peut répartir les attributions entre elles : mais, avant d'en arriver là, il faut être fixé sur le principe. Permettez-moi une hypothèse : si vous donnez à l'une de ces Chambres le pouvoir de dissolution, oh alors, moi, je suis tranquille, parce que cette Chambre s'entendra avec le pouvoir exécutif Croyez-le le pouvoir exécutif est et sera toujours conservateur; le pays est sage; ce sont les partis qui ne sont pas sages. — Eh bien! tout sage qu'il est, il ne serait peut-être pas capable de nous donner une très-bonne Chambre, moi je ne crois pas à une mauvaise Chambre, je ne crois pas à une Chambre de communeux, mais enfin, qu'elle qu'elle soit, avec le pouvoir de dissolution, on en aurait toujours raison et le pays ne la renommerait pas.

Donc, le vrai besoin des conservateurs ce n'est pas d'empêcher M. Thiers de venir à l'Assemblée c'est d'organiser quelque chose qui, après vous, subsistera. Il vous faut des institutions régulières, - la est votre seule chance de salut; vous n'en trouveriez même pas dans le choix d'un dictateur. Et puis, où le prendriez-vous, ce dictateur? Vous n'avez pas même cette ressource de la République romaine d'aller chercher un grand capitaine, retourné à sa charrue. Je regarde autour de moi ; je cherche ce grand capitaine et je ne le trouve pas. Non, non, vous faut des institutions régulières; tout est là.

Oh! si vous voulez faire cela et, après, établir la responsabilité ministérielle, je suis prêt à travailler avec vous; je suis prêt à examiner cela avec vous. A propos de l'amendement Dufaure, sur ce terrain là je suis prêt à examiner tout l'ensemble avec vous. mais non sur un seul point blessant, pour moi. -Oui, si vous voulez examiner bien cordialement. bien loyalement tout ce grand sujet, il vous faudra bien du temps. Vous aurez beaucoup à tra vailler; mais comment statuer sur un des pouvoirs si vous ne les avez pas tous mis en présence Vous vous occuperiez du grand ressort de la montre sans avoir mesuré l'étendue du boitier. Il faut assurer l'existence du pouvoir exécutif. i vous avez deux Chambres, ou une Chambre, les attributions seront bien différentes. Vous figurezvous quelle force il faut donner au pouvoir exécuti pour qu'il résiste seul à une Assemblée unique élue par le pays? Et quelle figure fera cet homme s'i doit résister dans notre pays à ce grand penchant, à ce grand courant, qui parfois entraîne toute la nation? Me donner un vete de trente jours? Eh! que me ferait ce velo pour lutter contre des idées fausses? Le veto ne signifie rien s'il ne me garantit pas que j'aurai le temps né cessaire pour attendre que cette maladie d'une idée fausse ait été guérie. Si vous voulez pourvoir le chef du pouvoir exécutif des moyens sérieux de lutter contre une seule Chambre, oh! vous reculerez en voyant la grandeur des pouvoirs que vous devrez lui donner.

Mais s'il y a deux Chambres, tout est changé, Done, il faut examiner d'abord ces grandes questions avant d'arriver à examiner les attributions du pou-

Messieurs, je vous ai dit à peu près tout ce que je voulais dire sur les généralités du sujet. Oui, il est de notre devoir, dans la situation présente, de vous dire que, l'idée de la dissolution écartée, il n'est pas trop tôt de commencer dès aujourd'hui à examiner le sujet tout entier. Si après cet examen-là vous voulez examiner une question particulière, je le comprends ; mais avant il faut l'examen général, et que ferez-vous? Quelque chose qui engagera votre foi à tous? Non, vous faites ce que vous devez. On ne vous demande pas de renier votre passé, de renoncer à des espérances restant au fond de vos âmes; on vous demande d'organiser le présent avec une entière bonne foi, voilà tout. En résulte-t-il que l'Assemblée doive se retirer? Non, je ne le crois pas. Quand on a fai une loi électorale, oh! il faut s'en aller, cela est vrai. Une loi électorale amène le départ de l'Assemblée pas préparer votre retraite! M. Marcel Barthe vous a neau si violemment qu'ils roulèrent tous deux fait une proposition; j'avais pensé à une combinaison analogue. Si vous pouvez trouver pour la deuxième Chambre, dans la Chambre unique actuelle, un éléaurait des modifications à introduire; mais enfin, en vous organisant pour l'avenir, vous ne faites pas votre testament, vous faites votre devoir.

Aujourd'hui, je m'en tiendrai à ces généralités. Si. lorsque vous aurez discuté ces points-là, vous voulez entrer en conférence avec nous, nous en serons très-heureux. Mais si vous voulez vous en tenir à une simple entrevue de politesse, je ne pourrais accepter, et nous devrons alors les uns et les autres retourner devant l'Assemblée.

M. BATBIE pense qu'il serait utile qu'on s'entendît i avec M. le Président d'abord dans les sous-commis-M. ARAGO voudrait que ce fût toujours en assem-

blée générale qu'on entendît M. le Président. M. GRÉVY appuie cette opitnion. M. le duc de Cazes dit que, suivant lui, c'es dans le sein de la sous-commission chargée d'examiner les attributions des pouvoirs actuellement existants et la responsabilité ministérielle que M, le président doit venir tout d'abord conférer snr ces points.

Une assez vive discussion s'engage à ce sujet. M. RICARD demande uniquement à la commission de décider que mercredi une discussion générale s'ouvrira sur les généralités examinées par M. Thiers et cela avant que les sous-commissions se mettent à l'œuvre, et qu'enfin, s'il y a lieu après cette discussion générale, on pourra de nouveau demander à M. Thiers de se rendre au sein de la commission. Cette proposition est acceptée et la séance est le-

La mort de M. Heyrieis, député des Bouches-du-Rhône, porte à sept le nombre des vacances à l'AsOn lit dans le Journal des Débats du 15.

duire à Croissy sur le théâtre du drame.

« Le meurtrier du garde si lâchement assassion, qui a commis le crime, en compagnie de M. DE LARCY proteste que ce ne sont point là deux autres de ses acolytes, arrêtés avant lui. » Cet individu, qui est marié et père de famille, a fait des aveux complets. On l'a amené à

> » La manière dont on est parvenu à retrouver ses traces est assez curieuse. Depuis la soirée du 15 novembre, Moreau n'avait pas reparu à Vincennes dans son domicile. On l'avait manqué une première fois à la station de Nogent-sur-Marne, ligne de Mulhouse. Comme on le savait en relations avec un individu qui habite ce dernier pays, on se décida à arrêter l'homme et à l'emmener, en lui disant qu'il avait été dénoncé par Moreau comme le meurtrier d'Henri Moutier. Celui-ci, qui était parfaitement innocent, se décida, dans son indignation, à révéler le garni où Moreau se cachait et où l'on pouvait le surprendre. Deux heures après, il était effectivement trouvé au domicile indiqué, dans le

> village de Levallois-Perret. » L'ex-franc-tireur, depuis son arrestation, a montré un rare cynisme : il prétend n'avoir tué le malheureux garde que par imprudence, son arme étant partie involontairement au moment à l'ombre; mais, bast! la société des braconniers est une bonne mère de famille; elle fera une pension à ma femme; et, quant à mes enfants le baron de Rothschild les élèvera. » - On lit dans le Droit du 15 :

> « Mises avec une grande distinction, deux dames se présentaient avant-hier au magasin de nouveautés du Louvre, vers trois heures de l'après-midi, moment de la plus grande affluence des acheteurs. Elles allèrent de rayon en rayon et marchandèrent, sans rien acheter, une foule d'articles.

dans la poche de sa robe un paquet de la valeur voiture, l'accusé Cuvelier a chargé un des cud'une vingtaine de francs. Il avertit l'inspecteur | rieux qu'il connaissait de porter ses complipour éviter tout scandale, les invita à monter dans une salle particulière, où elles seraient fouillées par une personne de leur sexe, attendu qu'on les soupçonnait d'avoir soustrait des cra-

» Les deux élégantes protestèrent avec une feinte indignation; néanmoins, elles consentirent à suivre l'inspecteur.

» Il faut ouvrir ici une parenthèse pour révéler quelques particularités curieuses relatives aux voleuses à la carre. » Elles ont des chaussures très-larges. Tout en examinant des étoffes, elles font tomber une

pièce de dentelle ou de soierie. Elles la ramas sent avec le pied déchaussé, dont elles se servent comme d'une main et la tiennent serrée equis l'habitude de marcher ainsi, mais à la condition de ne pas monter d'escalier. » Au Louvre, obligées d'en monter un, elles laissaient derrière elles des paquets de cravates

et de foulards. » Une demoiselle de comptoir qui les fouilla, reconnut que l'une d'elles avait une jupe doublée en étoffe très-forte et garnie à l'intérieur de le Droit publie les lignes suivantes : trois immenses poches, dites profondes, dont on retira, chose à peine croyable, trois pièces de met à peine d'énoncer la nature de ces sortes drap cyclope, de cinquante mètres de longueur; d'affaires. Il nous suffirait, d'ailleurs, du sence qui, à raison de fr. 11-75 le mètre, fait près

» Tandis qu'on opérait cette extraction, la carreuse faisait mine de se pâmer et tombait reilles à celles dont nous avons entendu, aux dans les bras de sa compagne qu'elle appelait audiences de vendredi et samedi, les affligeants sa sœur; puis, se remettant, elle offrit, si on les détails. Vingt et un enfants, garçons et filles, ont laissait partir, de payer le double du prix de été souillés, démoralisés, dépravés, « corrom-

» Malgré les larmes des deux aventurières, on puartier du Palais-Royal. Elles refusèrent de répondre aux interrogations de ce magistrat; mais ine adresse saisie sur celle qui avait commis le vol fit connaître qu'elle demeurait rue Lafayette. » Le commissaire de police s'y transporta, et ut obligé de recourir à un serrurier pour avoir accès dans l'appartement, qui était richement

» On y trouva trois immenses malles, remplies d'étoffes volées, d'une valeur d'environ 40,000 fr., provenant, pour la plus grande partie, des magasins du Louvre. » Il résulte de l'enquête que ces deux femmes

sont sœurs, originaires de Madrid, et se nomment Nicolea et Maria-Santa-Julia S... La première habite Paris depuis trois ans; elle est mariée et a un enfant, élevé dans l'un des principaux pensionnats de la capitale. » Le mari se dit courtier en marchandise.

mais il n'exerce en réalité aucune industrie. Prévenu probablement de l'arrivée de la police, il avait quitté l'appartement en emportant tous les fonds, et il avait été prendre son fils au pensionnat pour l'emmener avec lui. » L'autre femme était à Paris seulement depuis

rois jours. On a lieu de supposer qu'elle venait périodiquement chercher les trois malles, sa grosses lèvres pâles, front bas, cheveux épais e ceur lui écrivant lorsqu'elles étaient pleines. » Elle vendait les étoffes à Madrid, où peutêtre elle tient elle-même un magasin de nou- tient les bras croisés. Son impassibilité ne s'est

» Toutes deux ont été mises à la disposițion de la justice. »

- En revenant le 14 au matin de Clichy, où il était allé voir une vieille tante, Richard Bruneau, ailleur, fit la rencontre du nommé R..., son ancien camarade d'atelier, qu'il pria de l'aider dans e déménagement qu'il allait faire.

Ils fêterent d'abord leur rencontre par de larges libations, puis ils se rendirent, clopin clopant, au domicile de Bruneau, rue Lécluse. R..., qui se trouvait sans travail depuis plusieurs jours, saisit cette occasion pour se procurer de faciles moyens d'existence.

Il envoya son camarade chercher du vin chez e marchand d'en face, et, pendant son absence, l s'empara de la somme de 150 fr., qui formait les économies de Bruneau, de deux montres et d'un paquet de linge de corps, le tout renfermé dans une vieille commode restée ouverte.

Il allait fuir avec son butin quand celui-ci arcomprends, car alors your ne serez plus dans les | riva avec sa maitresse qu'il venait de rencontrer. conditions qui vous permettront de rester; ce sera | R... youlut passer malgré leur opposition. Plus votre testament; mais organiser le reste ce n'est | vigoureux que son adversaire, il repoussa Brudans les escaliers où ce dernier se brisa le crâne.

R..., subitement dégrisé, se livra alors passage en terrassant la maîtresse de Bruneau, qui se suspendit à ses vêtements avec un dernier effort. Pour s'en délivrer, il la saisit par le cou, la fit râler et la rejeta mourante sur la dernière marche de l'escalier, puis il s'enfuit renversant | tout sur son passage.

Dès que cette double tentative de meurtre fut connue, on se mit à la recherche de R..., que l'on a trouvé pendu dans son domicile, rue du l'il a manqué tout à fait. Renard. (Le Soir.) - On lit dans le Soir, du 16:

" Hier matin, vers sept heures, un individu disant se nommer Couturier, s'est constitué prisonnier au poste établi à l'entrée du bâtiment du plus sombre, ces veilleuses n'auraient servi qu'à service des mœurs, quai des Orfévres, où il a déclaré avoir tué sa femme à coups de hachette. » La scène avait eu lieu dans l'arrière-boutique. La victime avait reçu sur la tête deux coups

qui avaient fendu le crâne, en sorte que la cervelle s'en échappait à moitié. La croyant sans prise de Martha, avec Monjauze et Mile Sorandi vie, le meurtrier l'avait traînée par les cheveux, dans les principaux rôles de l'opéra de Flotow jusqu'à la porte de la cave, dans laquelle il l'a- la direction s'était ingéniée pour suppléer » Couturier était d'abord employé aux pompes par les journaux que la représentation aurait seront jamais assez forts pour tenir en echec, dans funèbres et attaché au dépôt que cet établisse écouter une œuvre aimée que pour voir de leurs ment possède sur le boulevard de Vaugirard.

» Ainsi fut fait. Mais Couturier avait un grave défaut, il buvait. Après avoir longtemps patienté,

obligé de vendre le fonds.

» M^{me} Couturier avait de son premier mari deux filles déjà grandes, qui avaient fait des économies et qui rachetèrent l'établissement en y mettant pour condition l'éloignement de leur beau-père dont elles payèrent les dettes.

» Ce dernier employa tous les moyens pour rentrer au bercail, mais ses belles-filles, douées d'un caractère très-ferme, se montrèrent inflexi bles. Couturier rôdait sans cesse autour de la maison, en disant que cela aurait une fin et qu'il ferait un malheur.

» Il n'a que trop bien tenu parole. Sa femme a cessé de vivre.

» Un détail curieux, c'est que l'aînée des deux filles devait se marier samedi prochain; les invitations avaient été faites et le repas de noces

» Conduit chez M. Bérillon, commissaire de police du Palais-de-Justice, Couturier a été ensuite écroué au Dépôt.

— On lit dans la Liberté du 16: « La crue n'a pas discontinué, ainsi qu'on | » Les cours de l'école des sciences sont égalesemblait l'espérer hier en voyant la pluie cesser. Aujourd'hui elle dépasse de 18 centimètres la grande crue de 1866, et si elle monte encore. elle atteindra celle de 1861, la plus forte du

» Hier matin, M. le préfet de police, accompagné de M. Alphand, ingénieur en chef directeur des travaux de Paris, et de deux conseillers municipaux, s'est rendu dans le quartier de Bercy, qu'il a parcouru ainsi que celui de la Gare, et a pris toutes les mesures propres à atténuer les effets de l'inondation. » Une flottille de 50 à 60 bateaux fait, dans ce quartier, un service très-actif, transporte les ha-

bitants, les commerçants et nombre de curieux. » La Grande-Rue est très-animée. L'eau fait rruption par les bouches d'égout dans la rue Nicolai. » Le flot bat les maisons. Beaucoup d'habi-

tants sont obligés de déménager. » - On lit dans l'Echo du Nord du 16 : « Dimanche dernier, à ciuq heures du matin,

les inculpés de l'affaire du bois de Boulogne, à Lille, au nombre de neuf, ont quitté la prison de » Elles arrivèrent au comptoir des cravates la ville. Un omnibus les attendait pour les conpour dames. Là, tandis qu'elles examinaient des duire jusqu'à la gare, d'où ils ont immédiatefoulards, le commis vit l'une d'elles en glisser ment été dirigés sur Douai. Avant de monter en ments à sa femme et à ses enfants. Il semblait calme. L'inculpé Basset, au contraire, avait la tête enveloppée d'un mouchoir et paraissait vouloir se dissimuler.

Il ne faudrait pas déduire de ce transfert que 'affaire du bois de Boulogne doit passer de suite en cour d'assises. Mais la prison de Lille est actuellement encombrée, et l'on cherche, autant que possible, à la dégager. Dès sa construction, en 1835, on l'avait jugée trop petite; aujourd'hui elle est hors de toute proportion avec le nombre des détenus, et l'on nous affirmait, ce matin, que plusieurs centaines de prisonniers y couchaient sur la paille. Les fraudeurs, plus nombreux que jamais, sont compris pour une grande part dans à 390. ce nombre.

» Ce fait, du reste, n'est point particulier à la prison de notre ville; le département du Nord, par suite de la contrebande qui s'exerce sur les différents points de la frontière, a de l'encombrement dans toutes ses prisons, et soixante condamnés de notre région viennent même d'être dirigés sur Laon pour y subir leur peine. »

- Sous ce titre : Affaire du mariste Augé attentats à la pudeur; vingt et une victimes. « La loi, d'accord avec la morale, nous per-

timent de respect qui s'impose à chacun, pour savoir que notre premier devoir est d'épargner au lecteur le récit de monstruosités papus jusqu'à la moelle » — ainsi que l'a dit M. l président Gaillard; — ils ont été fanatisés par les conduisit devant le commissaire de police du d'horribles prédications, abrutis par de précoces débauches, terrifiés par la peur du diable, du frère Augé et des gendarmes.

» Nous l'avions dit au cours de l'instruction une influence occulte a pesé sur l'esprit, ébranlé déjà, de ces malheureuses créatures; quelquesunes d'entre elles ont rétracté toutes leurs affirmations premières; mais ce changement d'attitude ne s'est produit que chez quelques-uns des garçons; quant aux petites filles, elles sont toutes affirmatives.

» Ce frère Augé, homme intelligent, froid, cynique, était depuis vingt ans instituteur puolic à Cérons; il y était venu en qualité d'adjoint au directeur de l'école, et cinq ans après, se faisant distinguer par son zéle, sa ferveur, ses exceptionnelles aptitudes et surtout par la serriabilité de son caractère, il remplaçait son chef dans les délicates fonctions de directeur intellectuel et moral de la jeunesse de Cérons. On sait ce qu'il a fait de ses élèves, et quel souci il a eu de la chasteté des enfants et de l'honneur des

» Augé est un homme de quarante ans environ : petit, nerveux, ceil noir, regards fixes, sourcils constamment froncés, narines dilatées noirs, coupés ras; une peau brune et huileuse un aspect peu engageant. Il est vêtu de noir et pas démentie un seul instant,

» Ce grand criminel n'a rien avoué à ses juges malgré toute l'habileté du magistrat qui dirigeait es débats. A une question du président, il a essayé de répondre qu'il était victime d'un odieux complot tramé par des ennemis ignorés de lui Et M. le président ; « Des ennemis, dites-vous. mais ils ne seraient pas tant vos ennemis que ceux de ces pauvres enfants perdus et de leurs veau, a, depuis sa prorogation en juin, subi diverses

familles désolées! » M. le président Gaillard a dirigé ces tristes débats avec intelligence. » M. Fortier-Maire, avocat général, a soutenu

'accusation; il a demandé, à la satisfaction de tous, que le verdict du jury fût impitoyable, » Me Jollivet, avocat d'office, avait une tâche ngrate. Il a plaidé la folie. Mais l'intelligence

me est coupable et moins il est responsable. » Le jury du département de la Gironde rendu un verdict affirmatif sur toutes les questions posées et sur celle des circonstances aggravantes. En conséquence, Augé a été condamné à vingt ans de travaux forcés, maximum de la - Par suite des dégâts causés par les inonda-

tions de la Loire, l'usine à gaz de Nantes a du cesser de fonctionner. Voici, d'après le Phare de la Loire, l'aspect que présentait la ville le 14 : « La ville offrait, pendant la soirée, un singu lier aspect. Passagèrement, le gaz a pu être al umé dans quelques établissements, mais bientôt » Dans les réverbères, fumaient des veilleuses à l'huile. On était parvenu à en réunir dix-huit cents. Un clair de l'une magnifique rendait l'ab-

sence du gaz peu sensible. Si le temps avait été

indiquer les obstacles à la circulation présentés par les candélabres, car elles ne sauraient projeter, à la hauteur où il a fallu les placer forcément, aucune lueur sur le sol. » Au Grand-Théâtre où l'on donnait une relieu quand même, s'y sont rendus autant pour

yeux comment on allait se tirer d'affaire dans Le concierge étant mort, il courtisa la veuve, espérant que la place, qui était bonne, lui revienune circonstance aussi exceptionnelle. » Ces personnes, fort nombreuses ent assisté au triomphe de la bougie stéarique et des lanternes vénitiennes. Des lanternes dans le vestion le mit à la porte. Sa femme partagea son sort. bule, quatre lustres à bougies dans la salle. » Il fallait vivre. Mmo Couturier réunit tout ce deux autres lustres sur la scène même, une bou-

qu'il n'en vendait, et il faisait l'æil aux amis qui liers transparents : voilà l'ensemble des expépayaient quand ils en avaient le temps. On fut | dients mis en œuvre par M. Ferry, pour éclairer Martha et le public

» Nous renonçons à peindre l'effet de ce luminaire improvisé. Les deux lustres descendant du ciel en pleine campagne et accrochés aux nuages rappelaient la mise en scène naïve des temps passés. Mais il le fallait!

my

sei

dé

jou

que

dor

pel

viè

var

rep

pou

d'ir

sio

acc

pri

mo

qu'

cet

Sion

con

VOU

ni à

» L'exécution de Martha s'est ressentie de ce que cet appareil avait d'anormal. L'orchestre avec bougies a joué avec moins de sûreté encore que s'il avait eu du gaz. Il y a eu des hésitations

regrettables. » Malheureusement pour nos artistes, si laborieux et si dignes d'interêt, le système adopté pour dissiper les ténèbres dans la salle Graslin, offre des inconvénients graves. Hier, une lanterne vénitienne s'est enflammée près d'un portant de coulisses. Il y a des risques d'incendie qui ont effrayé les compagnies d'assurances répondant de la valeur de l'immeuble. Par suite, la municipalité a dû donner l'ordre de suspendre les représentations jusqu'à la reprise du service du gaz.

ment suspendus.

» Il est à désirer que les habitants eux-mêmes et les agents de la municipalité fassent le possible pour éclairer les appontements des rues inonlées, afien d'éviter des accidents. »

Bulletin de la bourse de Paris.

16 décembre. - Les bonnes dispositions de samedi s'affirment de plus en plus. La Bourse se montre satisfaite des résultats de la ournée de samedi; elle voit dans le vote et dans les incidents de la séance de l'Assemblée le germe du rétablissement des bons rapports entre le pouvoir exécutif et la Chambre

Aussi les cours de nos fonds publics sont beaucoup mieux tenus Le 3 p c. a fait 53-85, coupon de 75 centimes détaché, mais il revient à 53-70 Le 5 p. c. libéré a varié de 84-55 à 85-10, il reste

L'emprunt a été coté 87-35, mais il finit à 87-30, en hausse de 27 c. 1/2. On croyait au début à des cours plus élevés encore, mais les spéculateurs prudents ont voulu, avant de s'engager trop carrément, attendre le résultat de la séance que tient aujourd'hui la commission des Trente, et dans laquelle MM. Thiers et Du-

faure seront entendus. Les fonds étrangers sont calmes, quoique un peu mieux tenus. Le 5 p. c. italien, qui était offert dans a précédente bourse à 67-95, reprend à 68-30; en ôture ce fonds reste à 68-10.

Les valeurs financières sont très-fermes pour la lupart. Le Crédit foncier est demandé à 857-50 ; la Société générale fait 570 ; le Crédit mobilier se tient à 412-50; le Crédit mobilier espagnol oscille de 505 à 502-50. La Banque de Paris est faible à 1,295. Les valeurs de chemins de fer n'ont pas de fortes variations, et elles ne donnent lieu qu'à un nombre très-restreint d'affaires.

L'Autrichien et le Lombard sont offerts et en baisse Les transactions ne sont guère plus actives sur les valeurs industrielles. Le Gaz parisien, cependant, est mieux tenu : il fait 700 fr. Il y a aussi une certaine reprise sur le Suez qui a fait 397-50 et qui termine

COMMUNICATIONS ET AVIS DIVERS.

Le savon royal de Thridace de Violet, parfumeur à Paris, est le seul recommandé par les célébrités médicales, pour l'hygiène, la beauté et la frascheur de la peau. - Exiger la marque de fabrique : A la Reine des Abeilles.

NOUVELLES D'ANGLETERRE.

Bulletia de la bourse de Londres. (Correspond. particulière de L'INDÉPENDATICE.)

La bourse a ouvert avec un calme trop complet Néanmoins, les prix n'ont pas subi de variation défavorable, et ils présentent même une certaine apparence de fermeté.

Dans le courant de la journée, l'attitude du marché a été à peu près le même qu'au déput. Personne ne veut s'engager dans des spéculations importantes, ce qui donne au marché une lourdeur dont il est difficile de la faire sortir. Cependant les bonnes nouvelles de la Bourse de Paris ont eu cette puissance sur le marché des valeurs publiques étrangères, et ce dernier, bien qu'aussi inactif que celui des valeurs ndustrielles, a maintenu ses prix de samedi, et même dans plusieurs cas, il y a eu un léger mouvement en avant. Les rentes françaises 3 p. c., 6 p. c., 5 p. c. 1871, 5 p. c. 1872, ont ouvert la voie et elles ont été survies par l'emprunt du Khédive, par le 5 p. c. itaien, par le 5 p. c. turc 1865 et par le 6 p. c. turc 4869. Les consolidés anglais n'ont pas bougé, non lus que les valeurs du gouvernement américain qui restent fermes.

Sous l'influence du mauvais temps qui fait craindre pour les recettes des chemins de fer, les actions des railways anglais ont subi une baisse zénérale de

On a coté, fonds anglais: 3 p. c. cons., au compt..... 91 3/8 à 91 3/4 Id. à terme... 91 3/4 à 91 7/8 3 p. c. réduit et nouveau... 91 3/8 à 91 4/2 4 p. c. de l'Inde..... 103 1/2 à 104 0/0 5 p. c. id.. 108 1/4 \ 108 3/4 Rente française:

5 p. c. 1871..... 82 1/2 à 83 1/2 sur la place comme à la Banque. L'argent abonde et les brokers travaillent facilement à 4 3/4 p. c.

NOUVELLES D'AUTRICHE. (Correspond. particulière de L'INDÉPENDANCE.)

Vienne, 12 décembre.

A la session des Diètes, laquelle est close depuis deux jours, succède aujourd'hui celle du Reichsrath. La Chambre des Députés, qui va se réunir de nou transformations dans les élections complémentaires, mais ce ne sont que des changements de personnes qui n'influent pas sur la position des partis. La Chambre des Seigneurs ne reprendra ses tra-

vaux que dans le courant de la semaine prochaine. L'ordre du jour d'aujourd'hui de la Chambre n'a du reste, qu'une importance secondaire. Tout l'intédiabolique dont Augé a fait preuve dans les dé- rêt de la session se concentre sur la réforme élecbats rendait inacceptable ce système, que M. le torale au sujet de laquelle les ministres observent président a détruit en deux mots : « Messieurs | encore une réserve des plus discrètes. Nos organes les jurés, a-t-il dit, d'après la défense, plus un libéraux n'en consacrent pas moins de longs articles au revirement salutaire que le suffrage direct est appelé à opérer, tandis que les journaux fédéralistes et la presse gallicienne éclatent en imprécations contre ce que le Dziennik Polski appelle un attentat à l'existence des Diètes.

Si cet attentat devait être perpétré, les députés polonais auraient, de l'avis du Dziennik, à regarder le Reichsrath comme une assemblee révolutionnaire et à la quitter en protestant. Bien plus, les pays hostiles à la réforme électorale auraient pour devoir de ne pas accepter les charges financières qui leur seraient imposées par une assemblée aussi illégale. Aujourd'hui même le gouvernement présentera un

projet de loi autorisant la perception des impôts jusqu'au 31 mars 1873. Le budget de l'année prochaine ne sera soumis à la Chambre que demain ou aprèsmain. Une partie des fédéralistes, en première ligne les Tyroliens, paraissent résolus à ne pas exercer ses man-

dats, mais la tactique de cette fraction est sujette à de si brusques variations qu'il est difficile d'en déterminer les conséquences. Elle conduirait, en cas d'abstention persistante, à l'application de la loi sur les élections directes éventuelles, Quelque parti que prennent d'ailleurs les élél'éclairage habituel. Beaucoup de gens, avisés ments plus ou moins sécessionnistes, ils ne la question électorale, la majorité constitutionnelle

si, comme il y a lieu de le prévoir, l'accord s'établit

entre les députés de la grande propriété et ceux des

autres groupes. Au conseil municipal de Vienne règne la discorde. Vous vous rappelez le vote du bourgmestre, M. Felder, dans la question de la réforme électorale communale. Vous savez que, à la Diète de la basse qu'elle possédait, et l'on acheta un fonds de mar- gie dans chaque verre des becs de gaz de l'or- Autriche, le chef de la municipalité a voté pour le chand de vins. Couturier buvait plus de liquide chestre, transformés ainsi en autant de chande- maintien du système électoral en vigueur, dont la

Vingt-deux membres de la gauche du conseil ont, en conséquence, invité M le Dr Felder à justifier son opposition contre la désision de la majorité.

Le bourgmestre a répondu qu'il n'avait jamais fait mystère de cette opposition au conseil même, qu'il m jorité le désirait.

Les interpellateurs ont aussitôt présenté une mosens de la décision municipale.

Cette motion, dirigée contre le bourgmestre, a été défendue avec vivacité par plusieurs conseillers, au milieu de violentes interruptions de la droite. Cependant 65 voix contre 36 ont appuyé le bourg-

Ainsi battus, les 22 membres de la gauche, auxquels s'est associé un 23°, sont immédiatement sortis pel aux électeurs.

Voilà donc une sorte d'agitation organisée contre le bourgmestre. Déjà un club démocratique du neuvième arrondissement a pris une résolution approuvant l'attitude des conseillers démissionnaires. Il reproche à M. Fulder d'avoir fait litière de ses propres convictions, et « déplore l'abaissement des conseillers municipaux qui, après avoir voté au conseil pour l'abolition des colléges électoraux, viennent d'infliger à eux-mêmes et à la minorité de la Diète un vote de défiance. »

Comme vous voyez, il y a là de vigoureuses passions en cause.

La nomination de onze nouveaux membres de la Chambre des Seigneurs vient de combler les vides faits dans cette assemblée par la mort. Elle ne paraît pas avoir de portée politique et est généralement accueillie avec faveur.

Les négociations du gouvernement de Hongrie à la prison Saint-Antoine. » avec la députation regnicole de Croatie vont être reprises, paraît-il, les unionistes de cette députation se montrant disposés à transiger.

Le projet de réforme électorale du ministère cisleithan sera communiqué prochainement à un certain nombre de députés et de pairs. Il dépendra des délibérations de ces messieurs sur la matière, que le Reichsrath soit saisi sous peu, ou seulement après les vacances de Noël, de la question du suffrage I tin, président du conseil de l'empire. Il résulte du

NOUVELLES DE SUISSE.

(Correspond. particulière de L'INDÉPENDANCE.) Genève, 12 décembre.

libéraux et les ultramontains. Les premiers, paraît-il, auraient, après délibération, écrit au père Hyacinthe pour le prier d'accepter la cure de Genève demeurée vacante par la destitution de M. Mermillod. Il va sans dire que cet appel ne serait fait officiellement qu'après l'acceptation présumée de la prochaine loi sur on sait, au peuple l'élection des curés. On ajoute que le P. Hyacinthe aurait reçu d'autre part un avis très-sensé, lui annonçant que les catholiques qui à l'église, si bien que le futur curé par la volonté nationale risquerait de prêcher dans le désert. M. Hyacinthe aurait fort bien compris la chose et répondu qu'il voulait bien venir à Genève, mais à condition qu'il y fût convié par des catholiques sérieux. On se serait mis aussitôt à chercher les catholiques sérieux qui, passant sur le mariage et autres hérésies de dogme ou de fait, voudraient avoir ici pour curé le P. Hyacinthe. On m'assure même (c'est le point le moins probable de toutes ces assertions) que les catholiques sérieux sont trouvés. Voilà où en

D'autre part, on assure que la cour de Rome, pour sortir des embarras où M. Mermillod l'a jetée à Genève, aurait l'idée de donner à ce prélat le titre d'évêque de Lausanne. On indemniserait le titulaire actuel par une dignité quelconque, et l'église de Genève demeurerait ainsi attachée à l'ancien diocèse, sans être détachée du remuant abbé. Ce dernier pourrait même résider, s'il lui plaît, à Genève, aucune loi ne lui imposant la résidence à Fribourg. Voilà le bruit qu'on a lancé, peut-être comme ballon d'essai, Par malheur, il y a beaucoup de gens à contenter dans cette affaire. D'abord les catholiques de Fribourg qui sont gens très-pieux, très-convaincus, et qui verraient de très-mauvais œil le déplacement de leur évêque. Puis le gouvernement de Genève qui pourrait bien, à tort ou à raison, s'attribuer un droit de veto et refuser l'évêque officiel qu'on qu'on lui imposerait. Puis les dialecticiens qui, dans cette affaire, ont soutenu les droits de Rome. Ces avocats d'occasion ou de profession ont démontré par des raisons convaincantes que le Vatican pouvait faire ce qu'il voulait du diocèse de Genève sans avoir à s'occuper ni à s'inquiéter du pouvoir civil. Bonc, si le Saint-Père ne trouvait d'autre moyen de tout arranger que de zow, font valoir, dans un article publié par la Ganommer M. Mermillod évêque de Lausanne, il donnerait tort, par ce retour aux prescriptions du bref de les transports de bestiaux par les chemins de fer. 1819, à tous ceux qui s'étaient évertués à prouver que ce bref n'existait pas ou n'existait plus ou ne liait d'aucune sorte le père de tous les fidèles. Par conséquent M. Carteret aurait très-bien fait de résister, et cette résistance aurait fait rentrer Pie IX dans les voies légales. Voilà un aveu qu'on ne peut imposer à l'infaillibilité pontificale; depuis le nouveau concile, le chef de la chrétienté n'a plus le droit d'avoir tort.

Un dernier trait maintenant qui caractérise les fidèles d'un autre culte. Les journaux d'ici publient des avis mortuaires, annonçant en termes très-sımples le décès de telle personne, et priant les amis et connaissances du défunt d'assister à l'enterrement. Mais cette simplicité ne convient pas à ceux qui affichent volontiers leur religion et qui ne craignent pas de la mettre aux annonces. Voici un de ces

avis que j'emprunte à un journal d'avant-hier avait donnée, après être restée 81 ans dans son en- Bourse, seuille de notre capitale, signale les avan-

veloppe mortelle. " Voilà ce qu'une femme de beaucoup d'esprit appe-

lait le patois de Canaan. Changeons de théâtre, et finissons par une nouétait réfugié depuis la guerre et il y menait une vie spéciaux composant le personnel de la partie techsi retirée que sa présence n'a été signalée à la plupart des Génevois que par sa mort. C'était, vous le dans la vérité, plutôt que dans la variété, des effets d'une gaieté franche et vive. Il avait défendu Paris en 1814; il montrait une certaine culture, tournait facilement les vers et a raconté sa vie dans une célèbre Epître à Bouffé. C'est là qu'il nous apprend ses débuts malheureux dans le genre noble :

L'effet produit par moi dans les genres tragiques Semblait me destiner à l'emploi des comiques. Hélas! après avoir amusé tant de monde, il vient de mourir à l'hôpital de Genève; on l'enterrera demain. Poor Yorick!

On lit dans le Journal de Genève du 15

« Le mois dernier la cour correctionnelle de Ge-nève a eu à s'occuper d'une affaire d'abus de confiance dans laquelle le corps du délit était une caisse renfermant de l'argenterie, d'une valeur supérieure à | nombre des crimes n'en soit augmenté. 4,000 fr. et qui mise en dépôt chez M. T. par une dame Bauer avait été indûment retenue par M. T.

» Dans le procès dont il s'agit, où cette dame Bauer de la Légion d'honneur.

majorité du conseil municipal demandait la modi- » Déjà, dans le courant de l'été, la police de notre canton avait eu à s'occuper de la présence de Mme Bauwer, et cela malgré les instances de M. T. lui-même, qui, pour protéger cette personne avec laquelle il se trouvait en relation, était allé jusqu'à menacer le département de justice et police d'interpellations dans le sein du Grand Conseil, dans lequel il siégait comme

» Néanmoins, l'autorité de police avait l'entention entendait voter librement et qu'il savait que le pro- i de ne pas tolérer plus longtemps son séjour à Gejet le loi municipal ne serait pas sanctionné par la 1 nève. C'est à ce moment que la dame Bauer réclama conronne. Il offrait de se démettre de sa charge si la instamment de T. la restitution de la caisse d'argenterie, et que celui-ci, changeant de tactique à son tour, quart ou peut-être de la moitié d'un million de dolfit son possible auprès du département pour se débarrasser de ladite dame par son expulsion du territion terdante à exprimer des remerciments aux vingt- toire genevois. Mais, comme une plainte était portée sept membres de la Diète qui avaient voté dans le | en ce moment, il ne pouvait être question d'une mesure qui aurait jeté un jour fâcheux sur l'impartialité | bres de la Chambre des Représentants, et de celui de la justice.

» Postérieurement au procès, dans lequel M. T fut, comme on le sait, condamné à trois mois de prison, le département de justice et police re- semble sera à peu de chose près le même que pour cut une communication du Conseil fédéral. La 1872-1873, et le comité des allocations (approprialégation de France à Berne, par une note du 27 nomestre, en déclarant vouloir passer à l'ordre du vembre, avait porté à sa connaissance que, d'après des renseignements parvenus au ministère de l'intérieur, l'argenterie emportée de Paris à Genève par la dame Bauer et désignée d'une manière trèsexacte, provenait, comme nous l'avons dit, de l'hôtel de la salle du conseil et ils ont tous pris le parti de | de la Grande Chancellerie de la légion d'honneur. donner leur démission et de la motiver dans un ap- | rue de Lille, d'où elle avait été enlevée pendant le règne de la Commune

La légation de France demandait, vu ces circonstances, que, jusqu'à nouvel ordre, le séquestre fût maintenu sur cette argenterie, et qu'il lui fût transmis un rapport sur les mesures conservatrices

prises à Genève. » A la suite de cette dépêche, le département de justice et police donna l'ordre au greffier de la cour de justice de ne point se dessaisir des objets déposés au greffe. L'examen dont ils furent alors l'objet constata qu'ils ne portaient aucune marque apparente et spéciale indiquant qu'ils eussent appartenu à la chancellerie de la Légion d'honneur. Ils sortent des ateliers de l'orfévre Odiot, boulevard des Italiens. » Le 12 décembre, le département de justice et police a reçu de Berne une nouvelle dépêche, portant que la dame Anne Hertzer, femme Bauer, étant poursuivie en France pour vol, et se trouvant sous mandat d'arrêt, il était invité, conformément à l'art. 4 du traité d'extradition entre la Suisse et la France, à procéder à son arrestation provisoire et à la saisie de la caisse d'argenterie

» M^{me} Bauer a été arrêtée le lendemain et écrouée

NOUVELLES DE RUSSIE.

On écrit de Saint-Pétersbourg :

« Le 21 novembre courant a eu lieu la séance annuelle du conseil des établissements de crédit de l'empire, sous la présidence du grand-duc Constandiscours prononcé à cette occasion par le ministre des finances que le total général de la dette inscrite au grand-livre, à l'ouverture de l'exercice 1872 s'élevait à 98,279,000 fl. de Hollande, 34,670,200 liv sterl.; 438,791,430 roubles métalliques et 509,592,793 roubles papier. En comparant ces chiffres avec les comptes rendus précédents, nous constatons une diminution de 1,446,000 fl. de Hollande, 478,000 liv. sterling, 2,050,660 roubles métall. et 5,591,206 rou-Il circule ici des nouvelles ou plutôt des bruits que bles papier, au 1er janvier 1872, sur le montant je prends au passage sans affirmer qu'ils soient vrais. total de la dette inscrite au grand-livre. Quant aux qui a eu jusqu'ici tant de la première et si peu de la La réunion n'a pas accepté la démission du trésor, obligations, obligations consolidées des chemins de fer de Russie, etc., elles formaient, au 1er janvier 1872, un chiffre de 23,988,250 liv. sterling

» Parmi les dettes figurant en 1872 comme avances aites par la couronne, on remarque tout d'abord sous le titre de « Créances sur les compagnies de chemin de fer, » les sommes énormes avancées à la les affaires ecclésiastiques, loi qui commettra, comme « Grande Société », de 1857 à 1863, pour l'achèvement de la construction des lignes à elle concédées. Ces ayances s'élèvent à 28,000,000 de roubles. Er outre, le gouvernement, ayant jugé opportun de suspendre momentanément l'ouverture de nouvelles l'appellent sont ceux qui ne mettent jamais le pied souscriptions à des obligations de chemins de fer garanties par le gouvernement, a résolu, pour ne pas arrêter le développement de notre réseau des voies ferrées, de prendre à sa charge, à partir de l'année 1870 la réalisation du fonds d'obligations des compagnie et de leur faire les avances nécessaires pour l'exitation de leurs lignes. On lit au compte-rendu que e total des créances sur les chemins de fer s'élève 4 121,881,632 roubles papier et 131,537,764 roubles

» Le comte rendu des opérations de la Banque de l'Etat, pour compte du trésor, se résume ainsi : au 1er janvier 1871 le montant des billets de crédit er rculation était de 715,809,884 roubles; il en a ét de plus émis dans le courant de l'année pour 275,579 coubles, contre de l'or natif, et pour 14,130,197 roub contre du numéraire. Il en a été retiré dans le courant de l'année 6,001,613 et il restait en circulation à l'ouverture de l'exercice 1872, 724.214,040 roubles, soit une augmentation de 8,404,156 roubles sur

l'exercice de l'année 1871. » Les associations rurales de prêt et d'épargne, ou nques populaires, dont la première a été autorisée en 1865, ont pris depuis ce moment un développe ment toujours crossant, et aujourd'hui on ne compte pas moins de 117 de ces associations (plus 60 qui ouvriront prochainement leurs opérations) en plein fonctionnement dans 29 gouvernements et 63 dis-

»Le seul gouvernement de Novgorod en possède 30. Il aété avancé à 73 de ces associations, lors de leur fondation, des prêts montant ensemble à 98,032 roubles fournis par l'Etat, les zemstvos, les communes ou des particuliers. Selon le compte rendu, 27 associations ont vu pendant l'année 1871 le nombre de leurs membres s'élever de 1,065 à 5,073; les fonds ciaux représentaient un chiffre de 25,565 roubles et les dépôts 10,911 roubles. Ces 27 associations ont prêté pendant l'année 434,980 r, et il leur restait au janvier dernier, 92,467 r. avec un bénéfice net de

» Les intérêts prélevés par les associations pour leurs avances ont été généralement de 12 p. c. » M. le docteur Solowiew et M. Grinewsky, agent commercial de la ligne Koursk-Kharkow à la mer d'A-Le tableau qu'en fait M. Solowiew est vraiment révoltant, et l'on ne peut que se féliciter des résolutions adoptées par le congrès des délégués de chemins de fer et tendantes à opérer des réformes radicales dans cette question. « Jusqu'ici les troupeaux qui ont attendu dans les gares, sans boire ni manger, le moment le leur départ, sont ensuite entassés dans des waggons de marchandises ordinaires, sans fenêtres et sans jour, et restent sans nourriture ni boisson pendant tout le rajet qui dure quelquefois huit jours. » Qu'arrive-? Que les animaux, arrivés à l'état d'épuisement favorisent par là le développement parmi eux de la peste bovine, qui se propage ensuite à d'autres trou-peaux, les waggons n'ayant été soumis à aucun proédé de désinfection. Espérons donc, autant par hu manité que pour remédier aux préjudices matériels résultant d'un pareil état de choses, que les résolu-

tions du congrès recevront une prompte exécution, » On a proposé à l'examen du congrès des délégués de chemins de fer un projet relatif à la création l'écoles spéciales de chemins de fer qui seraient fon-« L'ame de Mme ... a été retirée à celui qui la lui dées et entretenues aux frais des compagnies. La tages que présenterait l'installation d'une semblable stitution à Kowrow, station située sur la ligne Moscou-Nijni-Novgorod, en raison de l'existence sur ce point, d'un vaste atelier de construction or-Société des chemins de fer russes et qui fabrique auvelle plus sérieuse et plus triste. Arnal vient de jourd'hui tous les engins et toutes les pièces du mourir à Genève, hier matin, à l'âge de 78 ans ; il s'y matériel roulant. Le choix distingué d'homines nique de ces ateliers permettrait de prendre parmi eux des maîtres exceptionnellement capables sans que pour cela le budget de l'école eut à supsavez, un comique d'un naturel parfait, et trouvant porter à cet égard aucune dépense extra. De leur côté, les élèves y trouveraient une occasion unique pour acquésir les connaissances spéciales du métier,

> » Une école à deux classes, fondée et entretenue par les ouvriers eux-mêmes, donne la mesure de l'énergie et du développement auxquels ils sont par-

» Une ville, qui par l'importance de ses constructions peut rivaliser avec Kowrow même, a été élevée par la population ouvrière de l'atelier, composée de mille hommes, et à l'instar des villes américaines, on a vu surgir avec une rapidité incroyable, une église, une école, un théâtre, un club, etc.

» On signale de divers côtés les graves inconvénients qui s'attachent à la législation actuelle, en ce qui concerne l'élection et la composition du jury. Des acquittements nombreux, qu'il semble difficile de justifier, servent à répandre dans le peuple l'idée de depuis vendredi notre bourse des stocks et ses l'impunité, et il est bien à craindre, si l'on ne porte un prompte remède à cet état de choses, que le

» Mais voici un fait qui vient de se passer à Simbirsk et qui démontre de la manière la plus concluante l'urgence des modifications réclamées. Un était plaignante, il avait été donné par le défenseur paysan, qui faisait partie du jury, a pris au vestiaire du prévenu des renseignements peu édifiants sur les le paletot d'un des témoins et est allé l'engager dans antécédents de la dame Bauer; il avait même été ar- un cabaret où il est allé boire! Le Monde russe pro- plutôt qu'une si je me mélais de celui du North-Westiculé contre cette personne, dont le fils a exercé à pose d'exclure de la liste des jurés tout paysan, fonc-Paris un commandement sous la Commune, l'accusa- tionnaire de sommune ou de canton, ou de ne les tion que l'argenterie apportée par elle à Genève et admettre que sur la désignation spéciale des comdéposée chez T..., aurait été volée à Paris à l'hôtel munes qui deviendraient par là responsables de la matin, ont fait 200 le vendredi soir, et 230 le samedi; nomination de jurés incompétents ou indignes. »

NOUVELLES D'AMERIQUE.

(Correspond. particulière de L'INDEPENDANCE.) New-York, 26 novembre.

Les divers chapitres du budget fédéral pour la prochaine année fiscale 1873-74 sont maintenant complets. Celui de la marine sera un peu moins élevé que celui de l'année actuelle; et il en sera de même pour le chapitre du bureau indien, qui serait réduit d'un lars. Mais celui des allocations législatives, judiciaires et exécutives subirait une légère majoration, par suite de l'augmentation du nombre des memdes élèves des écoles militaire et navale de West-Point et d'Annapolis. En somme, le morceau d'entions) serait déterminé à s'opposer à toute augmentation sur quelque chapitre que ce soit.

Samedi, le Président a gracié Reuben J. Young, de l'Alabama, condamné dans le mois de mai de cette année, à dix ans d'emprisonnement et à mille dollars d'amende, comme impliqué dans une conspiration de Ku-Klux. C'est encore un bon signe.

Les commissaires chargés de l'enquête sur les outrages commis le long de notre frontière du Rio-Grande ont terminé leur rapport, qui est très-long. Ils ont eu samedi à ce sujet un entretien de deux heures avec le Président. Ils n'ont poussé leurs recherches que sur un espace de cinq cents milles entre l'embouchure du Rio-Grande et la ville qui porte le même nom, et cependant ils affirment que les Américains résidant dans ces limites ont essuyé, par suite des incursions (raids) mexicaines, des dommages qui ne s'élèvent pas à moins de trente millions de dollars, sans parler des meurtres commis par les Mexicains. Ils croient, en outre, que s'ils avaient poussé leur enquête jusqu'à El Paso, ils seraient arrivés, en y comprenant les raids des Indiens, à un chiffre de cent millions de dollars. Ces commissaires concluent à ce que ceux de nos citoyens qui habitent le côté américain de la frontière soient, à l'avenir, plus efficacement protégés, et, à cet effet, ils demandent que l'on y augmente la cavalerie, si l'on ne veut pas voir éclater une guerre de brigandage. L'allocation accordée à cette commission par le Congrès est épuisée; mais il va en être voté une nouvelle, afin que l'enquête soit com-

N'étaient ces actes de véritables sauvages quelle que soit la couleur de leur peau, le Mexique, depuis l'avénement de M. Lerdo de Tejada à la présidence du Mexique, serait entré dans une ère de calme presque toujours inconnue du pays. Ce nouveau président, qui vient d'être proclamé tel par le Congrès à l'unanimité, débute par quelque chose de plus que de M. Ricard explique qu'il aurait voulu probelles paroles. La promesse de : « Peu de politique l'ester contre l'assimiliation faite de la et beaucoup d'administration, » contenue dans le gauche modérée à la gauche radicale par discours de M. Lerdo, est excellente pour un pays M. Raoul Duval. se compléter par la soumission de Diaz et des siens, gauche. vaut encore plus que le nouveau mot d'ordre du successeur de Juarez. L'amnistie fait partie du programme présidentiel ; et l'on dit même que ces troubles-fêtes repentants qui s'appellent Diaz et Trevino vont recouvrrer leurs anciens grades. Or, comme, d'un autre côté, le nouveau président renonce à exercer les pouvoirs extraordinaires qui lui avaient été conférés pendant la guerre civile, nous service de poste. pouvons raisonnablement espérer un bel avenir pour cette république si cruellement éprouvée de toutes

M. de Tejada a l'intention de rappeler le commissaire mexicain qui faisait partie de la commission mixte des réclamations américano-mexicaines, esèce d'Alabama claims en miniature, lequel commissaire, ainsi que je vous l'ai mandé, s'était refusé à ce que le tiers-arbitre tranchât une question où il y avait partage. Mais, comme on reproche aussi quelque raideur au membre américain de la commis sion, il est probable qu'on fera table rase, et qu'on choisira deux commissaires plus disposés à s'entendre. Toutefois, si les trente millions de dollars'de dompas trop où cette pauvre république pourra trouver du ministère d'état prussien.

de quoi solder l'addition. sonnage enfermé depuis si longtemps dans notre prison des Tombes, que plus d'un de vos lecteurs l'a sans doute oublié. Il s'agit de ce Carl Vogt, -atias Slupp, - dont le gouverneur Hoffman, en vertu du chargé provisoirement de la présidence. droit que lui donnait l'art. 8 d'un acte législatif de 1822, avait autorisé l'extradition, et qui serait déjà depuis longtemps en Belgique si ses avocats n'étaient intervenus qu'une heure plus tard avec leur writ of habeas corpus.

Pour ne pas allonger inutilement la courroie, je me de décider que le gouvernement de l'Etat de New- | dénués de fondement. Vork n'a, en aucun cas, le droit d'exercer le pouvoir d'extradition que lui confère l'acte précité. Le est. Courrier des Etats-Unis ajoute avec raison : « La ! pas versé dans les arcanes de la jurisprudence zette de Moscou, l'urgence qu'il y aurait de mettre un l'ètre investi d'un droit, mais à condition de n'en pas user. C'est si profond qu'on s'y perd. Enfin, c'est comme cela. Le Prussien soi-disant Carl Vogt pourra jouir en paix de la fortune qu'il a apporté de Bel-

> Sans doute; mais, pour cela, il faut qu'il sorte d'abord de prison; et je ne vois pas comment il y parviendra s'il ne fournit pas l'énorme cautionnement exigé de lui dans l'instance civile engagée pour le forcer à restituer les titres et obligations qu'il a apportés aux Etats-Unis. Et s'il le fournit, que lui restera-t-il?

Son défenseur vient, il est vrai, de requérir sa mise en liberté; mais le substitut du district-attorney s'y est opposé, attendu, a-t-il dit, qu'il doit être jugé à New-York pour avoir apporté dans cet Etat des titres volés. Les débats sur ce point seront repris samedi prochain.

La nouveile récolte de coton est estimée, dans le rapport dont j'ai maintenant à m'occuper, à 3,450,000 balles. Suivant les relevés officiels, celle de 1871-1872 ayant été de 2,974,351, nous aurions donc d'hui. Il y a encore une vingtaine d'orateurs en faveur de 1873-1872 une différence d'environ 475,000 balles. En prenant cent comme norme de la ganisé, il y a une dizaine d'années, par la Grande dernière récolte, la production des dix Etats à coton a été ainsi répartie pour celle-ci : Caroline Nord, 121; Caroline Sud, 124; Georgie, 119; Floride, 102; Alabama, 111; Mississipi, 112; Louisiane, 121; Texas. 126; Arkansas, 115; Tennessee, 110. Ces dix moyennes particulières en donnent une générale de 116, soit | blée législative de la Louisiane, seize p. c. de plus que la récolte précédente, les quels représentent, en effet, un total de 3,448,000 balles. Mais comme il reste encore un million de balles à sous le double rapport de la théorie et de la pra- cueillir, du temps que nous aurons pourra dépendre une augmentation ou une diminution de l'estimation

du rapport. Pendant que j'y suis, nos ports ont recu de l'intérieur, du 1er septembre au 23 novembre, 1,006,946 balles de coton de la nouvelle récolte, contre 770,274 en 1871; différence en faveur de 1872, 236,672 balles. Ce qui indique un gain de 30 p. c., au lieu des seize annoncés. Mais cette augmentation ira sans doute 00 0/0; coton, 19 7/8.

s'affaiblissant à mesure que les cotons rentreront. Ce serait évidemment le moment de vous parler du « corner » sur les actions du chemin de fer Chicago et North-Western qui met sens dessus dessous alentours. Mais si vous avez refusé de vous intéresser, il y a quelque temps au « corner » sur l'Erié, général Dix, devenu aujourd'hui gouverneur de l'Etat de New-York, vous prendriez deux pairs de ciseaux tern. Tout au plus, oserai-je vous dire en courant la poste : que ces actions, qui faisaient 95 vendredi

autres plus petits poissons ont eu la sottise de tomber; qu'il leur en coûtera vingt millions de dollars; que pour essayer de parer le coup, ils ont obtenu un mandat d'arrêt contre Gould, sous l'accusation d'avoir détourné la bagatelle de neuf mois, 71-00; mars-avril, 71-00. millions de dollars pendant qu'il était président de l'Erié; qu'il a été remis immédiatement en liberté provisoire sous caution d'un million de dollars, que la guerre a recommencé de plus belle, et qu'elle dure encore. Je m'arrête pour reprendre haleine.

27 novembre. Le grade de major général devenu vacant par suite du décès du général Meade, dont les funérailles ont eu une grande solennité, a été conféré, par le Président, au plus ancien des brigadiers généraux, le général Mac Dowell, qui commande le département militaire de l'Est, avec quartier général à New-York ou à Philadelphie, ad libitum. Cette nomination fait grand honneur au Président; car il eût pu en disposer en faveur d'anciens et intimes amis, et il a donné a préférence à l'ancienneté de grade.

Il a fait plus encore: nonobstant quelques circonstances qui ont amené plus qu'une brouille entre 00 0/0. -Rotterdam-Anvers, 00 0/0 à 00 0/0. - Na-M. Grant et le brigadier général Hancock, ce dernier, dans un obscur et lointain commandement de la frontière du Dakota, a été appelé à remplacer le général Mac Dowell dans le brillant et envié commandement du département de l'Est.

On ne saurait mieux commencer un second règne, et c'est ce que la Tribune, peu suspecte de flatterie, se plaît à constater et à louer.

A la bourse d'hier, l'or a fermé à 112 7/8. Les changes ont clôturé avec une grande fermeté aux cours suivants pour le papier de banque à vue : Londres, 110 1/4; Paris, 5-26 1/4 à 5-25; Anvers, 5-25 à 5-23 3/4. Nos fonds publics sont simultanément en hausse ici et à Londres; mais, à la Bourse d'hier, il ne s'est traité que peu d'affaires. Les titres au porteur étaient offerts aux cours suivants: 6 p. c. de 1881, 116 3/4; 5 p. c. de 1862 et 64, 112 7/8; de 65 anciens, 113; nouveaux, 115 1/4; de 1867, 5/20, 115 3/4; de 1868, 115 4/2.

Cotons middling uplands, 19 1/2. Comme le Congrès reprend lundi ses séances, je vais, moi aussi, reprendre mes correspondances régulières du samedi, afin de pouvoir vous donner un résumé de ses travaux de chaque semaine.

BULLETIN TÉLÉGRAPHIQUE. France.

Paris, mardi, 17 décembre. Dans la réunion du centre gauche

Il s'agit toujours de la guerre entre les catholiques dettes du trésor non inscrites au grand-livre, bons seconde. Mais la pacification du Mexique, qui vient de de M. Ricard de la présidence du centre

VERSAILLES, mardi, 17 décembre. L'Assemblée achève la discussion du budget des dépenses du ministère des finances. Des observations sont présentées à l'Assemblée pour le rétablissement d'un train rapide entre Paris et Marseille et du

Angleterre.

LIVERPOOL, lundi, 16 décembre. Les steamers Douro et Atlantic sont arrivés. Ce dernier avec 13,200 dollars en

Europe centrale

BERLIN, mardi, 17 décembre. La Gazette de Spener dit tenir des sources les mieux informées que le chanmages-intérêts dont j'ai parlé plus haut doivent être celier de l'empire a fait à l'empereur la ajoutés à la carte à payer par le Mexique, je ne voir demande de le décharger de la présidence

L'Empereur a déclaré verbalement à Avant d'abord le rapport de novembre du bureau M. de Bismarck qu'il était disposé à lui d'agriculture, je dois faire rentrer en scène un per- accorder tout allégement de travail qu'il pouvait désirer.

Le ministre de la guerre, comme le membre le plus ancien du cabinet, est

Phainsule iberigue.

MADRID, mardi, 17 décembre. On a parlé ces jours derniers avec insiscontenterai de vous apprendre que, de même que l'ance d'une crise ministérielle imminente notre cour suprême, la cour d'appel d'Albany vient | Les bruits qu'on répand à ce sujet sont

> Le cabinet reste positivement tel qu'il La tranquillité la plus complète règne

chose peut paraître singulière à quiconque n'est dans la capitale et dans toutes les provinces de la monarchie espagnole. Les nouvelles reçues au ministère de

l'intérieur sont des plus satisfaisantes et annoncent que la remise des conscrits aux autorités militaires s'achève partout avec la régularité la plus parfaite.

Orient.

BUCHAREST, lundi, 16 décembre.

Séance de la Chambre des Députés. -M. Vernescu, membre de l'opposition, a interpellé hier le gouvernement relativement à la question des chemins de fer, et il a présenté une motion tendante à ce que la Chambre blâmât l'attitude du gouvernement, déclare illégale la reprise des lignes de chemin de fer qui a eu lieu le 1er novembre et refuse de reconnaître la garantie de l'Etat.

La discussion sera continuée aujour

Outre-Mer.

WASHINGTON, lundi, 16 décembre. Le Congrès et la cour suprême ont refusé d'intervenir dans l'affaire de l'Assem-

New-York, lundi, 16 décembre. Agio sur l'or, cours de clôture, 112 3/8; plus haut prix, 112 3/8; plus bas, 112 1/8; change sur Londres, 109 1/8; id. sur Paris, 526 1/4; 5/20 bons américains (1885), 113 3/8; 5 p. c. id. (1871), 111 1/2; actions du chemin de fer illinois. 123 1/2; id. Erié, 53 0/0; Chicago prefered, 87 0/0; Central Pacific, 102 0/0; Union Pacifique,

Eviletin des bourses

PARIS, 47 décembre. — 5 p. c. Empr. fr., 1872, 86.87. — 5 p. c. id. 1871, 84-55. — 3 p. c. Rente fr., 53-27. — Crédit mob. franç., 407-00. — Crédit mob. esp., 505-00. — 5 p. c. Italien, 68-10 0/0. — Cons. turcs, 505-00. — 5 p. c. Italien, 68-10 0/0. — Cons. turcs, 505-00. 5 p. c., 55-30. — Société Générale, 571-00. — Ch. de qui a eu pour résultat de faire remplacer Jay fer autrich., 788-00. — Ottomans nouv., 326-00. — Gould, le président de cette Compagnie, par le Ch. de fer lombards, 437-00. — Id. hongrois, 000-00. -Id. Luxembourg, 000-00. - Nord Espagne, 204 0/0. -Transatlantiques, 275 0/0. - Espagne ext., 28 1/2. riérée; - 6 p. c. américains, 1882, 105 0/0. - Lots Paris, 4º pa 1871, 248 0/0. — Banque de l'Union franco-belge, 000 0/0.—Banque de France, 4,280. — Banq. francohollandaise, 000. — Change sur Londres, 00-00 0,0. - Id. sur Amsterdam, 000 0/0 -Id. sur Hambourg, 000 0/0. - Id. sur Anvers, 0/00 prime. - Banque de que M. Jay Gould avait tendu la nasse dans laquelle Paris, 1,270. -Banq. franco-austro-hongr., 000.

courant mois, 99 00; id. à livrer, 4 premiers mois 1873. 100-00: 4 mois d'été, 101-50. 4 derniers mois, 102-50; buile de in courant mois, 96-50; 4 premiers mois, 97-00: 4 mois d'été, 97-00; farines 8 marques, ske of 45% kilos, courant mois 73 00; 4 premiers

AMSTERDAM, 17 décembre. - Aut. rente pap. mai, 60 7/16 - Id ergent, janv., 63 3/8 - Lots autr. (1860), 565 0/0. - Id. (1864), 156 0/0 - Lots hong., (1870), 410 0/0 - Consolidés turcs (1865), 51 3/4. - 5/20 bons américains (1882), 98 0/0 - Espagne ntér. 24 0/0. - 'd. extér. (1869). 27 3/4. - Pays-Bas. 2 1/2, 54 13/16. - Ottoman, 154 0/0 - Pérou. 76 9/46. - Portugais, 41 1/2. - Empr. franc. 1872, 79 3/s. - Lots tures anciens, 85 0/0. - Id nouveaux, 2 3/4.—Changes: Londres, 12-06 0/0: Paris, 00 0/0; Hambourg, 00-00 0/0; Francfort, 000 0/0.

LONDKES, 17 décembre. - Consol. angl. 91 3/4 à 11 7/8. - 5/20 bons amer. 1382 91 0/0 a 00 0/0. Chem. de fer Illinois, act. 00 0/0 à 00 0/0. - Id. Erie, act. 43 0/0 à 00 0/0 - Consol. tures, 5 p. c. 1865, 54 0/0 à 54 1/4 - Id., 1869, 64 0/0 à 00 0/0 - Espagnol, 4869, 28 1/2 a 28 3/4. - 5 p. c. italien, 66 1/2 a 66 3/4 - Chem de fer : Sambre-et-Meuse 00 0/0 à mur-Liége 00 0/0 à 00 0/0. - Luxembourg 19 0/0 à qui, par suite, étant en disgrâce, se trouvait relégué | 00 0/0 - Lombards 17 0/0 à 17 1/4. - 5 p. c. français, 2 1/4 à 2 3/8 — 5 p. c. amér., 4871, 00 0/0 à 00 0/0. - Pérou, 00 0/0 à 00 0/0 - Change : sur Paris, 25-97; sur Hambourg, 135 1/2, sur Anvers, 25-77. -Rente française, 00 0/0 à 00 0/0.--Pente autr. argent 00 0/0 à 00 0/0; id. papier, 00 0/0 à 00 0/0. — Nouvel emprunt, 0 (/0 à 0 0/0. - Versé à la Banque,

> LIVERPOOL, 17 décembre. - Cotons. - Clôture Marché en hausse. Les ventes, aujourd'hui, sont de 18,000 b., don 5,000 pour la spéculation et l'exportation Middling uppland, 10 1/4; Orléans, 10 1/2; Bengale. 4 7/8 à 5 5/8.

BERLIN, 17 décembre. - Autr., rente papier, 60 7/8 -Id., argent, 64 1/8.— Lots autr., 1860, 94 0/0.—Id. 1864, 90 1/4. — Créd. mob. aut., 202 0/0. — Chem. de fer aut., 202 1/2. — Id. Lombard, 113 0/0. — Turcs, 1865, 51 3/8. — 5 p. c. Italiens, 65 1/8. — 5/20 bons amér., 1882, 96 3/4. — Actions Banq. centr. anvers., 112 0/0. — Change: sur Amsterdam, 138 5/8; sur Paris, 79 4/4; sur Londres, 6-20 3/4; sur Belgique, 79 1/4; sur Vienne, 90 3/8; sur Saint-Pétersbourg,

BERLIN, 17 décembre. - Soigle, décemb., 57 1/2 avril-mai, 55 3/4 — Froment, déc., 84 1/2; avril-mai, 81 3/4. — Huile de colza déc., 23 0/0; avrilmai, 23 11/12; sept.-oct., 1873, 24 7/24

VIENNE, 17 décembre. - Rente papier mai, 66-30. -Dito, arg., janv., 70-30. -- Lots autr. (1854), 96-20 - Id. (1858) 189-50.—Id. (1860), 102-50.—Id. (1864), 143-00. — Crédit mob. autr., 332-75 — Obl. chemin de fer de Lemb.-Cern., 000.00. - Act. Bang. Nation., 974-00.—Lots hongr. (1870), 101-00. — Chem. de fer autr. 335-00. -- Id. du Nord, 215-00. -- Lomb. nouv., 189 00. - Banque anglo-autr., 322-00. - Chemin de fer Theis, 243-00. - Changes Londres, 109-30, Hambourg, 80-30; Paris, 42-60. - Napoléon d'or, 8-76 1/2 - Argent, 108-00.

FRANCFORT, 17 décembre. - Ch. de fer Lombards, 199 1/2 — Autriche, rente argent, janvier, 64 1/4. — Id., papier, mai, 61 0/0. — Lots autrichien (1860), 94 0/0. — Id. (1864),000 0/0. — Créd. mob. autrich, 355 0/0. — Ch. de fer autric., 356 0/0. — Lots hongrois (1870), 000 0/0. - 5/20 bons américains (1882) 96 1/4. - Change sur Londres, 118 7/16.- Id. sur Paris, 92 7/16.—Id.sur Amsterdam, 97 15/16.—Id.sur Vienne, 106 9/16 - Id. sur Hamb., 86 1/2 - 5 p. c français 1872, 86 3/4. — Banque bruxelloise, 116 0/0. - Actions, Banq. centr. anvers., 000 0/0. - Banque franco-austro-hongroise, 000 0/0 à 000 0/0.

MADRID, 16 décembre, -Intérieur, 26-90. -- Exeriour, 34-00.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.

Séance du 17 décembre. PRÉSIDENCE DE M. THIBAUT.

La séance est ouverte à deux heures et demie. M. MALOU, ministre des finances, dépose sur le bureau de la Chambre, 1º un projet de loi ouvrant des crédits provisoires aux départements de la justice, des affaires étrangères, de l'intérieur. des travaux publics et de la guerre; 2º un projet de loi accordant la libre réimportation des marchandises envoyées à l'étranger pour y subir une main-d'œuvre. M. DE LEHAIE dépose un rapport sur le projet de oi relatif aux patentes et aux droits d'enregistre-

M. DEMEUR dépose le rapport sur le projet de la dette publique pour l'exercice 1873. L'ordre du jour appelle la discussion du budget

L'assemblée se constitue en comité secret. La séance publique est reprise à cinq heures moins

M. DE LIEDEKERKE prête le serment constitu-L'assemblée aborde la discussion du budget des dotations pour l'exercice 1873. Le budget est adopté par 70 voix contre 3, celles

SENAT.

le MM. Boulenger, Defuisseaux et Demeur.

Séance du 17 décembre.

PRÉSIDENCE DE M. DELLA FAILLE. La séance est ouverte à trois heures et un quart M. BERGH prend la parole pour une interpellation adressée à M. le ministre des travaux publies, à propos du chemin de fer d'Athus à Charleroi. Le gouvernement, dit-il, a compris qu'il ne pou-

vait, sans commettre un déni de justice, reconnaître l'utilité d'un projet de loi ayant pour objet la créa-tion de cette ligne. Il remercie le ministre d'être sorti des nuages derrière lesquels s'était constamment caché M. Wasseige. Mais — il y a un mais — d'après les renseignements

que j'ai recueillis, le tracé auquel le ministre semble se rallier ne donne pas satisfaction aux divers intérêts en cause, Je prie M. le ministre de vouloir bien donner des

explications au Sénat sur cette affaire. L'honorable sénateur appelle l'attention du minisre sur la situation de certaines routes de la province de Luxembourg. Il y a là, selon lui, de grandes éparations à faire, et il faudrait qu'elles le fussent dans le plus bref délai, dans l'intérêt des arrondissements de Florenville et de Neufchâteau. M. MONCHEUR, ministre des travaux publics. L'honorable préopmant croit qu'il s'agit d'étudier le chemin de fer d'Athus à Charleroi au point de vue du

Ce n'est pas ce qu'a prescrit le gouvernement. J'ai le demi-kil., 1-58, baisse 0-00. or de dat boarrait allonge cette ligne, mais les instructions sont données en ce ticulière de l'Indépendance betge). sens qu'il faut ménager les intérêts en cause autant

j'agirai de manière à les faire sortir de l'état fâcheux hausse 0-00; colza, 40-00, baisse 1-00; lin par kil. où elles se trouvent.

M. BERGH remercie le ministre de la promesse oufs, les 25, 2-50, baisse 0-00. qu'il vient de faire à propos des routes.

Quant au chemin de fer d'Athus, je ne me prononce pas sur le tracé à adopter. Mais j'insiste pour que les ponts et chaussées portent leur attention sur les divers tracés dont on a parlé et qui préoccupent l'opinion publique.

L'incident est clos. Des rapports sont déposés :

1º Par M. Reyntjens sur le projet de loi approuvant le traité conclu entre la Belgique et l'Allemange, pour le rachat des lignes des chemins de fer de Spa à Gouvy et de Pepinster à Spa,

2º Par M, de Rodes sur le projet de loi contenant le budget des voies et moyens pour l'exercice 1873 ; sur le projet de loi allouant des crédits supplémentaires au budget de la dette publique, des finances et des non-valeurs et remboursements pour l'exercice 1872, et augmentant le crédit pour l'acquisition de terrains destinés au nouvel hôtel des Monnaies; sur le projet de loi portant remboursement du solde de la dette à 3 p. c.

3º Par M. Fortamps, sur le projet de loi contenant le budget des non-valeurs et remboursements pour l'exercice 1873; sur le projet de loi contenant le hudget des recettes et dépenses pour ordre pour le même exercice; sur le projet de loi contenant le budget des finances également pour 1873; sur le projet de loi allouant au département de la guerre un crédit de 10,000 fr. pour paiement d'une créance ar-

4º par M. de Mérode, sur le projet de loi allouant aux travaux publics des crédits supplémentaires s'élevant à fr. 4,788,929,70. 5º Par M. Hubert, sur le projet de loi portant aug-

mentation du traitement des greffiers provinciaux.

les Daniel Drew, les Henry Smith, les Travers et | PARIS, 47 décembre. - Huile de colza (100 kilogr.), portant remboursement de solde de la dette à 3 p. c. Le projet de loi est adopté sans débat. La séance est levée à 4 heures. Demain séance publique à 2 neures.

TRIBUNAUX.

Le tribunal de commerce de Bruxelles, 2º chambre, a rendu un jugement intéressant dans un procès intenté au directeur de la Monnaie par un spectateur qui n'avait pu, faute de place, assister à une représentation pour laquelle on lui avait délivré des cartes au guichet, - affaire Geber contre Avrillon. - Voic le texte de ce jugement

« Attendu qu'il est constant en fait que le défendeur a, le 27 octobre, délivré au demandeur deux places de fauteuils d'orchestre pour la représentation de l'opéra la Muette de Portici, qui était donnée à 7 heures du soir au théâtre royal de la Monnaie, et qu'il a été impossible à l'administration de procurer au demandeur, soit des fauteuils d'orchestre, soit d'autres places d'un prix équivalent;

» Attendu qu'en délivrant au demandeur des billets, contre paiement du prix fixé par la ville de Bruxelles, le défendeur a contracté l'engagement de faire occuper par le demandeur la place indiquée sur e billet, pour la représentation du 27; la convention intervenue entre parties avait donc cette portée, à savoir: que le désendeur devait saire assister le demandeur le 27 octobre à la représentation de l'opéra la Muette de Portici et lui procurer deux fauteuils d'orchestre; » Attendu que c'était une véritable obligation de

faire que devait prester le défendeur; » Attendu qu'aux termes de l'article 1142 du code civil, l'obligation de faire se résout en dommagesintérêts, en cas d'inexécution de la part du débiteur; il ne peut donc être question d'ordonner au défendeur de faire représenter la Muette de Portici dans le courant de la semaine du présent jugement et de mettre deux fauteuils d'orchestre à la disposition du demandeur:

» Mais attendu que les administrations théâtrales ne peuvent délivrer au public, qui se présente au bureau avant l'ouverture des portes du théâtre, que le nombre de billets correspondant aux places qui sont encore disponibles dans la salle: » Que c'est à elles de prendre des mesures afin de

s'assurer pendant tout le temps que dure la distribution des billets, si telle ou telle catégorie de places est » Atlendu que le fait dont se plaint le demandeur constitue un véritable abus existant depuis longtemps au théâtre de la Monnaie et dans d'autres théâtres de

» Attendu que le demandeur a éprouvé un préjudice réel en étant privé d'assister à la représentation du 27 octobre; préjudice dont le défendeur lui doit la réparation, aux termes de l'art. 1146 du code civil; » Attendu que la somme de cinq francs réclamée

par le demandeur n'est pas exagérée, » Par ces motifs » Le tribunal, déboutant les parties de toutes fins et conclusions contraires, sans s'arrêter à l'offre faite par le défendeur, laquelle n'est pas satisfactoire, e condamne à payer au demandeur : 1º La somme de douze francs pour prix des places prises au bureau par le demandeur, le 27 octobre ; 2º celledu cinq francs à titre de dommages-intérêts; le con-

damne, en outre, aux intérêts judiciaires et aux dé-» Etaient présents : MM. Bruylant, vice-président : Wallaert, juge; Dedier, juge suppléant; Biol, greffier adjoint. - Plaidants : MM. De Broux et Hahn. » - La cour d'appel de Bruxelles, chambre des mises en accusation, vient de renvoyer devant la cour d'assises du Brabant Nicolas Nissipianon, âgée de 18 ans, maréchal-des logis au 2º régiment de Rosion, en Roumanie, ayant demeuré en dernier lieu à Molenbeek-Saint-Jean, accusé d'avoir, à Saint-Josse-ten-Noode, le 25 juillet dernier, tenté de commettre avec préméditation et intention de donner la mort, un homicide volontaire sur la personne

Nous avons mentionné dans le temps le fait qui a donné lieu à cette poursuite judiciaire. - La cour d'appel de Bruxelles, chambres des mises en accusation, a renvoyé devant les assises d'Anvers Pierre-Joseph Hermans, âgé de 38 ans, né à Bouchout, domicilié à Herenthals, propriétaire, inculpé d'avoir, à Wiekevorst, au mois de juin 1872, pour déterminer l'électeur Pierre Heyten à s'abstenir de voter à l'élection communale qui a eu lieu le 1er juillet 1872, à Wiekevorst; fait craindre à celui-ci d'exposer à un dommage sa personne, sa famille ou sa fortune, et ce en lui donnant à entendre que les terres qu'il tenait en location de la veuve Hermans, lui seraient retirées s'il ne s'abstenait de voter

de Jean Panii.

ETAT CIVIL DE BRUXELLES.

MARIAGES du 46. - Detroyer, magasinier, rue des Minimes, et Desmet, gantière, rue Haute. - Frave, ferblantier, rue d'Alost, et Wouters, journalière, à Saint-Josse-ten-Noode. — Gosselin, cordonnier, rue Haute, et Boudart, tailleuse, idem. — Lavers, journalier, rue de Cureghem, et Dresselaers, servante, idem. Fernande, mécanicien, rue des Tanneurs, et Melkenbeek, lingère, rue des Capucins. - Moonen, cordonnier, rue des Capucins, et Mathieu, lingère, imp. des Bœufs. — Corbusy, camionneur, place de la Grue, et Vanderbeek, servante, place des Martyrs. - Delvaux, tanneur, rue du Miroir, et Stroobants, journalière, id. - Duvinage, peintre, à Saint Josseten-Noode, et Geeraerts, lingère rue de l'Epargue, - Roymans, lithographe, rue des Tanneurs, et Hanssens, lingère, à Saint Gilles. - Peykens, vitrier, petite rue des Longs-Chariots, et Swaalf, rue Nuit-et-Jour. - Timmermans, employé, rue des Visitandines, et Omnorez, journalière, rue du Houblon. - Ottep, tailleur, rue des Minimes, et Vandergeeten, rue d'Isabelle. - Vandervorst, vannier. à Saint-Gilles. et Premereur, tailleuse, rue Saint-Ghislain

DÉCES, déclarations des 15 et 16. — Faucon, jar-dimère, 57 ans, veuve Heeridder, rue Pachéco. — Marchal, 47 ans, épouse Libert, confiseur, rue Blaes. - Boffart, 28 ans, épouse Vantilborg, commissionnaire-expéditeur, rue du Lombard. - Ronflette, négociante, 67 ans, veuve Roland, rue de la Senne. -Vanhemelryck, chapelier, 58 ans, époux Verbruggen, rue Pachéco. - Vankerckhoven, 67 ans, veuve Buson, rue du Canal. - Hanssens, pensionnée, 60 ans, veuve Dedonder, rue de la Verdure. - Landwyck, 90 ans, rue du Commerce. — Calonne, 44 ans, épouse Verreven, rue de Rollebeek. - de Holling, général-major pensionné, 75 ans, époux Bertrand place du Trône. - Gerard, 14 ans, rue des Bouhers. - Laenen, tailleur, 75 ans, rue Haute. -Wirickx, cigarier, 58 ans, veuf Borré, rue Pachéco.

Overheyden, 25 ans, épouse Clément, idem. Detroch, 10 ans, rue Pachéco. - Pickarrts, soldat au régiment des grenadiers, 20 ans, rue des Minimes. -Giroz, valet de chambre, 50 ans, boulevard de Waterloo. - Dix-huit enfants au-dessous pe 7 ans.

BULLETIN COMMERCIAL.

AUBEL, 16 décembre. — (Correspond. particulière e l'Indépendance belge).

Froment, l'hectolitre, fr. 25-50, hausse 0-50; seigle 15-75, baisse 0-00; féverolles, 18-75, hausse 0-00; avoine, 9-00, baisse 0-00. orge, 14-00, baisse 0-00; oom. de terre, les 100 kil. 7-00, bausse 0-00; beurre, GRAMMONT, 16 décembre. — (Correspondance par-

Froment, les 400 kil., fr. 30-00, hausse 4-00; méteil, que la chose se pourra.

Quant aux routes sur lesquelles l'honorable

M. Bergh a appelé mon attention, je puis lui dire que

M. Bergh a appelé mon attention, je puis lui dire que

M. Bergh a appelé mon attention, je puis lui dire que

M. Bergh a appelé mon attention, je puis lui dire que

M. Bergh a appelé mon attention, je puis lui dire que

M. Bergh a appelé mon attention, je puis lui dire que 0-00, hausse 0-00; beurre, par kil., 2-90, baisse 0-10;

NINOVE, 17 décembre. — (Correspondance particuière de l'Indépendance belge.) froment, 100 les kil., fr. 30-00 à 32-00; seigle, 18-00 à 19-00; avoine 18-00 à 19-00; graine de colza, 00 00 à 00-00; pommes de terre, 7-00 à 7-50 bourre, le demi-kilog., 1-40 à 1-60.

TIRLEMONT, 17 décembre - (Correspond. partieulière de l'Indépendance betge.) Froment, les 100 kil., fr. 33-00, hausse 0-00; seigle, 19-00, baisse 0-00; avoine, 17-00, hausse 0-00; colza 42-50, hausse 0-00; orge, 00-00, baisse 0-00; sarrasin, 20-00, baisse 0-00; pommes de terre, 6-00. baisse, 0-00; paille, 3-50, hausse 0-00; foin, 4-75, hausse 0-00; chanvre le kik., 0-00, hausse 0-00; graines de trèfles id. 0-00, hausse 0-00; beurre, id., 2-90, baisse 0-40: caufs, les 26, 2-50, hausse 0-00.

COMMERCE D'ANVERS. - 17 décembre Cafés. - Marché très-ferme, mais sans affaires,

aute de stock. Céréales. — Il s'est fait quelques lets froment Polish à fr. 32, et du français à fr. 33 1/2 les 100 kilos. Les affaires en froment sont du reste très-limitées. En seigle nous n'avons rien appris et la tendance

Les orges ont été un peu plus demandés. Il s'est fait divers lots Odessa à fr. 18 3/4, et un solde de 700 hect. orge de France a été cédé à 22 1/4 les 100 k. Pour les graines oléagineuses, le marché est trèsfaible et sans transactions. Cuirs. - On a vendu aujourd'hui les quantités suivantes:

Cuirs salés. Du nº 376. 100 B.-A. (Riv.) v/s, 22 1/4 k., 92 fr. L'assemblée, sur la proposition de M. Fortamps, Prince of Wates. 100 Urug. b/fs, 25/32 k., a 90 fr. décide qu'elle discutera d'urgence le projet de loi : Mysterious Star. 100 » v/s 15/20 k., à 90 fr.

Du nº 95bis. 100 B.-A., av., 16 1/8 k., fr. 125. Crins. - Nous avons appris la vente aujourd'hui de 6 balles crins mélangés de Rio-Grande à fr. 2 par Laines. - On a vendu aujourd'hui 53 balles laine

en suint de la Plata. Pétrole raffiné.

Nisponible blanc.... 52 - à - - 52 - à - -Courant...... 51 1/2 à - - 52 - à - -Janvier..... 52 1/2 à - - 53 - à - -Février-mars -a-b-54-a--Mars..... - - à - - - - à - -Trois premiers mois . - - à - - 54 - à - -

Marché calme. Saindoux. - Marché ferme avec demande régulière. Il sest fait 300 tierçons Wilcox disp., de fl. 24 5/8 à 24 3/4 entr. A livrer, il s'est fait 200 tiercons même marque, attendus par steamer Mont-Cenis et 200 tierçons embarquement décembre-janvier, au prix umforme

de fl. 245/8 à 24 3/4 entr. les 50 kil. Salaisons. - Marché très faible et sans affaires. On cote long middles disponible fr. 99 à 100 entrepôt et short middles disponible fr. 400 à 102 entrepôt, les div. march. et 6 passagers. 100 kilos. Sucres bruts indigênes. - On cote:

Sucre à 88 degrés, disponible fr. 61 75 à 00 00

- courant 61 75 à 00 00 - 2 mois de déc... 61 50 à 00 00 - mélasse...... 11 00 à 00 00 Mavigation. - Mouvement du port d'Anvers. ABRIVAGES DU 15. - Le st. angl. Louise, c. Mann, de Hull, avec div. march.

Le st. angl. Rotterdam, c. Howard, de Harwich, [avec div. march. et 25 pass.

Le st. angl. Marmion, c. Barff, de Hartlepool, avec Le st. angl. May, c. Aaris, de West-Hartlepool, avec fer.

Le st. franc. Union bayonnaise, c. Durand, de Bayonne, avec div. march. Le st. russe Finland, c. Lindblom, de Helsingfors, Le koff holl. Dageraad, e. de Jonge, de Riga, avec

DU 16. - Le st. angl. Times, c. Fulton, de Leitb, avec diverses marchandises. Le st. angl. Rattus, c. Simmelkear, de Liverpool, avec diverses march. Le st. belge Baron Osy, c. Desmet, de Londres, avec diverses marchandises et 17 passagers. Le st. angl. Riehmond, c. Murray, de Londres,

avec div. march. Le st. angl. Mendoza, c. Magan, de Glasgow, avec quelque part, elle porte seulement sur les blés en div. march. Le st. angl. Sweden, c. Brien, de Glasgow, avec diverses marchandises. Le st. angl. Gladstone, c. Croft, de Middlesbro,

Le st. angl. Otter, c. Goundry, de Newcastle, avec La goël. angl. Aquila, c. Seaton, de Leith, avec fer. DÉPARTS DU 15. - Le st. danois Rolf, c. Harboe, pour Newcastle, s/l.

Le st. angl. Resolute, c. Woodhead, pour Goole, ch. Le st. angl. Glencoe, c. Thomsen, p. Middlesbro, s/l. Le st. angl. Erimus, c. Austin, p. Middlesbro, ch. - pu 16. - Le st. belge Steinmann, c. Knudsen, pour New-York, ch. Le st. all. Emilie, c. Wittenhagen, p. Copenhague, s/l. rieures étaient un peu moins chères.

La goël. all. Marta, c. Meyer, pour Alexandrie, ch. 1 La goël, angl. Dix Brothers, c. Seagull, pour Lon-

Le brick fr. Eugénie, c. Caillet, pour Cartha-Le brick fr. Adelaïde, c. Ménard, pour Castella-Le brick norw. Grimstadt, c. Bellegaard, pour

Le brick holl. Landbouw, c. Sannes, pour Buenos-La barq. norw. Aurora, c. Boss, pour la Norwége, Le st. angl. Pascat, c. Byrne, pour Rio-Janiero, ch.

Marches etrangers. - Grains et graines. LONDRES, 46 décembre. — Céréales. — La physionomie des marchés continue à peu près à être la même partout. Il s'y fait peu d'affaires et les prix sont toujours fermes. Si une légère baisse se manifeste

Blé. — Marklane présente depuis quelque temps absolument le même aspect. Les blés indigènes n'y sont pas abondants et généralement ils sont humides.

avoit de dat les sont attres d'amerique. En disponible, les cours s'établissent, cette après-midi, comme suit : très-ordinaire Georgie, fr. 415 à 416; bon ordinaire sonocaba, fr. 415 à 416; bon ordinaire La demande est peu active et les prix n'en restent pas moins fermes. Il en a été de même aujourd'hui, cette exception près que les échantillons indigènes étaient en meilleure condition. Le blé importé était en grande abondance, mais comme celui d'Angleterre, il était peu recherché. Les prix se maintenaient. L'orge était assez rare. L'orge pour la brasserie

était ferme, et celle destinée à la mouture ou à la distillation en baisse. L'avoine était peu demandée et les qualités infé-

Le mais était abondant; il changeait lentement de 1 vembre), à fr. 125, et 500 b. de strict good ordinary, mains, avec une réduction de prix. La feverole et les pois étaient lourds. Ce qui s'en | à fr. 120 est vendu a perdu de 20 à 40 centimes par hecto-

La farine était calme, mais elle maintenait sa va-

Houbtons. - Bien que les affaires soient un peu entravées par l'épuisement des stocks, la demande calme, et les cours purement nominaux. Le lown'en est pas moins active pour les houblons de la | middling N -Orléans est coté, cette après-midi, fr. 418 dernière récolte et les prix en sont très élevés. On sur décembre, ainsi que sur le premier trimestre de recherche aussi les vieux houblons et ils sont en l'année prochaine. hausse sur les prix d'il y a quelques semaines. On cotait Mid and East Kent, de fr. 400 à 175; Weald of et aux avis excitants de l'extérieur, les affaires en Kent, de fr. 85 à 125; Sussex, de fr. 87-50 a 118-75; cafés sont assez actives, sur place, malgré la réserve de la consommation, qui se tient toujours à l'écart. Marchas dirangers. — Marchandises diverse.

même position pour les cotons, c'est-à dire avec des affaires actives et des prix en voie de hausse progressive, surtout pour les Georgie et les Sorocaba, mauvaise condition et, malheureusement, il y en a beaucoup que l'humidité continuelle détériore. toujours principalement recherchés, vu leur écart avec les autres sortes similaires d'Amérique. En disordinaire Sorocaba, fr 445 à 446; bon ordinrire Oomrawutee, fr. 85 à 86, et la même désignation en Bengale, fr. 61.

HAVRE, 16 décembre. — La semaine s'ouvre en

En débarquement, l'on a réalisé un bloc d'environ 300 b. New-Orléans low-middling, sur échantillons, bon classement, au prix de fr. 125, et un autre de 308 b. dito low-middling à strict low-middling de la même provenance, à fr. 125-50.

A livrer, la spéculation opère régulièrement, et les cours s'en ressentent. On a traité ainsi depuis notre précédent Bulletin : 400 b. New-Orleans low midd-

attendues par J.-O. Baker (en cours de chargement),

Les ventes notées jusqu'à quatre heures vont, en pagne, com. en 3 actes. somme, à 4,300 b., y compris : ces 900 b. à livrer, 1,369 b. Etats-Unis, dispon., 400 b. Pernambuco, à tr. 115-50, et 1,200 b. Sorocaba, de fr. 116 à 116-50. A terme, par contre, les affaires sont au grand

Grace principalement aux achats de la spéculation de la consommation, qui se tient toujours à l'écart, en présence de la hausse progressive des cours, due l'épuisement graduel de nos existences, et en face du peu de chose offert à la vente en marchandise attendue. Nous avons eu à enregistrer, aujourd'hui, en divers lots: 90 sacs Halti, tels quels, à fr. 92-25 les 50 kil., ent.; 750 sacs dito Gonaïves, à livrer par places réserve Proteus et Copiapo, à fr. 95; 50 sacs St-Marc, à galeries, fr. 1. fr. 97; 2,500 saes dito Port-au-Prince, à livrer par Louise Félicie, à sh. 73, conditions anglaises; 496 saes Santos, à 103-50; 1,000 saes Malabar, à livrer places réservées et les billets pris à l'avance sans par navire à désigner. à fr. 100, et 200 sacs Manille, à fr. 101-50.

THEATRE ROYAL DE LA MONNAIE (8 h. 0/0. -Mercredi, 18, le Domino noir, op.-com. en 3 actes; e Mariage extravagant, op.-com. en 1 acte. Jeudi, 19, Faust.

THEATRE ROYAL DES GALERIES SAINT-HUBERT (7 b. 00). - Tous les soirs, le Tour du cadran, pièce a grand spectacle en 5 actes et 6 tableaux; les Sonling à middling, par navires en mer (du 2 au 20 no- 1 nettes, com. nouv. en 1 acte.

THEATRE ROYAL by PARC (7 h. 1/4). - Mercredi. 18, représentations de M. Coquelin aîné : Chez une petite dame, com.-vaud. of 1 acte; nn Mari à la cam-

THEATRE DES FANTAISIES PARISIENNES, Alcazar royal (7 h. 0/0). - Tous les wirs, la Fille de Mao Angot, op. bouffe en 3 actes; Madame est couchée, com. en 1 acte.

Soirs, Cenarillon ou la Pantoure merveilleuse, grande féerie en 5 actes et 30 tableaux. - Deux bal-

ets nouveaux. THEATRE MOLIÈRE (7 h. 1/2). — Mercredi, 18, au bénéfice de la crèche d'Ixelles : Une femme qui se grise, vaud. en 1 acte; les Maris me font lujours rire, com. en 2 actes : les Deux Veuves. c. en 1 acte. CIRQUE F. LOISSET, place des Nations (8 h.). -Tous les soirs, représentation variée avec le con-

cours des frères Rigolos. Prix des places : loges de famille (4 places), fr. 12: places réservées, fr. 3; premières, fr. 2; secondes

Le bureau de location est ouvert tous les jours, de midi à 3 heures, au contrôle du Cirque, pour les augmentation de prix.

CASINO DES GALERIES SAINT-HUBERT (7 h. 0/0). - Spectacle des Bouffes-Bruxellois - Représentations de Mile Marguerite Baudin, chanteuse comique, qui se fera entendre dans ses nombreuses créations. Programme varié à chaque représentation. JARDIN ZOOLOGIQUE (rue Belliard). - Entrée:

1 fr.; aquarium, 50 cent. (Omnibus américain.) Insensibilisateur Duchesne. Extractions et

pose de dents sans douleurs, 45, r. Lafayette, Paris.

Chemin de fer Grand-Central belge.

1872

394,697 20

Le chef du service des recettes,

72 59

PRES FRANCFORT-SUR-MEIN.

La Saison d'Hiver à Hombourg commence le 1ª Octobre et finira le 31 Décembre.

Le CASINO renferme une vaste et immense Galerie, bien fermée, admirablement chauffée, exposée au midi et servant de promenade d'Hiver.

Pendant la Saison d'Hiver, les Bals, les Fêtes et les Concerts se succèdent sans interruption.

Orchestre d'élite. Grand Café sur le modèle des premiers etablissements de Paris, contenant plusieurs billards. - Restaurant tenu par CHEVET.

La Roulette se joue avec un seul zéro et le Trente et Quarante avec demi-refait.

Chasse à tir en plaine et en forêt sur une étendue de vingt mille hectares; gros et petit gibier.

Hôtels, Villas et Appartements meublés à des prix modérés.

Station télégraphique.

Par jour-kilomètre

Le directeur général,

.....

On se rend de Paris à Hombourg en 17 heures.

PROVINCE DE BRABANT.

ADJUDICATION.

Le mercredi 15 janvier 1873, à midi, il sera pro cédé, en l'hôtel du gouvernement provincial, rue du Chêne, à Bruxelles, à l'adjudication des travaux de reconstruction du pavage de la partie de la rue Royale, à Bruxelles, comprise entre l'impasse du Parc et la place Royale.

Les soumissions doivent être adressées à M. le gouverneur du Brabant, sous double enveloppe, par | Théodore Fourmois, Ange François, Ed. Hamman, lettres chargées, remises à la poste le 12 janvier au | F.-M. Kruseman, J.-J. Moerenhout, Jules Noël, J. Pa-Des exemplaires du cahier des charges sont dépo-sés dans les bureaux de M. l'ingénieur en chef, di-

recteur des ponts et chaussées, rue des Deux-Eglises, nº 19, à Bruxelles, ainsi qu'à l'administration provinciale du Brabant. Bruxelles, le 16 décembre 1872. Le gouverneur,

(Signé) DUBOIS-THORN.

LÉGATION D'ESPAGNE. A BRUXELLES

La légation d'Espagne prévient les personnes que cela pourrait intéresser que la mise aux enchères publiques de 90 87 quintaux cubes (chaque quintal cube équivaut à 50 kilos cubes) de cuivre fin au point d'alliage, marque Corona, qui sont déposés à l'établissement des mines de Rio-Tioto, aura lieu le 2 janvier 1873 aux bureaux de la Direction générale des domaines et droits de l'Etat à Madrid et dans les administrations de finances de Barcelone, Huelva, Malaga, Séville et Bilbao.

Le cahier des charges pourra être consulté dans les bureaux de la chancellerie d'Espagne, à Bruxelles, rue Joseph II, 64, tous les jours, de midi à 2 heures.

EXTRAIT en conformité de l'art. 504 du Code civil

Il résulte d'un jugement rendu par le tribunal de première instance séant à Bruxelles, le 14 décembre 1872, enregistré, en cause de la dame Victorine Tartarin, sans profession, et son époux, qui l'autorise, Charles-Alexandre Viseleur, employé, domicilié à Ixelles, rue de Stassart, nº 131, contre la dame Bernardine-Joseph Chapuis, sans profession, veuve de Mathias-Joseph Florenge, domiciliée à Bruxelles, rue du Pépin, nº 16, que ladite dame Chapuis a été interdite de l'administration de sa personne et de ses biens, et qu'elle sera pourvue d'un tuteur et d'un subroge-tuteur. Bruxelles, le 17 décembre 1872.

N. GODECHARLE.

ANTES.

Les actionnaires de la Société : Compagnie des lits militaires, sont convoqués à une assemblée | blée générale extraordinaire pour le 4 janvier progenerale extraordinaire qui aura lieu le 7 janvier | chain, à Paris, rue de la Paix, nº 3, à midi. 1873, à 10 heures du matin, au siége de la Compagoie, rue des Cendres, 17, à Bruxelles. Rapport des administrateurs et des commissaires. - Arrêté du bilan et comptes au 30 septembre 1872,

statuts.

C' gónár, du gaz, 1867

Viellie-Montagne, 5 .

Preduits au Plenu

hevent du Fleue....

Soc cor de Macstrichts

Providence......

Linière de Bruxelles. 380 - A

507 50 P

VILLE DE BRUXELLES.

VENTE PUBLIQUE D'UNE IMPORTANTE RÉUNION

Reconstruction du pavage d'une partie de la rue Royale, à Bruxelles.

Modernes et Anciens. Collection de M. KRABANSKI et d'un amateur

Hollandais. Elle comprend des œuvres authen Claude, Eugène De Block, Adolf Dillens, Henri Dillens, trois, L. Robbe, J. Ruyten, Henri Vander Hecht, Pierre Vanschendel, Alfred Verwee, Ch.-L. Verwee, .. - P. Verwee, Veyrassat, Woutermaertens, etc., dans l'école moderne :

Et de Bloemaert, P. Faes, Hennekyn, Nicolas, Maes, P. Moreelse, Michel Van Musscher, etc., dans l'école

ET DE QUARANTE BELLES

provenant de la collection de Mr V..V...., amateur, et

parmi lesquelles se remarquent des œuvres de Artz, Bellangé, Eversen, Théodore Fort, Louis Gallait, O. Guet, Hamman, Lessore, Midy, Hubert Van Hove, Eugène Verboeckhoven, Antoine Waldorp, etc.

VENTE A BRUXELLES.

Galerie Saint-Luc, 12, rue des Finances. Jeudi 26 décembre et deux jours suivants, à heu es très-précises. Sous la direction de M. J. DE BRAUWERE, expert.

EXPOSITIONS { Particulière, lundi 23 décembre, Publique, mardi 24 décembre 1872, De 1 heure à 5 heures.

MACHINES A BATTRE LE BLÉ.

Nouveau système amélioré de Lanz. Ces machines mues à main ou par un manége à un cheval font autant de travail que les anciens systèmes est recommandée pour les pharmaciens, distitlateurs, restaurateurs, commeravec manéges à 2 ou 3 chevaux. Prix : 260 fr. rendu cants, etc., par la médaille d'or primée dans beaucoup d'expositions pour leurs avec manéges à 2 ou 3 chevaux. Prix : 260 fr. rendu à toute station de Belgique, droits d'entrée compris Garantie complète. Plus de 3,000 de ces machines ont été fabriquées et vendues cette année en Allemagne. Pour prix, renseignements ou agence, s'adresser à la abrique de Heinrich Lanz, Mannheim (Allemagne).

Société des Charbonnages de Gelsenkirchen (Prusse).

MM, les actionnaires de la Société des charbonnages de Gelsenkirchen sont convoqués en assem-

Detillieux et Cie. REPRÉSENTANT demandé dans toutes les villes par Une Maison de exercice de 9 mois. — Approbation des nouveaux | Bordeaux pour la vente des vins. — Conditions | Représentations pour maisons de France, Angleterre

General Steam Navigation Company.

Par Anvers tous les dimanches et vendredis. Par Ostende tous les mardis et vendredis. Billets pour l'aller et le retour valables pour un mois.

our plus amples informations, s'adresser au bureau de la Compagnie, 2, place Royale, Bruxelles.

C'est dans des sachets bleus et non pas jaunes que les véritables caramels à l'Extrait de

Mait de Jean Hoff, de Berlin, se trouvent à sa maison : 4, Avenue Louise, ou aux cépôts ci-après. — Grâce à une heureuse composition de Malt et d'herbes salutaires, ces caramels sont ordonnés par plus de 2,000 médecins de tous pays contre les rhumes, toux opiniatres, bronchites, asthmes, maladies de poitrine et de l'estomac, faiblesse du corps, etc. - Les milliers de lettres de remerciment adressées par les souf frants guéris à M. Hoff, desquelles chaque maison-succursale conserve l'original, prouvent suffisamment l'efficacité irréfutable, tant des caramels que de l'Extrait de Malt même (bière de santé) de Jean Hoff. - A l'approche de l'automne et de l'hiver, avec leurs rigueurs, nous continuerons, dans l'intérêt des souffrants, à publier ces preuves irrécusables de l'efficacité de l'Extrait de Malt de Jean Hoff, de Berlin, cons. royal et fournisseur, etc.

Dépôt général pour la Belgique, à Bruxelles, 4, Avenue Louise, 4. Egalement aux sous-dépôts: A la pharmacie anglaise de Ch. Delacre; Delevoy, rue de la Paille, 46; Pharmacie normale, rue Neuve, 37; G. Ledoux, chaussée de Louvain, 120; F. Hannaert, rue Royale; Fontaine, boulevard de l'Observatoire, 44; Pharmacie de la Bourse, rue au Beurre, 22.



D'OSCAR KROPFF et Ce, à NORDHAUSEN (Thüringen).

La Fabrique de machines et appareils techniques MEDAILLÉE

Appareils d'Eau minérale sans gazomètre pour la confection d'eaux de Seltz et de Soda, de Limonades gazeuses et de

Quant à ce qui regarde leur force de propulsion, ces appareils n'ont été sur-

passés par aucun autre instrument, aussi bien dans la manière de s'en servir que par l'économie d'acide carbonique qu'elles réalisent pour 1/3 de leur produit. Ensuite la fabrique confectionne les Machines à glace brute, si utiles pour les brasseries, d'une force de fabrication de glace brute de 50 à 1,000 livres par heure, ainsi que les Appareils à refroidissement des bières inventées d'après un système particulier et des pompes de toutes sortes.

VIENNE. — EXPOSITION UNIVERSELLE 1873. F. MARKUS et BLUMENFELDT. Vienne, Kohlmessergasse, nº 3.

et Allemagne.

On délivre gratis sur demande franco les prix et certificats.

IMPORTATION directe d'Espagne et de Portugal. Mson J. Gérard. Ostende, r. du Midi. Arobes de 23 bout. Tinto, fr. 29; Porto, fr 36; Moscatel, Pajarete, Malaga, Malvoisie, Xérès, Ali cante, Madère, de fr. 41 à fr. 42-50. Bruxelles, 36, r. de Spa. Envoi à l'étranger contre remboursement.

M. B. GASTINEAU

connu par de nombreuses et intéressantes œuvres littéraires, donne des lecons d'histoire, de littérature et de langue française. -S'adresser ou écrire à son domicile,

chaussée d'Ixelles, 21. Langue anglaise. Professeur diplômé de Université de Londres.

47, r. des Petits-Carmes.

HOTEL DU PAVILLON

mprust Morgan ..

CHEMINS DE PER.

ambre-et-Meuse...

amur-Liége....

(Prince de Galles)

Ouate antirhumatismale du Dr Pattison. Elle est employée avec le plus grand succès contre es accès de Coutte et les affections Rhumatismales de toute espèce, contre les maux de dents, les lombagos, les irritations de poitrine, les maux de poitrine, les maux de gorge, etc.

de 3 milliards. Recettes de l'exploitation Le gouvernement français a officiellement audu 11 au 20 décembre.

orisé l'agence du Comptoir d'escompte de Paris, à Bruxelles (10, rue de Berlaimont), à recevoir les versements partiels et libérations sur l'em-Totaux....fr. 396,225 54 prunt national de 3 milliards. Par jour-kilomètre Bruxelles, 20 septembre 1872. Du 1er janvier au 20 novembre ... fc. 12,399,286 14 13,682,328 93

CHOCOLATS-DELACRE Les Chocolats Delacre

EMPRUNT NATIONAL FRANCAIS

. Exigez la signature.

Les Fabricants de Chocolat qui supposent le public peu apte à juger leurs produits, et ceux dont les produits ont des qualités réellement difficiles à découvrir, sont forces d'en exalter les mérites et les avantages!

Nous remplacons par un pointillé cet éloge, qui ne fera jamais qu'un produit mauvais soit bon. C'est au consommateur seul de le faire, pour que cet éloge ait quelque

Melane

LA GOUTTE ET LES RHUMATISMES

sont complétement guéris par la En rouleaux de fr. 1-50 et de 80 centimes, chez :

Dispense du bœuf bouilli. Il suffit de faire cuire ce produit pendant six minutes dans l'eau pure pour faire un excellent potage gras. Ce produit à l'état sec

ATTENTION!!!

On demande à entrer en relation avec

de bonnes fabriques d'armes belges. On

voudra envoyer les adresses, et, si pos-

sible, avec les prix courants, à l'agence de

publicité Haasenstein et Vogler, à Lucerne.

est facile à transporter dans la poche. Il offre une utile ressource aux mères de famille qui peuvent préparer en quelques instants un potage pour les enfants et les convalescents. Il est indispensable aux voyageurs, marins, touristes, etc. Chez Boudier, 38, rue de la Butte-Chaumont, Paris, et chez tous les marchands épiciers.

AVIS. - LA BENZINE-COLLAS Brevetée en 1851, pour le Dégraissage des Étoffes est toujours 8, R. DAUPHINE, A PARIS.

Se défier de la concurrence déloyale qui emprunte a même disposition d'annonce sur les flacons, ainsi que la même couleur du papier d'enveloppe. (2 condamnations du tribunat de commerce).

Approuvées par l'Académie impériale de médecin

de Paris.

Deux rapports académiques et de nombreuses expériences anciennes et récentes ont démontré leur upériorité sur tous les autres ferrugineux, et leur efficacité contre les pâles couleurs, les partes blan-ches; pour fortifier les constitutions lymphatiques. régulariser la menstruation et combattre toutes les maladies qui ont pour cause l'appauvrissement du sang. Les véritables DRAGÉES de GÉLIS et CONTÉ ne sont livrées qu'en boîtes carrées, revêtues d'étiquettes teintées et scellées par une bande portant la signa-Delacre, pharmacie anglaise; Michiels, ph., rue Can- ture de M. LABELONYE, dépositaire général à Paris. Delacre, pharmacie anglaise; interiors, ph., rue du Marché-aux-Herbes, tersteen, 12; Dam, ph., rue du Marché-aux-Herbes, ph., rue de la Madeleine, 50; J. Van Dépôt à Bruxelles, chez CH. Delacre, pharmacie

(Station hivernale 1872-73). Maison de 1er ordre, située en face de la mer, quartier Carnolès. Bains à Hoebroek, 57, rue de la Madeleine, 50; J. Van Hoebroek, 57, rue de la Montagne; la Pharmacie anglaise, et dans les principales pharmacies de cha-

Amy, 41/2 p. c	102 70 T	THE COLUMN TWO IS NOT	470 - P,
- 4 p. c. 1871	102 25	MANGORE, GAISSNE.	MAKO.
- 3 p. c. 1888	1.000000	Act. Banque Mationale	3750 _
I 1/2 p. c. 1844.	107 TH A	- Société Génerale.	1127 50
Crad. semm. 4 1/3 p. c.	103 75 A 94 - A		COMPLIA TO
- 150 c. 1861			
C. Car 4 p. 1'Es. 4 1/2	99 25 F	- Banque Belgique. Bruxelles	
3 p. c.	00 20	d'Anvers.	630 - P.
surp. de la prevince.	DANSON	C. anversoise	
Erar. de la ville 1888.	101 50 F		
1355.			
1869.			
1967.	108 - I		1
ap. 4 1/3 p. c. 1871	99 95 A	.B. de l'Unien, libérées	280 -
Ville de Liége, 21/9 %	70 75 I		
- 3 p. c. 1860.		B.belge du com.et ind.	
- 1808.	100 - A		
d'Anvers 1889		Cert. liq. Banq. Gen.	35 - A.
1867		Crédit liégeois	
16 Grad 1868	108 50 E		- m
- c.Ostanda	30 - 1	B. de Crédit comm	DI June
GRIDATIONS.	Lanne T	Banque de Flandre	P. Strain
it. es EFlenu, ramb.	1005 - F		500 - A.
Bassins houillays version.	380 - I	. Agy. or exem. be yer,	
Apvers-Gand	830 - I		The second second
Sambre-et-Mouse	1 100	Jurbise	365 - A.
act. priv.	265 - P		
Planar-Liego, amort.	265 - 1	Est-Belgo	OD SOUTH
A country	331 - A		JEN MODEL
4 0500	001	Flandre occidentale	
	312 - P		625 - P.
Sendre-Vacs	Carlot America	- nouv. em.	
Flandre occidentale	1015	Pepinster-Spa	100-20 20
- Bo érais.	300 50	Turnbout	-
anvers-Kerserdam	315 50	Luxembourg	NORTHER DIS
Papinster-Spa	Carlo Trans	privilegio	465 - A.
Mons-Maumont, action	845 - P	Chimai	COLDING STATE
- Siide	324 50	!! Contro	AND THE REAL PROPERTY.
Grand-hunembeurg	485 —	Lichtervelde-Purpes	400 -
Chimalesessesses		Hecleo Gand	MILT OF OR
Gentre	278 - P	Biankenberghe Bruges	THE ME
Columns-Flandre, and,	Tana Car D	Mord de la Beigique	0-27-12-00-8
may BWR E. SEPL. W La	265 -	Liego-Maostricht	100
Janetien dat Est &p. c.	(TT) - 440 (C)	Liegaois-Limbourg	179 - D
landion do I mas & b. c.	298 - A	Bruxelles-Gniais, div.	212 50 P.
- 3p.c.		Tamines.	110 _ P.
Eosles-Gand		Gand à Terneuzen	
Riesa de Belgique		Brains-le-C"Cand priv	-
Liego-Macatrieblesse.	300 00	Ron Drive	
Tongres & Bitter.	304 - A	Lokeren	(四)至
Elanheaborghe Bruges	254 - A	Manage à Piéson	DATE OF
Elege-Limbourg. bp. c.	300 - A	Jonetion de l'Est	78 50 P.
Strafe Stranger State	482 50 A.	Bass, bouill. act. de div.	- 1000
Bacles-Sruges	NO-11 (12:51)	Soc. gener. d'expleit.	DUM HAR BEELD
Braxeller-Calais, prival	307 - P.	Ganai de Bossnys	Colone market
LOULENT-SULDING	Day of the last	Blaton,	-
Leavme-Marchicano !	302 —	VALEURS INDUSTRIBLIES.	second on
Brains-le-US-Courtrail	The state of	Gh. Produitsau Flonu	
a Gana,	312 -	- Morne-Wasmes.	
Yaus. handan av.s. ax.	232 50 A.	- Levant du Flénu.	The same of the sa
Eckeron a la frontière.	226 - P	- Sars-Leugchamps	N7N
Manage & Picton	984 75 7	Guest de Mous.	575
Sand-Terneusch	251 75 P. 137 50 A.	- Konceau-Folk	0 2 83 6/0
Ostende à Armentières	W.	- Lavant d'Klouges.	Charles
Puert de Belgique, pr.	T AND THE PARTY OF	the state of the second of	50 4 5
Wirton A 479 Serie.	91 T P.	- Courselles-Mord.	1765 - P.
Virten 4 1/2 p. c	296 25	- Ma-Ferrand jeuls.	CONTRACTOR OF THE PARTY OF THE
Framerins-Chimai	200 20	me Pilon priv.	En suigen
Eccleo-Anvers	THE PERSON NAMED IN	- Charbean beiges	400 - A.
Car. Bessuyt-Courtral	-	- Faluude	400 - A.
	THE RESERVE OF THE PARTY OF THE	The state of the s	400 - P.
- Riston & Athiurs	59	THE THEOLOGICAL AND A PERSON OF THE PERSON O	400 em 1'.
- Elaton & Ashi	59 -	- Crachet-Picquery	F.
Quars, Toyal de Bruz.		- Cracket-Piequery	I.
- Riston & Athiurs		- Crachet-Piequery	=

- Bonne-Esperance

B.-Fourneaux Couillet
Sclessin
d'Ougrée.

- Cockerill. - Hepérance ane.

- Houill, un. b. Ch. | 590 - A

- do La Hayo

BOURSE DE BRUXELLES DU 17 DÉCEMBRE. BOURSE DE BRUXELLES. (Suite). 12 1 2 p. c ... 102 70 P. Ch. fer plat. de Herve. | 470 - P. H.-F. Espérance priv. Esp. Pamp. Barcelone. 92 50 - Midi de Charl. 750 -More d'Espague... E.-Un. Am., 1882, 4°s. - Monteaux - Mentigny - Providence Monceaux : France. Reute 3 p. c. - Saint-Léonard. 1000 - Fer d'Ougréé . - * 4879 86 65 Ob. dep. de la Seine. Lam. de Chât.

Laxmbourg.

Forges d'Acox.
d'Eich. 2700 V. de Paris 1865. _ Lille 1860.... Zinc Vieille-Montagne. 248 - A. - 1863.... - 1868.... Bordeaux - Miederfischbah - Astur.des Mines. 920 - P. Ob. Lille-Valencienn - Orleans-Chalons 240 - A - Sarde-Belge privil. - Dankerke-Furnes B. de Paris et des P.-B. Comptoir d'escompte. 389 - P P - franco-belge.. 510 A Luxemb (G.-D.), act. 250 - 1 - Saint-Léonard - obl. 3 p. c. 292 50 - Bruxelles, and Ville Rotterdam 1868. 190 ASTIONS DIVERSES. Credit communal ... Galer.S'-Mubert & p. c. Central Necreandais. Italie, Emprunt 5 p. c. Seciété anonyme Loth 520 - P. Italie, Emprent 5 p. c - Ville de Naples. Glaces d'Oignies . . . 700 — P. — 1871 4 p. c — de Florence . . . 828 — P — 4e Florence 700 - P. - 1871 4 p. c. - Obl. Livourne .. 193 -- de Courcelles.. Lits militaires . . . - Méridionales... 540 - P. - Bra. - Contral-Toscan. - Sud-Autriche. - Victor-Em. 1862. Comp. belge materieli Soc. de Morlanwelz. 200 - 1 oc. beige des chemins Reun, c. a l'Et. r. var Carrières de Quenasi. 840 - Rome. Eusp. Rothsch. 64 75 A Shion des papeteries. - - pontifical.

- Blount...

482 50 P. Rassie. E. 5 p. c. 1862 Comp. genérale gaz. . Conduits d'eaux. . . . Varsovie-Vienne act .. Turq. Dette gén. 5 % 524 — Comp. gén. de touage VALEURS ÉTRANGÈRES. 61 05 Varna, oblig. 3 p. c. Autr. Dette conv. pap. - Act ch. autrich . 64 P 6 p. c. 165 - A GHARGES. - Ob. - (apc.) 293 50 Amsterdam..... - - (nouv.) - Domanial. (1866) Berlin Franciort Esp. Dette exter. 1869. Cordone-Malaga. 156 - A. Coupons metal. papier. Saragosse-Barel - Saragosse-Barel. - argent. - argent. - Act. Badajez . . . 187 - A. Compens dellars BOURSE D'ANVERS DU 17 DÉCEMBRE. Emp. Leige & 1/2 p. s. 102 50 A. Radu. Ubl. 35 3. 1343 - 99 50 A. Resse. L. 35 3. 1343 - 105 - A. 3 1/2 p. s. 64 75 A. R. Siccl. L. 40 8. 1343 Ville d'Anvers, 4 p. 1. 97 A. Rome. Empr. 5 s. c. 64 50 ... 5 p. c. 1889 101 25 P. — Pont. 1860/64 65 — ... 1887 105 — P. — Cert. Legralls. 61 — Emp. de la prev. 4 1/2 105 - A. Banque de l'Industrie

Espagne. Est. 1867/76 27 90 P.

gne dette diff. 27 5/4; dette interieure 24.

CLOTURE du 17. - Metall. 60 1/16. - National, 63 0/0. - Espa

I très-avantageuses. 4290

ot, Orléans 4 mr. Heris pap.... 60 10 P. Amsterdam. 2.1. 210 05 A. 65 10 P. Lendres. 25 42 4/2 P. Francisch. 25 42 4/2 P. - \$50 850 6.1839 1800 | Pranctork | 5.50 | 215 50 | 215 50 | 550 | A. | Ylennac | 5.50 | 1190 | A. | Hambeurg | 5.75 | A. | 5.

Anv.-Rosterdam. Recloo-Gand . . - de la prov. é 1/2 Autriche, Métailiques. - Bruges Blankenb - Gane Terneuses - Hain.-Flandres - Mamur-Liège - Mord-Belge - Mord d'Espagns. 201 50 Ast. Anvers-Gand div. Varua. . . - Dendre-Waes . Lichtery, Parner VALHURS DIVERSES, Finadre essid. . BOURSE DE PARIS DU 17 DÉCEMBRE S p. c. comps. S p. c. fin cour. 1871 (in compt. - Est . . . 267 -- Dauphine . - Ardennes -270 25 - Viet.- Emmanne Emp. Morgan compt. 500 Sanque de Prance. 4440 - Romains . 186 - 258 -Syedit fenc., actions. 860 - 3 p. c. 445 - 410 -TALEURS DIVINIAL Compagnie du gez 700 - 587 50 dredit agricole. . G. Transatlantique 275 industriei... Sec. dep. et compt. c. 543 75 Soc. Immobilière Compagnie Gar beige Crédit mob. espagnol Grédis mobilier . Comptoir d'escompte. 617 50 Sanque ottomane. 645 -B de Paris et des P.-B. (202 5) - Pays-Bas . Viellle-Montagne exemis De FER. Belge. Emp. 4 1/2 p.a Espagne. Dette différ. intérieure 822 50 Mord . . . pass. nouv. 506 25 830 — Italie. Emp. 5 p. 4 68 30 Paris à Lyon. Aussio. -- 5 Ottoman 1860. - 4855 . 372 -- Suc-Autr.-Lomb 457 50 GEARGES. - Merd d'Espagne. 205 - 108 75 Franciert. . 212 5/4 Madisorr. & p. s. Madrid. . - Oyléane & p. e. . - Byen-Geneve. . 270 -Sains-Potersbourg. BOURSE D'AMSTERDAM DU 16 DÉCEMBRE. Bette active 2 i/2 p. c. 54 Z/4 | Russle, 4 p. c. Rope. 73 3/8 | Sp. c. btd. 27 | Sp. c. btd. 24 1/3 | Spadie. amert. 3 1/2. 86 3/8 | Portugal, 1853, Sp. c. 126 1/8 | Brasil. Obl. 1265, Sp. c. | 1 5/8 | Portugal, 1853, Sp. c. | 24 1 5/8 | Portugal, 1853, Sp. c. | 24 1 5/8 | Portugal, 1853, Sp. c. | 24 1 5/8 | Portugal, 1853, Sp. c. | 25 1/8 | Portugal, 1853, Sp. c. | 26 1/8 | Portugal, 1853, Sp. c. | 27 1/8 | Portugal, 1853, Sp. c. | 28 1/4 | Portugal, 1853, Sp. c. | 27 1/8 | Portugal, 1853, Sp. c. | 28 1/4 | P Religique 2 1/2 p. c. Autr Obl 5 % m./a. 60 7/8
- tev./aoû: 60 3/8
- c. an./juil. 62 3/4 Grece, 8 p. c..... 12 5/8 Grenade, 4 3/4 p. c. Btats-Unis, 6 "/a, 1882 Mexicains ..

hôtel. Omnibus à tous les trains. Equipages à l'hôtel. male, rue Neuve, 37, Bruxelles. BOURSE DE GAND DU 16 DÉCEMBRE. BOURSE DE LONDRES DU 14 DÉCEMBRE. Ch. defer Illinois, act. Gens. tures, 5%, 1866 55 7/8 Espegnel, 1867.... 29 1369 - 1970... Autr., rente papier... Autr., rente arg. jan

BOURSE DE VIENNE DU 13 DÉCEMBRE. ir. reuse pap. mai. Betsautrich ent, 1854 - du Nord.. 216 - 50 Gréd. mob. autrichien 556 50 Obl. sh. Lomb. Gern. Chl. sh. Lomb. Gern.
Act. Banque Nation.
ols Mengrois 1876... 100 50

Napoléons d'or....
Argent.... BOURSE DE BERLIN DU 14 DÉCEMBRE. 60 4/2 65 3/4 95 5/8 Change. Londres.... Paris... — Amsterdam... Late autrichiens 1860 1864 Grea. mob. autrickies | 204 1/2 - Vienne.... Hambou g. 90 1/4 BOURSE DE FRANCFORT DU 14 DÉCEMBRE. 15/20 bons amér. 1882 | 96 1/4 h. de fer Lombard. | 205 -- 1885 - -GHANGES. - papier, wa 60 1/2 hots autrickiens 1861 94 1/4 Londres 118 1/2 357 - 357 3/4 Gréditmeb.autrichie. Berlin, 9 h. 20 m, 12 h. 05, 3 h. 01*, 3 h. 06, 5 h. 45, 6 h. 02 a. ols Mengrois, 1876. --Hambourg ... 86 3/4 CHEMING DE FER. - DEPARTS Service d'été - 1er decembre. Les houres marquies d'un asté risque sont celles des trains express. M sig. ific par Malines, C par Cortenberg.

BRUXELLES (Nota) pour le Quartier-Léopoid, 6 h. 02, 7 h. 23, h. 33, 40h. 09m. 121.05, t h. 35, 3 h. 35, 5 h. 47, 6 h. 28, 9 h. 22 s. BRUXELLES (Quanier-Laopold) four Bruxelles (Nord), 6 h. 41, b. 51, 9 h. 20, 16 r. 36 watin, 12 l. 50, 2 h. 10, 4 h. 04, 5 h. 45, k. 20, 9 h. 55 soir. 7 k. 20, 9 h. 55 soir.

BRUXELLES (Nord) peur braxelles (Mi ii), 4 h. 40 et 8 h. 59 mat.

BRUXELLES (Mi ii) pour fruxel es Nord), 7 h. 14 m., 10 h. 47 s.

SCHAERBEEK pour Bruxelles (Mi ii), 4 h. 50, 7 h. 14, 14 h. 15
matin, 2 h. 64, 2 h. 55, 5 h. 87 h. 45 et 9 h. 15 soir.

BRUXELLES (Mi ii) rour fel aerbeer, 5 h. 49, 9 h. 25 matin, 12 h.

22, 2 h. 28, 5 h. 42, 4 h. 50 et 8 h. 49, 9 h. 25 matin, 12 h.

DE BRUXELLES (DE ALSE (Mi ii) rour fel aerbeer, 5 h. 49, 9 h. 25 matin, 12 h.

DE BRUXELLES (DE ALSE (Mi ii) rour fel aerbeer, 5 h. 49, 9 h. 25 matin, 12 h.

DE BRUXELLES (DE ALSE (MI ii) rour fel aerbeer, 5 h. 49, 9 h. 25 matin, 12 h.

DE BRUXELLES (DE ALSE (MI ii) rour fel aerbeer, 5 h. 49, 9 h. 25 matin, 12 h.

DE BRUXELLES (DE ALSE (MI ii) rour fel aerbeer, 5 h. 49, 9 h. 25 matin, 12 h.

DE BRUXELLES (DE ALSE (MI ii) rour fel aerbeer, 5 h. 49, 9 h. 25 matin, 12 h.

DE BRUXELLES (DE ALSE (MI ii) rour fel aerbeer, 5 h. 49, 9 h. 25 matin, 12 h.

DE BRUXELLES (DE ALSE (MI iii) rour fel aerbeer, 5 h. 49, 9 h. 25 matin, 12 h.

DE BRUXELLES (DE ALSE (MI iii) rour fel aerbeer, 5 h. 49, 9 h. 25 matin, 12 h.

DE BRUXELLES (DE ALSE (MI iii) rour fel aerbeer, 5 h. 49, 9 h. 25 matin, 12 h.

DE BRUXELLES (DE ALSE (MI iii) rour fel aerbeer, 5 h. 49, 9 h. 25 matin, 12 h.

DE BRUXELLES (DE ALSE (MI iii) rour fel aerbeer, 5 h. 49, 9 h. 25 matin, 12 h.

DE BRUXELLES (DE ALSE (MI iii) rour fel aerbeer, 5 h. 49, 9 h. 25 matin, 12 h.

DE BRUXELLES (MI iii) rour fel aerbeer, 5 h. 49, 9 h. 25 matin, 12 h.

DE BRUXELLES (MI iii) rour fel aerbeer, 5 h. 49, 9 h. 25 matin, 12 h.

DE BRUXELLES (MI iii) rour fel aerbeer, 5 h. 49, 9 h. 25 matin, 12 h.

DE BRUXELLES (MI iii) rour fel aerbeer, 5 h. 49, 4 h. 50 et 9 h. 45 et 9 h.

DE BRUXELLES (MI iii) rour fel aerbeer, 5 h. 49 et 9 h.

DE BRUXELLES (MI ii De BRUXELLE: po ar Lackes, 5 h. 35, 7 h. 30, 14 h. 20, m., 2 h, 10, 8 h. 15, 8 h. 20 soir. — Anvers. 6 h., 6 h 45° 8 h. 15, 9 h. 20°, 9 h. 58, 10 h. 50° n a tin, 12 h. 50, 2 h. 37° 3 h. 56, 4 h. 38, 8 h., 5 h. 28°, 6 h. 56, 8 h. 56, 11 h. 10 s. — alost et Gand (6 h. M Gand), 7 h. 25*, 7 h. 50. 6 p. 45, 14 h. 20 m tin, 12 h. 02, 2 h. 10, 3 h. 10*, (5* h. M Gand), 5 s. 15, 6 h., 5 h. 20 (8 h. 40 Alost exc.) — Ninove, Grammont et Ath 7 h. 28, 14 h. 21 m. 12 h. 02, 2 h. 10, 5 h. 15, 8 h. 20 s. — Gourtrai, Ypres et Poperir, he (par Audenarde), 5 h. 35, 8 h. 35 m., 12 h. 02 5 b. 15, 6 h. 40 s. — Courtrai, Tournai et Lille (par

C, 12 h. 45 M, 1 h. 25 C, 1 h. 52 C, 5 h. 12 C, 5 h. 22 M, 5 h. 53*, 6 h. 56 M. 7 h. 45 C, 8 h. 40 M, 9 h. 08 C, 10 h. 30* M s. — Aix-la-Chapelle et Cologne, 7 h. 20 C, 9 h. 43* C, 1 h. 52 C, 8 h. 53* C, 10 h. 30* M. — Spz, 9 h. 45* C, 14 h. C. 1 h. 52 C. soir. LAEKEN pour Bruxelles, 8 h. 49, 10 h. 38 matin, 1 h. 95, 3 h. 46,

ANVERS pour Bruxelles, 5 h. 52, 7 h. 05, 9 h. 15*, 9 h. 50, 10 h. 50* matin, 12 h. 35, 1 h. 17*, 3 h. 15*, 3 h. 45, 4 h. 50, 5 h. 50, 6 h. 55*, 8 h. 25, 8 h. 45, 10* h. s. — Gand, Alost, Ostende, Courtrai, Touraai, Lille, 5 h. 52, 9 h. 50 m. (12 h. 35), 3 h. 45, 4 h. 50* s. (8 h. 45 Alost exc.). — Liege, Verviers, 5 h. 52, 9 h. 15*, 9 h. 50 m. 12 h. 35, 1 h. 17, 4 h. 50, 6 h. 55*, 8 h. 45, 10 h.*s. — Aix-la-Chapelle et Cologne, 9 h. 15*, 9 h. 50 m., 12 h. 35, 1 h. 17* 4 h. 50, 10 h.*s. pelle et Gologne, 9 h. 15°, 9 h. 50 m., 12 h. 35, 1 h. 17° 4 h. 50, 10 h. *s.

ALOST pour Bruxelles (par Termonde), 5 h. 20, 7 k. 20, 8 h. 38 m.,

3 h. 15 soir. — Pour Bruxelles (par Denderleenw), 6 h. 25°, 7 h. 50,

7 h. 57, 8 h. 37°, 9 h. 45, 12 h. 02 m., 1 h. 14°, 2 h. 50°, 4 h. 47°,

5 h. 53°, 8 h. 38, 8 h. 58 soir. — Ninove et Ath, 6 h. 10, 7 h. 50,

7 h. 57 m., 12 h. 02, 2 h. 50, 5 h. 53, 8 h. 55 s — Termonde, 5 h. 20,

7 h. 20, 8h. 40 m., 12 h. 25, 3h. 15, 6 h. 20, 9 h. 26 s. — Gand, Courtrai,

Tournai et Lille (Gand seul 5 h. 05 m. vendredi), (8 h. 01° Gand), 8 h. 34,

8 h. 53 matin, 12 h. 25, 12 h. 46, 3 h. 18, 3 h. 46°, 6 h. 20,

6 h. 41 (9 h. 26 s. Gand). — Bruges et Ostende, 8 h. 01°, 8 h. 54, 8 h.

53 m., 12 25, 12 h. 46, 3 h. 46°, 6 h. 20, 6 h. 41 s. — Lokeren 5 h. 20,

7 h. 20, 8 h. 40 m., 12 h. 25, 3 h. 15, 6 h. 20 soir.

Par Alost, 7 h. 32, 14 h. 35 matin, 2 h. 23, 5 h. 27, 8 h. 06 soir. —
Bruges, Ostende, Courtrai, Tournai et Lille, 7 h. 30, 11 h. 35 matin,
2 h. 26, 5 h. 30, 5 h. 56" soir. — Lokeren, 5 h. 48, 7 h. 57, 9 h. 64 matin, 12 h. 52, 3 h. 40, 6 h. 47 soir. GAND pour Bruxelles (per Malines) 4 h. 50, 9 h. matin, 2 h. 40
7 h. 19 soir. — Alost et Bruxelles, 5 h. 53*, 6 h. 40, 8 h. 06*, 8 h. 52,
11 h. 13 m., 12 h. 45*, 2 h., 4 h. 17*, 5 h. 05, 8 h. 03, 8 h. 08, 9 h. 18*s.
— Anvers, 4 h. 6, 6 h. 40, 8 h. 06*, 8 h. 52*, 9 h. m., 12 h. 45,
2 h., 2 h. 40, 4 h. 17*, 5 h. 05, 7 h. 20, 8 h. 03, 8 h. 08* s.—

Granust Francisco K. K. 2 h. 40, 3 h. 52*, 9 h. 05, 8 h. 08* s.— 2 A., 2 h. 46, 4 h. 17, 5 h. 03, 7 h. 20, 8 h. 03, 8 h. 08, s. — Grammont, Enghien, 5 h. 58, 8 h. 12, 9 h. 10, 11 h. 27 m., 2 h. 18, 5 h. 37, 7 h. s. — Bruges et Ostende, 6 h. 02, 8 h. 36, 9 h. 30, 9 h. 35, matin, 4 h. 22, 3 h. 27, 4 h. 19, 6 h. 10, 6 h. 39, 7 h. 19 soir. — Courtrai, Tournai et Lille, (6 h. 45 dimanche Courtrai) 5 h. 56, 9 h. 28, (1 h. 03 dimanche), 1 h. 20, 4 h. 16, 7 h. 15. — Braine, Charleroi et Namur (par Sotteghem), 5 h. 58, 8 h. 12, 9 h. 10, 11 h. 27 m., 2 h. 18 (5 h. 37 Braine), 7 h. s.

BRUGES pour Gand, Bruxelles, Anvers, 5 h. 05*, 7 h. 13*, 7 h. 38, 9 h. 58 m, 12 h. 43, 3 h. 28 3 h. 43*, 4 h. 07*, 6 h. 13, 6 h. 40 seir.

— Ostende, 7 h. 17, 9 h. 24*, 10 h. 19, 10 h. 53 matin, 2 h. 42, 4 h, 48, 5 h. 08*, 7 h. 28*, 8 h. 37 a. OSTENDE pour Gand, Bruxelles et Anvers, 4 h. 39*, 6 h. 45*, 7 h.

COURTRAI pour Bruxelles (par Audenarde), 6 h. 43, 10 h. 40 m., 12, 40, 6 h. 42 soir. — Gand, Bruxelles et Anvers (par Gand), 6 h. 32 dimanche Gand), 6 h. 49 (9 h. 52 dimanche Gand), 9 h. 57 m.. 13 h. 58, 5 h. 46, 6 h. 44. — Toursai, 7 h. 15, 10 h. 42 matin, 2 h. 35, 5 h. 51, 8 h. 33 (8 h. 20 par Mouscron dimanche) soir. TOURNAI pour Gand, Bruxelles et Anvers, 5 h. 50, 9 h. 02, 11h. 34, 2 h.47,5 h. 50 (8 h. 28 soir pour Courtrailes samed), dimanche et mercredi).

— Ath et Bruxelles (Midi), 5 h. 15°, 5 h. 53, 8 h. 07, 11 h. 52 matin, (3 h. 27 Ath), 3 h. 45°, 3 h. 55, 6 h. 55 soir. — Bruxelles (Nord) par Denderleeuw, 5 h. 53, 8 h. 07, 11 h. 32 matin, 3 h. 27, 6 h. 55 soir. — Mons et Namur, 5 h. 55, 8 h. 07, 11 h. 32 m., 5 h. 27, 6 h. 55 s. LOUVAIN pour Bruxelles, 3 b. 59 M, 5 b. 58 M, 6 h. 62 C, 7h. 07 M. soir M. Gand seulement)

LIEGE pour Bruxelles, Anvers, Alost, Gand, Ostende et Lille (2 h. 20° M), 7 h. 40 MC, 9 h. 32° C, 11 h. 20 m., 12 h. 48 C, 1 h. 26 M C, 3 h. 20° MC, 3 h. 08° C (5 h. 55 MC Ostende, Alost et Lille exc.), 6 h. 45 seir.— Verviers, 1 h. 05°, 4 h. 55°, 6 h. 50, 8 h. 52, 70 h. 57 matin, 11 h. 46, 2 h. 08, 3 h. 15°, 4 h. 50, 8° h., 8 h. 25 s. VERVIERS pour Liège, Bruxelles et Anvers, 1 h. 30°, 6 h. 35 M, 8 h. 35 C (10 h. 16 Anvers exc.), 11 h. 57°, 12 h. 47, 2h. 25°, (4 h. 45, 6 h. MC, (9 h. 03 soir, Liège). — Ostende et Lille, 6 h. 35 MC,

monde exc.), (9 h. 05 Alost). — Braxelles par Enghien, 5 h. 53,6 h. 28 8 h. 55 matin, 12 h. 23, 4 h. 24, 4 h. 47, 7 h. 49 soir. 6 h. 55 matin, 18 h. 25, 4 h. 24, 4 h. 47, 7 h. 49 soir.

GRAMMONT pour Mons, 6 h. 10, 7 h. 10, 9 h. 03 m., 1 h. 14, 3 h. 48;
6 h. 48 soir (9 h. 55 Ath). — Ninove, Alost, Termonde et Bruxelles (Nord), 7 h. 34, 11 h. 14 matin, 2 h. 17, 5 h. 13 (8 h. 26 s. Termonde exc.), (9 h, 59 Ninove et Alost). — Bruxelles (Midi), 7 h. 04, 9 h. 04;
10 h. 15 m., 12 h. 31, 35 h. 26, 6 h. 46, 8 h. 02 s.— Gand par Sotteghem (8 h. 20, le vendred), 7 h. 32, 9 h. 52, 11 h. 58 m., 2 h. 57, 5 h. 15, 5 h. 57, 8 h. 59 soir. — Enghien, Braine, Gharleroi, Namur, 7 h. 04, 9 h. 01*, 10 h. 15 m., 12 h. 31, 3h. 26 (6 h. 46 Enghien et Braine), 8 h. 03 Ligne du Midi.

De BRUXELLES pour Paris, 5 h. 40, 9 h. 05 m., 1 h. 15, 2 h. 35*, (3 h. 35 Douai), 7 h. 12, Mons et Quiévrain, 5 h. 40 (7 h. Mons), 8 h. 05*, (9 h. 05* Mons), 10 h. 20 m., 1 h. 15, 2 h. 35*, 3 h. 35, 7 h. 12 (8 h. 15 Mons) s. — Charleroi, Namur, 7 h., 7 h. 50, 9 h. 05*, 10 h. 26 matin, 12 h. 15, 4 h. 20, 5 h. 32, 8 h. 15 soir. — Ath, Tournai, Lille, par et Lille par Enghlen 6 h. 35, 7 h. 40*, 8 h. 30, 1 h. 30, 6 h. 02, 7 h. 32, 8 h. 28* soir. PARIS pour Bruxelles, 6 h. 25, 7 h. 20, 10 h. m., 3 h. 45, 3 h. 15

MONS pour Bruxelles, 4 h. 09*, 7 h. 11, 8 h. 04, 10 h. 13 mating 13 h. 53*, 5 h. 40, 4 h. 56, 6 h. 42, 8 h. 01, 9 h. 05*z.—Charleroi et Naqmer, 4 h. 40, 7 h. 11, 7 h. 42, 10 h. 18, 11 h. matin, 12 h. 49, 4 h. 36, 5 h. 10, 8 h. 01, 8 h. 05 soir.—Ath et Toursai (6 h., 4th), 7 h. 11, 8 h. 04, 2 h. 10, 6 h. 42, 8 h. 01* soir.—Alost, Termonde et Ganda 6 h., 8 h. 04, 10 h. 13 m., 2 h. 10, 6 h. 42 soir. CHARLEROI pour Bruxelles, 5 h. 20 (7 h.27 lundi), 7 h. 38, 9 h. 42 m., 12 n. 43 5 h.04, 4h.50*, 6h.26, 7h.30 s.— Namur, 9h. 25*, 6h. 6 h. 35, (9 h., 32 lundi), 9h. 42 10 h. 35*, 1 h. 05*, 2 h. 44, 6 h. 32, 7 h. 18, 10 h. 25* s.— Enghler Gand, par Sotteghem, 5 h. 30, 7 h. 38, 9 h. 42, 13 h. 45, 5 h. 14, 6 h. 30 soir.

NAMUR pour Bruxelles, (6 h. lundi), 6 h. 42 8 h. 47 NAMUR pour Bruxelles, (6 h. lundi), 6 h. 12, 8 h. 17, 14 h. 17 m., 2 h. 15°, 3 h. 40, 4 h. 27, 5 h. 40, soir. — Charleroi, 3 h. 35°, 4 h. 40 (6 h. lundi) 6 h. 12, 8 h. 17, 11 h. 17 m., 2 h. 15°, 3 h. 40°, 4 h. 57. 5 h. 40, 8 h. 35 s. — Enghien Grammont, Gand, par Sotteghem, 6 h. 12, 8 h. 17, 11 h. 17 mativ, 3 h. 40°, 4 h. 57 s.

du

àd

cau

pul

des

pou

n'os

ave

gan

ne

au

les

clai

que

me

pos

élin

tio

tro

me

mi

en

Sto

gèi

ap

tio

tre

av

Lignes concédées

De NAMUR pour Hey et Liége, 5 h. 15° (4 h. 35 de Huy), 6 h. 05.
2 h. 05, 11 h. 10 marts, 1 h. 55°, 4 h. 10, 7 h. 50, 11 h. 25° soir.—
Pour Dinand et Givet, 8 h. 80 11 h. 20 m., 3 h. 20, 5 h. 45, 8 h. s.
LINGE pour Huy et Nazeur. 2 h. 15, 6 h., 9 h. 55°, 11 h. 25
12 h. 30 de Longdoz, 12 h. 45° de Guillemins, 3 05 de Longdoz,
S. h. 10 de Guillemins, 8 h. 25 de Longdox, 6 h. 20 de Longdoz, h, 10 de Guillemins, 5 h. 25 de Longdoz, 6 h. 20 de Longdoz pour Huy, 8 h. 10 sois. DINANT p. Namur, 6 h. 59, 10 h.05 m., 12 h.49, % h. 15, 6 h.40 s4 ANVERS pour Gand (4 h. 50 de la Tête de Flandre), 7 h. 15, 8 h. 50°, 10 h. 50 m., 2 r. 20, 3 h. 50, 7 h. soir.

GAND pour Anvers, 4 h. 25, 7 h., 9 h. 25, 10 h. 40 m., 2 h. 15, 5 h. 30, 6 h. 55 s. ANVERS pour Retterdam, 5 h. 25, 7 h. 28, 10 h. 10 m., 2 h. 25, 3 h. 43, 6 h. 21 soir. — Aerechoz, Diesy, Hauselt, 7 h. 19, 9 h. 23 m., 1 h. 45, 5 h. 27 (8 h. 17 soir Aerechot). — Lierre, 5 h. 55, 7 h. 19, 9 h. 23 m., 11 h. 08 matin, 1 h. 45, 5 h. 27, 5 h. 53, 8 h. 17 soir. — Rezurie, Charleroi, Marienbeurg, 7 h. 19, 9 h. 35 matin 1 h. 45, 27, (8), 17 Louvain) soir. ROTTERDAM pour Asvers 5 h. 30, 10 k. 15 mails, 12 h. 52, 2 h. 45, 6 h. 50 soir. BRUXELLES pour La Mulpe, Ottignies et Namur (5 h. Catignies, 6 h. 30, 9 h. 35, 11 h. 30 m., 1 h. 40 Greenendeel (12 h. 35° spir, La Mulpe excepte) (2 h. 36 Ottignies), 4 h. 10/4 h. 30 La Mulpe), 6 h., 7 h. 55 soir.— Pour Luxembourg, 6 h. 30, 12 h. 35° soir. NAMUB pour Bruxelles, 6 h., 9 h., 1 b. 20, m., 2 h. 40, 5 h. 40, 7 h. 45 soire (D'Ostignies pour Bruxelics, 8 h. 20, 11 h. 05 m., 8 h. 55 s.), 5 h. 40 s. de La Hulpe, (13 h. de Greenendael).

LUXEMBOURG pour Bruxeller, (5 b. d'Arles), 9 b. 45° m. 2 h. 40 s BRUXELLES pour Charleroi et Civet, Sh. 05, 2 h. 50 s. —
Louvain pour Aerschot, Diest, Hasselt, 8 h. 07, 10 h. 20 m. 2 h. 30,
6 h. 42 soir. — Anvers et Lierre, 5h. 50, 8 h. 51 m., 12 h. 22, 3 h.
52, 7 h. 28 s. — Givet pour Charleroi et Bruxelles 7 h. 05, 14 h. 16 m.,
4 h. 34 soir. — Gharleroi pour Louvain (5 h. 36 de Lodelimart), 9 h.
45 m., 1 h. 42, 5 h. 13, 7 h. 17 s. — Hereuthals pour Lierre et Anvers, 5 h. 23, 8 h. 54, 3 h. 10 soir. — Hasselt pour Diest, Louvain,
Bruxelles et Anvers, 8 h. 04, 14 h. 48, 5 h. 16, 6 h. 48 soir. BRUGES pour Blankenberghe, 7 h. 20, 10 h. 34 matiu, 2 h. 40, BLANKENEERGEE pour Bruges, 6 h. 28, 9 h. 15, 11 h; 45 matin, 6 b. soir.

Imp. de P. KABERGHS, rue des Bosteux, 13 bis-